



HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES.

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES,

Composée d'après Réaumur, Geoffroy, Degeer, Roesel, Linnée, Fabricius, et les meilleurs ouvrages qui ont paru sur cette partie;

Rédigée suivant la méthode d'Olivier;

Avec des notes, plusieurs observations nouvelles, et des figures dessinées d'après nature.

Par F. M. G. T. DE TIGNY, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris.

TOME IX.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez Deterville, rue du Battoir, n° 16.

AN X.

HISTOIRE NATURELLE
DES INSECTES.

CLXXXVI^e GENRE.

CLYTRE.

Caractères génériques. Antennes en scie, plus courtes que la moitié du corps, le second et le troisième petits. — Quatre antennules presque égales ; les antérieures un peu plus longues, composées de quatre articles, dont le premier petit, les deux suivans un peu plus gros, presque coniques, le dernier mince, cylindrique ; les postérieures de trois articles, dont le premier court, le second assez long, le troisième un peu plus mince. — Tête assez large, un peu enfoncée dans le corselet. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes.

LINNÉE et Degéer ont placé ces insectes avec les chrysomèles. Le citoyen Geoffroy en a fait un genre sous

le nom de melolonthe. M. Fabricius les a réunis aux gribouris. Le cit. Olivier les a d'abord laissés avec ces insectes, mais ensuite les en a séparés et en a fait un genre sous le nom de clytre, nom qui leur a été donné par M. Laichartaing.

On distingue les clytres des gribouris par leurs antennes qui sont en scie; au lieu que celles des gribouris sont filiformes, par les mandibules grandes, arquées, et par quelques autres parties de la bouche.

Les antennes sont un peu plus longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est gros, renflé à l'extrémité; les deux suivans sont petits, arrondis; le quatrième est un peu alongé; les autres sont égaux, en scie; elles ont leur insertion à lapartie antérieure de la tête entre les yeux.

La tête est assez large, un peu applatie, cachée en partie sous le corselet; les yeux sont arrondis, saillans;

la bouche est composée d'une lèvre supérieure cornée, échancrée et ciliée; de deux mandibules assez grandes, avancées, élargies à la pointe, bidentées; de deux mâchoires bifides, à divisions écartées; l'intérieure un peu plus petite; d'une lèvre inférieure courte, cornée; et de quatre antennules.

Le corselet est large, peu convexe, rebordé, un peu plus étroit antérieurement que postérieurement; l'écusson triangulaire.

Les élytres sont dures, convexes, de la longueur de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pattes sont souvent de grandeur inégale, les antérieures beaucoup plus longues que les autres; les tarses composés de quatre articles, dont les trois premiers presque égaux, assez larges; le troisième est bifide; le dernier alongé, renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est alongé, cylindrique.

Les clytres sont en général de grandeur médiocre ; quelques espèces sont même assez petites ; elles fréquentent les fleurs des prairies et celles des chênes, et se laissent prendre facilement, parce qu'elles ont le vol lourd ; leur larve n'est point connue, mais on croit qu'elle vit dans la terre. Elles forment un genre composé d'une trentaine d'espèces, dont on trouve plus de la moitié en Europe.

La Clytre tridentée, *Clytra tridentata*.

Elle a cinq lignes de longueur : les antennes sont noires, un peu plus longue que le corselet ; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes d'un bleu noirâtre luisant ; les élytres d'un jaune pâle, finement pointillées ; le corselet est tridenté à sa partie postérieure ; les pattes antérieures sont beau-

coup plus longues que les autres ; les jambes de ces pattes un peu arquées.

On la trouve en Europe : elle est très-commune dans les départemens méridionaux de la France, sur les fleurs.

La Clytre longimane, *Clytra longimana.*

Elle est beaucoup plus petite que la précédente : les antennes sont d'un noir bleuâtre ; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes sont d'un vert noirâtre bronzé ; les élytres d'un jaune pâle, finement pointillées ; les pattes antérieures sont très-longues ; les jambes arquées ; les cuisses un peu renflées, avec une petite dent peu marquée.

On la trouve dans presque toute l'Europe : elle est assez commune aux environs de Paris, sur les fleurs dans les prairies.

La Clytre longipède, *Clytra longipes.*

Elle varie pour la grandeur depuis quatre jusqu'à six lignes et demie : les antennes sont noires, de la longueur du corselet; la tête, le corselet, le dessous du corps et les pattes d'un noir bleuâtre ; les élytres d'un jaune testacé pâle, avec trois points noirs sur chaque ; un à la base, près du bord extérieur ; les deux autres un peu au-delà du milieu, formant une bande transversale ; les pattes antérieures sont beaucoup plus longues que les autres ; les jambes de ces pattes un peu arquées ; toutes les cuisses légèrement renflées.

On la trouve au midi de l'Europe, sur différentes fleurs.

La Clytre quadriponctuée, *Clytra quadripunctata.*

Elle a cinq lignes de longueur : les antennes sont noires, avec le second et

le troisième articles fauves ; la tête, le corselet, l'écusson, le dessous du corps et les pattes sont noirs ; les élytres d'un rouge pâle, avec chacune deux taches noires ; l'une très-petite à la base, près du bord extérieur ; l'autre plus grande, vers le milieu, où elle forme une bande transversale : le dessous du corps est couvert d'un léger duvet cendré.

On la trouve dans presque toute l'Europe, sur les fleurs du chêne, du prunelier, de l'aubépine : elle est commune aux environs de Paris.

La Clytre Bucéphale, *Clytra Bucephala.*

Elle a deux lignes et demie de longueur : les antennes sont en scie, noires, avec les quatre premiers articles fauves ; la tête est d'un bleu violet, luisant, avec la bouche fauve ; le corselet fauve sur les côtés, d'un bleu luisant sur le milieu ; les élytres sont fine-

ment pointillées d'un bleu foncé luisant ; le dessous du corps est d'un bleu noirâtre ; les pattes sont fauves ; les tarses noirs.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur différentes fleurs.

La Clytre rougeâtre, *Clytra rubra*.

Elle a près de trois lignes de longueur : les antennes, la tête, le dessous du corps et les pattes sont noirs ; le corselet est rouge, avec un point noir plus ou moins marqué sur le milieu, ou sans point ; les élytres sont rouges, avec chacune deux taches noires ; l'une à la base, près du bord extérieur ; l'autre au-delà du milieu.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne, sur les fleurs.

La Clytre indigo, *Clytra cyanea*.

Elle a environ trois lignes de longueur : les antennes sont d'un noir



1



2



4



5



3

Meunier del. Vc. Tardieu Sculp.

1. Clytr. rougeâtre.
2. Cass. verte.
3. Cass. maculée
4. Cass. grosse.
5. Cass. treillie.

bleuâtre, avec les quatre premiers articles fauves; la tête est d'un bleu foncé, luisant; le corselet fauve, luisant; les élytres sont fortement pointillées, d'un beau bleu foncé, luisant; le dessous du corps est d'un bleu noirâtre; les pattes sont fauves.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur différentes fleurs.

La Clytre semblable, *Clytra affinis*. PANZER.

Elle a trois lignes et demie de longueur : les antennes sont noirâtres, avec les quatre premiers anneaux fauves; la tête est d'un noir luisant; le corselet fauve sur les côtés, d'un noir luisant en dessus; les élytres sont finement pointillées d'un noir bleuâtre luisant; le dessous du corps est noir; les pattes sont fauves.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs.

CLXXXVII^e GENRE.

CASSIDE.

Caractères génériques. Antennes courtes, presque filiformes, grossissant insensiblement vers la pointe, très-rapprochées à leur base. — Quatre antennules inégales, presque filiformes ; les antérieures composées de quatre articles, dont le dernier est ovale, alongé, terminé en pointe ; les postérieures composées de trois, dont le dernier un peu plus gros et ovale. — Pénultième article des tarses bifide, garni de houppes. — Corselet et élytres beaucoup plus larges que le corps.

On a vulgairement nommé ces insectes tortue, scarabé-tortue, parce que leur tête est entièrement cachée par la plaque écailleuse du corselet, qui est très-grande ; et que les élytres, qui débordent de beaucoup le corps, le cachent également, de sorte qu'on ne voit en dessus qu'une espèce d'écaille,

ovale ou circulaire, assez semblable à celle des tortues ; ce qui a fait donner à ces insectes, par Linnée, le nom de cassida, qui signifie casque.

Les cassides ne peuvent être confondues avec aucun insecte des autres genres : ceux avec lesquels elles ont quelque ressemblance, qui sont les érotyles, les boucliers et les coccinelles, se distinguent, les premiers, par leurs élytres moins larges, et leurs antennes moniliformes, terminées en masse applatie; et les deux autres, par le nombre d'articles des tarses : les boucliers en ont cinq, les coccinelles n'en ont que trois, au lieu que les cassides en ont quatre.

Les antennes sont à peine plus longues que le corselet, composées de onze articles qui vont en grossissant insensiblement de la base au sommet ; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, entre les yeux, très-rapprochées à leur base.

La tête est très-petite, entièrement cachée par le corselet; les yeux sont ovales, peu saillans: la bouche est composée d'une lèvre supérieure courte, large, peu échancrée, ciliée; de deux mandibules plattes, très-dentées; de deux mâchoires bifides, à divisions alongées; d'une lèvre inférieure étroite, alongée, entière, et de quatre antennules.

Le corselet est plat en dessus, très-large, débordant la tête et les côtés de la poitrine, arrondi antérieurement, ou légèrement échancré; de sorte que pour voir la tête, il faut retourner l'insecte; l'écusson est petit, triangulaire.

Les élytres sont grandes, convexes en dessus, beaucoup plus larges que le corps; elles ont en dessous, vers le milieu, une espèce de rebord qui embrasse le haut de l'abdomen; elles recouvrent deux ailes membraneuses.

Les pattes sont courtes, dépassent à peine les élytres; les tarses courts,

composés de quatre articles, dont le premier est court, le troisième bifide, le dernier court, un peu renflé à l'extrémité, terminé par deux crochets.

Le corps est de forme ovale, applati en dessous. On trouve ces insectes sur les plantes dont ils se nourrissent : on les prend facilement, parce qu'ils marchent assez doucement et font rarement usage de leurs ailes : ils sont en général de grandeur moyenne ; quelques espèces sont ornées de couleurs dorées ou argentées qui disparoissent à la mort de l'insecte. Quoique les cassides ayent une forme qui les fasse remarquer, elles méritent bien plus de fixer l'attention sous l'état de larve que sous celui d'insecte parfait ; aussi les célèbres Réaumur, Geoffroy, Degéer ont-ils suivi ces larves dans toutes leurs métamorphoses, et nous ont donné des détails très-intéressans sur leurs habitudes. C'est dans leurs ouvrages que

nous puiserons ce que nous dirons sur ces larves.

Elles ont six pattes écailleuses; la tête arrondie, également écailleuse, munie de deux mâchoires; le corps large, court, applati, bordé sur les côtés d'appendices branchues et épineuses; les épines sont placées sur des éminences charnues, en forme de mamelons; et leur position est horizontale, avec le plan sur lequel marche la larve. Lorsqu'elle est en repos, sa tête et ses pattes sont entièrement cachées : le corps est terminé par une espèce de queue fourchue, qui se recourbe en dessus du dos; chaque branche de cette queue est extérieurement garnie d'épines courtes, depuis la base jusqu'à une certaine distance. La larve peut donner des positions différentes à sa queue, mais elle la tient ordinairement inclinée du côté de la tête : l'anus est placé à l'extrémité d'un mamelon qui se trouve entre les deux branches

de la fourche; de sorte que lorsque cette larve rend des excrémens, les deux parties de la fourche sont placées pour les recevoir, et inclinées de manière à former une pente le long de laquelle ils peuvent couler; quand il s'en amasse trop auprès de l'origine de la queue, le mamelon où est l'anus les pousse et les fait aller plus loin : les anneaux et les épines qui les bordent aident encore à les faire aller en avant; peu à peu ils s'accumulent, se collent les uns contre les autres, et sont poussés au-delà des pointes de la fourche, et soutenus par ceux qui sont collés à l'extrémité; alors ils forment une espèce de toit capable de couvrir tout le corps de l'insecte; le plus souvent ce toit le touche sans le charger; quelquefois il est un peu élevé au-dessus, et y est presque parallèle; dans d'autres temps l'insecte lui fait prendre d'autres inclinaisons; de sorte que les excrémens de cette larve, qu'elle sou-

tient toujours au-dessus de son corps, lui servent à le mettre à l'abri des impressions trop vives de l'air; lorsqu'ils sont trop desséchés, elle s'en débarrasse, et de nouveaux prennent la place des anciens.

Cette larve change plusieurs fois de peau; elle se transforme en nymphe sans entrer dans la terre et sans faire de coque : c'est sur une des feuilles de la plante où elle a vécu qu'elle subit sa métamorphose. En quittant sa peau de larve pour la dernière fois, elle se défait en même temps des épines qui y tenoient, et elle reste attachée à sa vieille peau par deux filets qui sont engagés dans les branches de sa queue : la nymphe qui succède à la larve est large, applatie, presque ovale; son corps est garni tout autour de nouvelles appendices ou épines, qui diffèrent des premières en ce qu'elles sont plus larges à leur base, applaties et terminées par une pointe fine; ces appendices res-

semblent à des feuilles : le corselet est très-grand, à-peu-près de forme semi-lunaire, et cache entièrement la tête ; le contour de ce corselet est bordé d'épines courtes et simples : en regardant cette nymphe en dessous, on distingue presque toutes les parties de l'insecte parfait, contenu sous son enveloppe ; la tête, les antennes et les pattes sont brunes. Cette singulière nymphe est d'un vert pâle ; elle a quelques taches brunes sur le corselet, et ses épines ou appendices latérales sont blanches : elle tient à la feuille par les deux derniers anneaux de son corps, qui y sont collés et qui restent engagés dans la peau qu'elle a quittée, et par les deux filets de sa queue. Douze à quinze jours après cette métamorphose, l'insecte parfait sort de la nymphe par une ouverture qui se fait à la partie antérieure de la peau de dessus : cet insecte dépose sur les feuilles ses œufs, qui sont rangés les uns auprès des autres, et forment

des plaques souvent couvertes d'excrémens.

Le genre casside est composé de plus de quatre-vingts espèces : on en trouve au plus une vingtaine en Europe ; les autres habitent l'Amérique et l'Afrique.

La Casside verte, *Cassida viridis*.

Elle est longue de quatre lignes, large de deux et demie, de forme ovale : le corselet et les élytres sont convexes, beaucoup plus larges que le corps, d'une belle couleur verte ; les antennes sont de la longueur du corselet ; le dessous est applati, noir ; les pattes sont pâles.

On la trouve dans presque toute l'Europe : elle est commune aux environs de Paris, sur les plantes verticillées et sur les chardons.

La Casside maculée, *Cassida murræa.*

Cette casside et la casside panachée du cit. Olivier, sont la même espèce, comme l'a très-bien remarqué le citoyen Geoffroy. Sa couleur varie, elle est verte en dessus, avec quelques petites taches noires irrégulières sur les élytres, principalement à la suture; mais en vieillissant, souvent la couleur verte devient d'un rouge brun : les antennes, le dessous du corps et les pattes sont d'un noir foncé; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur l'aunée. Selon le cit. Geoffroy, sa larve ressemble à celle de la casside verte : elle se nourrit des feuilles de l'aunée, et se couvre avec ses excrémens.

La Casside marquée, *Cassida vibex.*

Elle est moins grande que la casside verte : les antennes sont noires ; le corselet est d'un jaune rougeâtre, sans taches ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés ; elles sont d'un vert jaunâtre, couvertes dans quelques endroits de petits points noirs qui les font paroître obscures : le corps est noir ; les pattes sont fauves, avec une tache noire sur les cuisses.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les chardons.

La Casside pointillée, *Cassida affinis.*

Elle est de la grandeur de la précédente : les antennes sont fauves à la base, noirâtres à l'extrémité ; le corselet est jaunâtre ; les élytres sont d'un gris verdâtre, avec des taches noires

sur le milieu et à l'extrémité; elles ont des stries formées par des points enfoncés ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont fauves.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

La Casside nébuleuse, *Cassida nebulosa.*

Elle est un peu moins grande que la casside verte, d'un jaune roux : les antennes sont noires ; le corselet est arrondi antérieurement ; les élytres ont des stries formées par des points enfoncés et des points noirs irréguliers ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont jaunâtres ; les cuisses ont une tache noire.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les chardons.

La Casside hébraïque, *Cassida hebræa.*

Elle est moins grande que la précédente, plus arrondie : les antennes, le corps et les pattes sont d'un jaune pâle ; le corselet est transparent, d'un blanc jaunâtre ; les élytres sont jaunâtres, garnies de veines noires qui forment une espèce de réseau sur le milieu ; les bords sont jaunes, transparens ; l'extrémité des antennes est noire.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne, à Surinam.

La Casside purpurine, *Cassida purpurea.*

Elle est de forme arrondie, longue de quatre lignes : les antennes sont d'un jaune fauve, avec l'extrémité noire ; le corselet est d'un jaune citron, sans taches ; les élytres sont d'un jaune citron, avec une grande tache d'un rouge

pourpre sur le milieu, et sur laquelle est un point jaune; le dessous du corps et les pattes sont fauves.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside bifasciée, *Cassida bifasciata*.

Elle est de forme arrondie, longue de quatre lignes : les antennes sont d'un jaune pâle; le corselet est arrondi antérieurement, d'un jaune fauve sur le milieu, pâle sur les côtés; les élytres sont de la couleur du corselet, elles ont en dessous chacune une tache noire, qu'on apperçoit en dessus au travers des élytres; le dessous du corps et les pattes sont fauves; l'abdomen a plusieurs taches irrégulières noires.

On la trouve dans l'Amérique méridionale, à Surinam.

La Casside noble, *Cassida nobilis*.

Elle est longue de deux lignes, de forme oblongue, d'un vert jaunâtre en dessus: les élytres ont des stries formées par des points enfoncés, et chacune une ligne longitudinale d'un beau vert doré, qui ne se voit que sur l'insecte vivant, et qui disparoît lorsqu'il est mort: les antennes sont jaunes à leur base, noirâtres à l'extrémité; le dessous du corps est noir; les pattes sont d'un vert jaunâtre.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les chardons et sur les plantes chicoracées.

La Casside perlée, *Cassida margaritacea*.

Elle est de forme ovale, longue de deux lignes: le corselet est d'un vert pâle; les élytres d'un vert argenté brillant lorsque l'insecte est vivant, et

d'un vert pâle lorsqu'il est mort ; le dessous du corps et les pattes sont jaunâtres ; la tête et la poitrine noires.

On la trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

La Casside tuberculée, *Cassida tuberculata*.

Cette espèce est un peu plus grande que la casside verte, de forme ovale, très-convexe : les antennes sont fauves à leur base, noirâtres à l'extrémité ; le corselet est pointillé d'un vert bronzé, avec une ligne longitudinale sur le milieu et les bords jaunes ; les élytres sont fortement pointillées, d'un brun ferrugineux, bordées tout autour de jaune fauve ; le dessous du corps et les pattes sont fauves.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside marginée, *Cassida marginata.*

Elle est un peu plus grande que la casside tuberculée, presque ronde : les antennes sont d'un brun obscur ; le corselet est d'un noir violet luisant ; les élytres sont d'un jaune fauve, avec chacune deux points noirs, l'un au milieu du bord antérieur, l'autre à la suture près de l'écusson : elles sont bordées de noir tout autour ; le dessous du corps et les pattes sont d'un noir violet luisant.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside bleue, *Cassida cyanea.*

Elle est presque hémisphérique, longue de huit lignes, large de neuf, d'un vert bleuâtre luisant, doré en dessus ; le dessous du corps, les antennes et les pattes sont noirs ; le corselet est lisse ;

les élytres ont des nervures élevées qui forment une espèce de réseau.

On le trouve à Cayenne, à Surinam.

La Casside jaune, *Cassida flava.*

Elle est presque ronde, longue de cinq lignes : les antennes sont ferrugineuses à la base, brunes à l'extrémité ; le corselet est d'un jaune pâle, avec le bord postérieur brun ; les élytres sont d'un jaune pâle, avec le bord antérieur brun, et une élévation sur le milieu ; le dessous du corps et les pattes sont bruns.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside réticulée, *Cassida reticulata.*

Elle est longue de sept lignes, de forme plus alongée que les deux précédentes : les antennes sont noires, le

corselet est jaune, avec le milieu et les côtés d'un vert foncé luisant : les élytres sont jaunes, avec des taches irrégulières ; la suture et le bord extérieur d'un vert foncé ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ou d'un brun obscur.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside variée, *Cassida variegata.*

Elle a environ huit lignes de longueur : les antennes sont noires, plus longues que le corselet ; le corselet est plus large que long, échancré antérieurement, d'un rouge foncé mélangé de brun et de noir ; les élytres sont un peu anguleuses, fortement ponctuées, d'un rouge obscur, avec des taches irrégulières et les bords noirs ; la tête, le dessous du corps et les pattes sont d'un rouge brun.

On la trouve à Surinam.

La Casside grosse, *Cassida grossa.*

Elle est la plus grande des espèces connues, longue de dix lignes, large de onze : les antennes sont noires ; le corselet est rouge, sans tache, convexe au milieu, applati sur les côtés ; les élytres sont rouges, avec des taches rondes, noires sur le milieu ; les côtés sont dilatés, avec quatre bandes d'un noir bleuâtre, les ailes d'un brun foncé ; le dessous du corps et les pattes sont rouges ; les anneaux de l'abdomen sont séparés par des lignes noires.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside treillée, *Cassida clatrata.*

Elle a six lignes et demie de longueur et autant de largeur : les antennes sont d'un brun obscur ; le corselet est d'un rouge brun, convexe en des-

sus, avec les côtés du bord postérieur anguleux : les élytres sont d'un rouge foncé, bordées tout autour d'une large bande noire ; elles ont sur le milieu une ligne longitudinale noire, et une transversale qui s'étend depuis cette ligne jusqu'au bord extérieur ; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun roux, les tarses jaunâtres.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside inégale, *Cassida inæqualis*.

Elle est de la grandeur de la précédente : les antennes sont noires ; le corselet est bronzé, luisant en dessus, d'un vert cuivreux en dessous ; les élytres sont bronzées, luisantes, un peu raboteuses, avec chacune une grande tache ovale jaune près du milieu ; le dessous du corps et les pattes sont d'un vert bronzé ; les ailes brunes.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Casside discoïde, *Cassida discoides*.

Elle est un peu moins grande que la précédente : les antennes sont noires ; le corselet est d'un vert luisant doré, sans taches ; les élytres sont pointillées, de la couleur du corselet, avec chacune deux grandes taches ovales, d'un jaune clair, placées l'une à côté de l'autre ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; la portion des élytres qui déborde le corps est, en dessous, d'un beau violet luisant.

On la trouve à Cayenne, à Surinam.

CLXXXVIIIe GENRE.

TRITOME (1).

Caractères génériques. Antennes courtes, en masse, les trois ou quatre derniers gros, applatis, formant une masse ovale. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier hémisphérique, comprimé; les postérieures de trois, dont le dernier très-court. — Corps ovale ou arrondi, rebordé, convexe. — Corselet un peu échancré pour recevoir la tête.

Ce genre a été établi par le cit. Geoffroy. Cet auteur n'ayant trouvé que trois articles aux tarses du seul insecte

(1) Dans les caractères des genres, le genre tritome se trouve dans la quatrième division; mais d'après l'examen des tarses, nous le plaçons dans la troisième, à la suite des cassides.

qu'il a décrit, lui a donné le nom de tritome. Mais de nouvelles observations ayant fait découvrir qu'il en a quatre, et tous les caractères des mycétophagues, on l'a placé avec ces insectes.

Le genre tritome a été adopté par M. Fabricius et le cit. Olivier. Le premier a réuni dans ce genre des insectes, dont les uns ont cinq articles aux tarses, et les autres quatre. Comme d'après la méthode que nous suivons, tous ces insectes ne peuvent entrer dans notre genre tritome, nous ne donnerons les caractères que de deux, qui ont quatre articles. Le cit. Latreille a fait un genre des autres sous le nom de cholève. Le cit. Olivier n'ayant point encore décrit les tritomes, nous ignorons de quels insectes il composera ce genre. Ils ne peuvent être les mêmes que les tritomes du cit. Geoffroy et de M. Fabricius, puisque, selon cet auteur, un des principaux caractères de ces insectes est d'avoir trois articles aux

tarses ; et cependant il cite le cit. Geoffroy et M. Fabricius : ce ne peut être qu'une erreur, que sûrement il rectifiera.

Les antennes des tritomes sont moins longues que le corselet, composées de onze articles, dont le premier est un peu renflé ; les autres petits, granuleux, égaux entre eux ; les trois ou quatre derniers plus gros, applatis, formant une masse ovale : elles sont insérées au-devant des yeux.

La tête est petite, arrondie, un peu inclinée, enfoncée sous le corselet : les yeux sont ovales, un peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, cornée, légèrement échancrée ; de deux mandibules cornées, arquées, bifides à l'extrémité ; de deux mâchoires courtes, membraneuses, cylindriques, bifides à divisions inégales ; d'une lèvre inférieure cornée à la base, membraneuse à l'extrémité, légèrement échancrée ; et de quatre antennules.

Le corselet est convexe, rebordé, échancré antérieurement, moins large que les élytres ; l'écusson est assez grand, triangulaire.

Les élytres sont convexes, de la longueur de l'abdomen, dont elles embrassent les côtés ; elles recouvrent deux ailes membraneuses repliées.

Les pattes sont de longueur moyenne ; les jambes courtes, comprimées ; les tarses courts, composés de quatre articles, dont les trois prèmiers larges, d'égale longueur, le dernier est assez long, arqué, terminé par deux petits crochets.

Le corps est ovale, convexe.

Les tritomes sont de petits insectes, dont les habitudes et les larves sont inconnues. M. Fabricius en a décrit neuf espèces, parmi lesquelles quelques-unes n'appartiennent point à ce genre. Comme nous ne connoissons qu'une espèce des autres, nous nous

bornerons à sa description, afin de ne point commettre d'erreur.

La Tritome bipustulée, *Tritoma bipustulata*.

Elle a deux lignes et demie de longueur : les antennes sont ferrugineuses, moins longues que le corselet ; la tête et le corselet d'un noir luisant ; les élytres noires, luisantes, avec chacune une grande tache d'un rouge vif à la base extérieure ; elles sont plus larges à leur origine qu'à l'extrémité, et ont des stries peu marquées, formées par de petits points enfoncés ; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun rougeâtre.

Elle est rare aux environs de Paris : on la trouve en Angleterre.

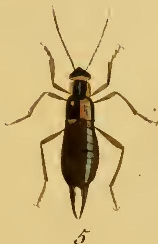
C'est mal-à-propos que M. Fabricius cite le cit. Geoffroy, dans la Synonymie ; la tritome de cet auteur est très-différente de celle-ci.



1



2



5



3



4

Meunier del *Vᵉ Tardieu Sculp.*

1. Tritom bipurtulée. 4. Coce. échiquier.
2. Coce. imponctuée 5. Forfic. biponctué.
3. Coce. oculée.

CLXXXIX[e] GENRE.

ANASPE.

Nota. A l'imitation du cit. Olivier, nous avons réuni ce genre aux mordelles. *Voyez* Mordelles fauves.

QUATRIÈME SECTION.

Quatre articles à tous les tarses.

CXC^e GENRE.

COCCINELLE.

Caractères génériques. Antennes courtes, presque en masse; premier article un peu alongé, les autres presque globuleux, les trois derniers plus gros, en masse. — Quatre antennules inégales; les antérieures un peu plus longues, composées de trois articles, dont le dernier plus gros, en forme de hache; les postérieures composées de deux articles égaux. — Corps hémisphérique, plat en dessous. Corselet et élytres bordés.

Ces insectes, connus vulgairement sous les noms de bête-à-Dieu, de vache-à-Dieu, de bête-de-la-Vierge, sont connus depuis long-temps, en Histoire Naturelle, sous le nom de scarabé hémisphérique, nom qui leur a été

donné à cause de la forme de leur corps.

Les coccinelles ne peuvent être confondues avec les érotyles ni avec les chrysomèles, quoiqu'elles ayent quelques rapports avec ces insectes : le nombre des articles des tarses sert à les distinguer les uns des autres : on sait que les érotyles et les chrysomèles en ont quatre à tous les tarses, et les coccinelles trois seulement. D'ailleurs les antennes et les parties de la bouche offrent aussi des différences, ainsi qu'on peut le voir par la description de ces parties.

Les antennes ne sont guère plus longues que la tête, composées de onze articles, dont le premier est un peu plus gros; les suivans arrondis, égaux; les trois derniers plus gros, formant une masse; le dernier tronqué à l'extrémité; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, au-devant des yeux; dans l'état de repos, l'insecte les tient cachées sous la tête.

La tête est petite, placée dans une échancrure ou cavité qui se trouve à la partie antérieure du corselet ; les yeux sont presque ovales, peu saillans ; la bouche est composée d'une lèvre supérieure, petite, avancée, arrondie et ciliée ; de deux mandibules courtes, cornées, arquées, pointues ; de deux mâchoires courtes, droites, arrondies, un peu ciliées intérieurement ; d'une lèvre inférieure arrondie, membraneuse à l'extrémité, et de quatre antennules.

Le corselet est convexe, plus large que long, échancré antérieurement, rebordé sur les côtés, arrondi postérieurement ; l'écusson est très-petit, triangulaire.

Les élytres sont convexes en dessus, légèrement rebordées ; en dessous elles ont de chaque côté un rebord qui embrasse l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuses, repliées dans

l'état de repos; et l'insecte en fait souvent usage pour voler.

Les pattes sont courtes, simples; les tarses composés de trois articles, dont le premier est large, le second bifide, le troisième conique, un peu arqué, terminé par deux crochets assez forts.

Le corps est très-convexe en dessus, plat en dessous.

Les coccinelles sont d'assez petits insectes : les plus grandes connues n'ont guère que quatre à cinq lignes de longueur; et toutes sont presque aussi larges que longues, lisses, luisantes, plus ou moins marquées de taches régulièrement placées; elles marchent lentement, mais volent bien : on les trouve ordinairement sur les plantes : lorsqu'elles sont en repos, elles ont les pattes appliquées contre le corps, et les antennes couchées sous la tête, de sorte qu'en les regardant en dessus, on n'apperçoit aucune de ces parties. Pour peu qu'on les touche, elles font

sortir de l'extrémité de leurs cuisses une petite goutte d'une liqueur jaune, mucilagineuse, d'une odeur forte et désagréable ; ce qui suppose qu'elles ont une ouverture à la portion de la cuisse qui se joint à la jambe. Ces insectes sont très-communs; ils passent l'hiver, et sont des premiers qui reparoissent au printemps; alors ils s'accoupleut. Dans l'accouplement, le mâle est placé sur le dos de la femelle, et après que celle-ci est fécondée, elle va déposer ses œufs sur les plantes mêmes où elle a vécu. Ils se nourrissent de pucerons; aussi les trouve-t-on communément sur les plantes et les arbres habités par ces insectes.

Leurs larves sont hexapodes ; elles ont le corps de forme conique, divisé en douze anneaux : de l'extrémité du dernier, il sort souvent un mamelon charnu, dont elles se servent comme d'une septième patte, en l'appuyant contre le plan de position sur lequel elles marchent. La tête est écailleuse, munie de

deux antennes courtes, articulées, de deux mandibules dentées, et de deux lèvres dont l'inférieure est garnie de deux antennules. Les six pattes sont écailleuses, et diffèrent un peu de celles des larves des autres coléoptères; elles sont divisées en trois parties, la dernière est terminée par un ongle crochu assez fort. Les deux premières sont couvertes de poils de différentes longueurs; les plus courts, placés à l'extrémité du côté inférieur, sont terminés en masse alongée. Comme ces larves adhèrent fortement aux objets sur lesquels elles marchent, on peut croire que ces poils fournissent une matière gluante propre à les fixer sur les feuilles. Les larves de quelques espèces ont les anneaux couverts de plaques écailleuses; d'autres les ont hérissés d'épines en dessus et sur les côtés; des tubercules garnis de pointes mousses, couvrent le corps de quelques autres, enfin plusieurs n'ont ni tubercules, ni épines, et sont lisses,

mais toutes ont le dessous du corps velu.

Ces larves sont très-voraces, elles détruisent une grande quantité de pucerons, dont elles se saisissent avec les pattes de devant, et qu'elles portent ensuite à leur bouche avec ces mêmes pattes. Elles ne s'épargnent pas davantage entr'elles, et s'entre-mangent les unes et les autres quand elles le peuvent.

Pour se transformer en nymphe, elles s'attachent sur les feuilles, les branches ou d'autres objets, avec le mamelon charnu du derrière, d'où elles font sortir une liqueur gluante, qui le colle contre le plan de position. Peu à peu leur corps se raccourcit, et au bout de deux ou trois jours elles paroissent sous la forme de nymphe. Elles se débarrassent de leur peau, en la faisant glisser vers le derrière, où elle se ramasse en un peloton, dans lequel la nymphe reste engagée par l'extrémité du corps.

Les nymphes sont joliment tachetées de noir et d'autres couleurs : le seul

mouvement qu'elles se donnent est de hausser et de baisser le corps alternativement, particulièrement quand on les touche. Souvent elles se redressent perpendiculairement sur le derrière, et restent quelques instans dans cette position. Les coccinelles quittent l'enveloppe de nymphe, souvent au bout de six jours, quelquefois après dix ou onze. Nouvellement sorties de cette enveloppe, leurs élytres sont ordinairement d'un blanc jaunâtre, molles et flexibles; mais à mesure qu'elles s'endurcissent par l'action de l'air extérieur, elles deviennent d'une couleur plus foncée, et les taches commencent à paroître. Le dessous du corps, qui étoit également d'un blanc jaunâtre, devient noir, brun, ou roux, selon les différentes espèces.

On connoît environ cent cinquante coccinelles : on en trouve plus de cent en Europe. Souvent on voit des espèces très-différentes accouplées ensemble.

On les a divisées en trois familles d'a-

près la couleur des élytres. La première comprend celles à élytres rouges ou jaunes, tachées de noir; la seconde, celles à élytres rouges ou jaunes, tachées de blanc; la troisième, celles à élytres noires, tachées de jaune ou de rouge.

PREMIÈRE FAMILLE.

Elytres rouges ou jaunes tachées de noir.

La Coccinelle imponctuée, *Coccinella impunctata.*

Les plus grandes de cette espèce ont deux lignes de longueur : tout le corps est rougeâtre, sans taches; la lèvre supérieure et les yeux sont noirs; le corselet est obscur sur le milieu, ainsi que le dessous de l'abdomen; les pattes sont rougeâtres.

On la trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris.

La Coccinelle livide, *Coccinella livida.*

Elle est petite, de forme ovale; la tête, le corselet et les élytres sont d'un gris pâle. Les élytres sont parsemées de petites taches noires, avec chacune une tache, alongée de même couleur : vers l'extrémité elles forment une bande transversale; le dessous du corps est brun, mêlé de noir; les pattes sont d'un brun jaunâtre.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Coccinelle biponctuée, *Coccinella bipunctata.*

Elle a deux lignes de long : la tête est noire, avec deux points jaunes; le corselet noir, avec les côtés et deux points jaunes le long du bord postérieur; les élytres sont rouges, avec chacune un point noir sur le milieu; le dessous du corps et les pattes noirs.

On la trouve dans toute l'Europe, sur différens arbres.

La Coccinelle hiéroglyphique, *Coccinella hieroglyphica.*

Elle est plus petite que la précédente : la tête est noire ; le corselet noir, avec une tache jaune de chaque côté ; les élytres sont d'un rouge jaunâtre, avec des taches irrégulières, sinuées, alongées, noires ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve en Europe.

La Coccinelle cinq points, *Coccinella quinque punctata.*

Elle est petite : la tête est noire, avec deux taches jaunes à sa partie antérieure; le corselet noir, avec une tache jaune de chaque côté ; les élytres sont rouges, avec chacune deux taches noires sur le milieu, et une commune près de l'écus-

son; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Coccinelle sept points, *Coccinella septem maculata.*

Elle a quatre lignes de long : les antennes sont testacées; la tête est noire, avec deux points jaunes à sa partie supérieure; le corselet noir, avec une tache jaune de chaque côté; les élytres sont rouges, avec sept points noirs, dont trois sur chaque et un commun au-dessous de l'écusson; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve dans toute l'Europe, sur différentes plantes et sur différens arbres.

La Coccinelle neuf points, *Coccinella novem punctata.*

Elle varie pour la grandeur : la tête est noire, avec deux petites taches jau-

nes; le corselet noir, avec les côtés jaunes; les élytres sont rouges, avec une tache triangulaire noire au-dessous de l'écusson, commune aux deux élytres, et chacune quatre taches sur le milieu; le dessous du corps et les pattes sont noirs; la poitrine a deux points jaunes de chaque côté.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Coccinelle dix taches, *Coccinella decem maculata*.

Elle est de forme oblongue, longue de trois lignes : la tête est noire, avec une ligne rouge sur le front; le corselet noir, avec les bords rouges; les élytres sont rouges, avec dix taches noires, dont deux communes aux deux élytres sur la suture; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Coccinelle oculée, *Coccinella ocellata.*

Elle a près de quatre lignes de longueur : les antennes sont ferrugineuses ; la tête est noire, avec deux points jaunes ; le corselet noir, avec deux points jaunes au bord postérieur ; les côtés et le bord antérieur de la même couleur, avec un point noir sur la tache jaune du côté ; les élytres sont rouges, avec quinze points noirs entourés d'un cercle jaune, et un commun près de l'écusson ; le dessous du corps est noir ; les pattes sont noires, les tarses ferrugineux.

On la trouve au nord de l'Europe, en Allemagne, aux environs de Paris.

La Coccinelle échiquier, *Coccinella conglomerata.*

Elle a deux lignes et demie de long : la tête est jaune ; le corselet jaune à sa partie antérieure, noir à sa partie pos-

térieure ; les élytres sont jaunes, avec la suture, et chacune sept taches noires, de forme carrée, réunies en quelques endroits ; le dessous du corps est noir, avec les bords de l'abdomen jaunes ; les pattes sont jaunes ; les cuisses ont une tache noire.

On la trouve en Europe : elle est commune aux environs de Paris, sur les fleurs et les plantes, dans la campagne et les jardins.

DEUXIÈME FAMILLE.

Elytres rouges ou jaunes tachées de blanc.

La Coccinelle taches oblongues, *Coccinella oblongo-guttata.*

Elle est large de trois lignes et demie; la tête est fauve ; le corselet a deux lignes longitudinales noires, et les côtés d'un blanc jaunâtre : les élytres sont d'un jaune brun, quelquefois rougeâtre, avec des lignes et des taches alon-

gées, d'un blanc jaunâtre ; le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre : dans quelques individus, les pattes sont entièrement brunes.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Coccinelle effacée, *Coccinella obliterata*.

Elle est petite, et varie pour la couleur : la tête et le corselet sont d'un jaune pâle, celui-ci est marqué de cinq points noirs ; les élytres d'un jaune fauve, avec chacune trois petits points noirs placés en triangle : dans quelques individus, ces points sont roussâtres ; le dessous du corps est noir, les pattes et les antennes sont d'un jaune obscur.

On la trouve au nord de l'Europe.

TROISIÈME FAMILLE.

Elytres noires, tachées de jaune ou de rouge.

La Coccinelle impustulée, *Coccinella impustulata.*

Elle est noire, luisante; le corselet a le bord antérieur d'un jaune pâle, et les côtés de la même couleur, avec un point noir; les élytres sont sans taches; les pattes noires.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris.

La Coccinelle anale, *Coccinella analis.*

Elle est très-petite: la tête est rouge; le corselet noir, avec le bord antérieur, et les bords latéraux rouges; les élytres sont noires, avec chacune une tache rouge près de l'extrémité; le dessous

du corps est noir ; l'abdomen rougeâtre ; les pattes sont rougeâtres.

On la trouve en Allemagne, aux environs de Paris.

La Coccinelle du Nopal, *Coccinella Cacti.*

Elle a trois lignes de long : la tête, le corselet sont noirs, lisses, luisans ; les élytres noires, avec chacune une tache rouge sur le milieu ; le dessous du corps est brun ; les pattes sont noires.

La larve se trouve sur la raquette, *cactus cochenillifer*, et se nourrit de la cochenille.

On la trouve dans l'Amérique méridionale.

La Coccinelle bipustulée, *Coccinella bipustulata.*

Elle a deux lignes de longueur : la tête et le corselet sont noirs, luisans,

sans taches ; les élytres noires, luisantes, avec une tache rouge, irrégulière sur le milieu ; le dessous du corps et les pattes sont noirs ; l'extrémité de l'abdomen est rouge.

Cette coccinelle en sortant de la dépouille de nymphe, a les élytres d'un rouge très-vif ; ensuite elles deviennent d'un noir luisant, si poli, qu'il ressemble au plus beau vernis de la Chine.

On la trouve dans toute l'Europe, sur le saule.

La Coccinelle sphéroïde, *Coccinella spheroidea.*

Elle est petite, de forme ovale ; la tête et le corselet sont noirs ; les élytres noires, avec un cercle jaune qui s'étend depuis la base jusque vers l'extrémité de chaque élytre ; le dessous du corps et les pattes sont rougeâtres ; les cuisses postérieures renflées.

On la trouve au cap de Bonne-Espérance.

La Coccinelle panthérine, *Coccinella pantherina.*

Elle est petite, d'un brun noirâtre; le corselet est brun, avec une tache jaunâtre sur les côtés; les élytres sont d'un brun noirâtre, avec chacune cinq taches jaunes; le dessous du corps est brun; les pattes sont fauves.

Cette espèce est la même décrite par Linnée et M. Fabricius, comme n'ayant que quatre taches sur chaque élytre.

On la trouve au nord de l'Europe.

La Coccinelle tigrine, *Coccinella tigrina.*

Elle est de grandeur moyenne, de forme ovale; la tête est noire, avec une ligne longitudinale d'un rouge jaunâtre; le corselet est noir, avec les côtés d'un rouge jaunâtre; les élytres sont noires,

avec dix points d'un rouge foncé, dont les trois intermédiaires sont placés sur la suture ; le dessous du corps et les pattes sont noirs.

On la trouve à Surinam.

La Coccinelle pubescente, *Coccinella pubescens.*

Elle a une ligne et demie de longueur ; la tête est noire ; le corselet noir, avec les côtés rouges ; les élytres sont noires, luisantes, un peu velues, avec chacune deux points rouges, l'un grand et rond placé sur le milieu, l'autre petit vers l'extrémité. Le dessous du corps est noir, les pattes sont fauves, les cuisses noires.

La larve vit sous les vieilles écorces et sur les feuilles de prunier, où elle se nourrit de pucerons ; elle est toujours couverte d'un long duvet blanc, ce qui lui a fait donner le nom de barbet blanc des écorces. Ce duvet s'enlève aisément.

On la trouve aux environs de Paris.

CXCI[e] GENRE.

FORFICULE.

Caractères génériques. Antennes filiformes, presque sétacées ; premier article gros et alongé, les autres égaux, cylindriques. — Quatre antennules inégales, filiformes ; les antérieures beaucoup plus longues, composées de cinq articles, dont les deux premiers assez courts ; les postérieures composées de trois, dont le premier très-court. — Elytres très-courtes. — Abdomen terminé par des pinces longues, cornées, très-fortes.

Ces insectes sont très-connus ; les pinces qu'ils ont à l'extrémité de l'abdomen, forme un caractère assez distinctif pour empêcher de les confondre avec aucun autre. Ce sont ces pinces qui leur ont fait donner le nom de forficula, et en français celui de perce-oreille, parce qu'on s'est imaginé que le forficule s'introduisoit dans les oreilles, que de-là il

pénétroit dans le cerveau et faisoit périr; mais ceux qui savent l'anatomie, ainsi que le dit le cit. Geoffroy, connoissent l'impossibilité d'une pareille introduction dans l'intérieur du crâne, attendu qu'il n'y a point d'ouverture qui y communique; mais ce qui a pu donner lieu à cette opinion, c'est qu'il se peut qu'un de ces insectes soit entré dans le conduit de l'oreille de quelqu'un qui aura été effrayé, et alors les forficules seront devenus redoutables, avant qu'on ait examiné s'ils pouvoient être dangereux. Mais ces pinces sont trop foibles pour produire la moindre impression sensible, et quoique ces insectes paroissent vouloir s'en servir pour se défendre, on ne doit pas les craindre. Les jardiniers ont beaucoup plus que tout autre, à se plaindre des forficules, par le dégât qu'ils font aux fruits mûrs; tels que les pêches, les abricots, qu'ils aiment à ronger et à dévorer.

Les antennes sont filiformes, de la

longueur de la moitié du corps, composées de onze ou douze articles, ou beaucoup plus, selon les espèces; le premier est gros, assez long; le second petit; les autres sont presque égaux, cylindriques : elles sont insérées à la partie antérieure de la tête à quelque distance des yeux.

La tête est large, un peu applatie : elle est unie au corselet par une partie courte, ou espèce de col peu sensible; les yeux sont ronds, peu saillans; la bouche est composée d'une lèvre supérieure membraneuse, arrondie et ciliée; de deux mandibules cornées, arquées, terminées en pointe; de deux mâchoires cornées, arquées, minces, bifides à l'extrémité; d'une lèvre inférieure alongée, membraneuse, trifide, la division intermédiaire large, arrondie, les deux autres un peu plus longues, minces, cylindriques, obtuses; et de quatre antennules, dont les antérieures, selon M. Fabricius, ont quatre articles, et cinq se-

lon le cit. Olivier. Entre les mâchoires et les antennules antérieures, on trouve une pièce mince, cylindrique, de la longueur des mâchoires, à laquelle M. Fabricius a donné le nom de galea.

Le corselet est moins large que la tête et les élytres, rebordé, tranchant sur les côtés, et au bord postérieur.

Les élytres sont coriacées, très-courtes, couvrant à peine le tiers de l'abdomen, les ailes sont membraneuses repliées longitudinalement sous les élytres, qu'elles dépassent un peu.

Les pattes sont de longueur moyenne; les antérieures un peu plus courtes que les autres; les tarses sont composés de trois articles, dont le deuxième court; le premier et le dernier assez longs; celui-ci est terminé par deux crochets.

Le corps est alongé, terminé par deux pièces mobiles en forme de pinces, plus grosses à leur origine qu'à leur extrémité, garnies intérieurement de pe-

tites dentelures; les mâles ne diffèrent extérieurement des femelles que par ces parties, qui sont plus longues et plus grosses: on trouve ces insectes dans les endroits humides, sous les pierres et les écorces des arbres: ils se nourrissent de différentes substances, mais surtout de fruits lorsqu'ils en trouvent.

Degéer qui a vu leur accouplement, rapporte que le mâle s'approche à reculons de la femelle, dont il tâte l'abdomen avec sa pince, pour rencontrer l'endroit propre à s'unir à elle, et appliquant alors l'extrémité de son ventre contre le dessous du corps de la femelle, ils se joignent l'un à l'autre, au moyen d'une partie qui sort du ventre du mâle entre le penultième et dernier anneau: ils restent tranquillement dans cette position, la pince du mâle appliquée contre le ventre de la femelle et réciproquement celle de cette dernière contre le ventre du mâle; alors ils sont

placés sur une même ligne, ayant la tête tournée du côté opposé.

Le même auteur a trouvé au commencement d'avril, sous des pierres, des perce-oreilles femelles, accompagnées d'un tas d'œufs, sur lesquels la mère se tenoit placée sans jamais s'en éloigner, et dont elle avoit tous les soins possibles : c'est aussi ce que Frisch avoit déjà observé; il prit les œufs, les mit dans un poudrier sur de la terre fraîche, et les dispersa; mais bientôt la mère les prit l'un après l'autre entre ses dents, les rassembla, et ensuite resta constamment placée sur ce tas d'œufs, qu'elle sembloit couver, sans le quitter un moment. Ces œufs sont blancs, lisses, de forme ovale, et les petits en sortirent le 12 mai. Les petits sont très-grand sà proportion de l'œuf d'où ils sortent, ce qui prouve que toutes leurs parties s'y trouvent fortement comprimées. Ils ressemblent à leur mère, excepté qu'ils n'ont ni ailes

ni élytres, et les branches de la pince du derrière sont droites. Cet observateur voyoit diminuer les petits de jour en jour, la mère mourut, et il la trouva dépécée et à moitié mangée ; comme elle n'avoit pu l'être que par sa progéniture, il conjectura que les petits qui avoient disparu, avoient sans doute eu le même sort, ainsi ces insectes s'entre-mangent donc ; mais il paroît que c'est seulement lorsqu'ils manquent de nourriture, car on ne les voit jamais s'attaquer dans les champs, lorsqu'ils peuvent s'en procurer d'une autre espèce. On distingue sur la nymphe, les élytres et les ailes, qui sont renfermées dans des fourreaux. Ces fourreaux sont très-plats et comme collés sur le dos de la nymphe; les pinces ont alors la courbure qu'elles doivent avoir, au lieu que la larve a ces parties presque droites.

Degéer a aussi trouvé une femelle accompagnée de plusieurs petits; ils se tenoient auprès d'elle sans la quitter et

se plaçoient souvent sous son ventre et entre ses pattes, comme font les poussins avec les poules; la mère étoit fort tranquille, les laissoit faire et sembloit les couver; les petits restoient quelquefois une heure entière dans cette position. Ces insectes ont en quelque sorte soin de leurs petits, même après leur naissance, et paroissent vouloir les protéger en restant auprès d'eux.

Les transformations des forficules sont du second ordre des métamorphoses de Swammerdam, c'est-à-dire, qu'ils ne cessent jamais de marcher et de manger; mais qu'ils reçoivent dans un certain période des fourreaux sur le dos, qui renferment les élytres et les ailes, et c'est alors qu'ils sont réputés être sous la forme de nymphes. Après la dernière mue ils déployent leurs ailes, et sont alors dans l'état de perfection. Par leur manière de croître et de se transformer, et même par les parties de la bouche, ils se rapprochent des orthoptères,

et devroient être placés parmi les insectes de cet ordre, d'après le systême de Swammerdam et celui de M. Fabricius; mais le cit. Olivier les a placés avec les coléoptères, parce qu'ils ont les élytres jointes par une suture droite, et les ailes repliées, caractères principaux que cet auteur a assignés aux insectes de ce dernier ordre.

Les forficules forment un genre composé de seize ou dix-huit espèces : on n'en trouve que quatre en Europe.

Le Forficule auriculaire, *Forficula auricularia.*

Il a environ sept lignes de longueur; les antennes sont d'un jaune pâle, composées de treize ou quatorze articles, selon le cit. Olivier. Nous n'en trouvons que onze, à l'individu que nous avons sous les yeux, dont les antennes sont entières et les articles très-distincts; la tête est d'un brun rougeâtre,

avec les yeux noirs; le corselet est de forme carrée, arrondi postérieurement, d'un fauve pâle, avec une grande tache brune sur le milieu; les élytres sont d'un fauve pâle; le corps est brun; les pinces sont d'un brun moins foncé que le corps, dentées à la base, arquées et sans dentelures à l'extrémité; les pattes sont pâles.

On le trouve dans toute l'Europe sous l'écorce des arbres, sous les pierres et dans des feuilles roulées.

Le Forficule biponctué, *Forficula bipunctata.*

Il est un peu plus grand que le précédent; les antennes sont noires, composées de onze articles; la tête est noire, fauve postérieurement; le corselet est noir, bordé de fauve; les élytres sont noires, avec une grande tache blanchâtre sur la suture, et les bords pâles; l'abdomen est noir; la pince est aiguë, droite.

M. Fabricius donne ainsi la descrip-

tion de cet insecte : ceux que le citoyen Olivier avoit sous les yeux en décrivant cette espèce, ont les antennes d'un fauve obscur, composées de dix articles; la tête est entièrement d'un fauve brun, avec les yeux noirs; l'abdomen est d'un brun noirâtre; la pince est droite, simple, brune à sa base, noire et légèrement arquée à l'extrémité; les pattes sont pâles.

Nous possédons un individu qui diffère de ceux décrits par ces deux auteurs, en ce que les antennes sont brunes, composées de douze articles, et que les élytres ont chacune vers le milieu, près de la base, une tache ronde, d'un jaune fauve, et une semblable tache sur l'extrémité de l'aile qui déborde l'élytre; du reste il ressemble à celui décrit par M. Fabricius, à l'exception de la pince qui est un peu arquée à l'extrémité.

On le trouve en Italie, dans les provinces méridionales de la France.

Le Forficule nain, *Forficula minor.*

Il a deux à trois lignes de longueur: les antennes sont pâles, composées de onze articles, selon le citoyen Olivier: celles de l'individu que nous décrivons ne sont pas entières; la tête est d'un brun noirâtre; le corselet carré, arrondi postérieurement, d'un brun noirâtre; les élytres sont testacées; l'abdomen est d'un brun foncé en dessus, plus pâle en dessous; la pince est testacée, presque droite, dentée dans l'un des deux sexes; les pattes sont pâles.

On le trouve dans presque toute l'Europe. Il n'est pas très-commun aux environs de Paris; on le voit souvent voler, pendant la nuit, dans les maisons, où il paroît être attiré par la lumière.

Le Forficule Morio, *Forficula Morio.*

Les antennes sont noires, longues, composées de dix-huit articles, dont le premier, le quatrième et le cinquième sont blancs; le corselet est noir, arrondi postérieurement; les élytres sont noires, tronquées; les ailes noires, avec l'extrémité transparente; l'abdomen est noir; la pince grande, courbée, munie de dentelures à la base; les pattes sont noires; les tarses ferrugineux.

On le trouve dans l'île d'Otaïti.

Le Forficule crénelé, *Forficula crenata.*

Il a environ quatorze lignes de longueur: les antennes sont d'un jaune obscur, composées de vingt-quatre articles; la tête est brune; la bouche testacée; les yeux sont obscurs; le corselet

est noirâtre, avec les bords pâles; les élytres sont d'un brun noirâtre, avec la suture fauve; la partie des ailes qui dépasse les élytres est blanchâtre, avec une petite ligne obscure; le dessus de l'abdomen est d'un brun noirâtre; la pince brune à la base, noire à l'extrémité, légèrement arquée, munie intérieurement de chaque côté de neuf dentelures; le dessus du corps et les pattes sont pâles.

On le trouve au midi de l'Afrique.

CARACTÈRES DES GENRES

DE L'ORDRE DES DIPTÈRES.

OESTRE. — Antennes courtes, sétacées, premier article gros et globuleux.

Trompe très-courte, rétractible, sétacée, cachée entre deux espèces de lèvres vésiculeuses.

Suçoir composé de trois soies membraneuses, flexibles, courtes, presque égales, appliquées sur la trompe.

TAON. — Antennes courtes, rapprochées; sept articles, dont le troisième grand, dilaté, ayant une espèce de dent latérale, les trois derniers courts, peu apparens, terminés en pointe.

Trompe courte bilabiée, cannelée.

Suçoir divisé en sept pièces; quatre supérieures, larges, applaties, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules grandes, con-

tournées et appuyées sur la trompe.

NÉMOTÈLE. — Antennes courtes, rapprochées ; trois articles grenus, moniliformes ; le dernier terminé en pointe aiguë, alongée.

Trompe courte, bilabiée, cannelée.

Suçoir divisé en quatre pièces, une supérieure large, membraneuse, applatie, contenant trois soies courtes dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules filiformes, insérées à la base latérale du suçoir, et appuyées sur la trompe.

STRATIOME. — Antennes cylindriques, brisées, un peu plus longues que la tête ; trois articles, le premier et le troisième très-longs, le second très-court.

Trompe courte, cannelée, bilabiée.

Suçoir libre, formé d'une seule soie, reçue dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules courtes, en masse, composées de trois articles, dont le dernier gros et ovale, et

insérées à la partie latérale de la trompe.

Ecusson souvent armé de piquant.

SYRPHE. — Antennes courtes, deux articles, dont le premier ovale, comprimé, et le second formant une soie très-mince.

Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée.

Suçoir divisé en quatre pièces; la supérieure plus longue et plus large, contenant trois soies renfermées dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules minces, articulées, de la longueur des soies, insérées à côté du suçoir, et appliquées sur la trompe.

MOUCHE. — Antennes courtes, deux articles, dont le premier ovale, souvent alongé, comprimé, et le second formant une soie très-mince.

Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée.

Suçoir libre, formé d'une seule soie, reçue dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules filiformes, un peu plus grosses vers la pointe, in-

sérées à la partie latérale un peu supérieure de la trompe.

STOMOXE. — Antennes courtes, rapprochées, courbées ; deux articles, le premier ovale, alongé, un peu comprimé ; et le second formant une soie très-mince et velue.

Trompe rétractible, alongée, filiforme, cylindrique, bifide, coudée à sa base.

Suçoir formé de deux soies, renfermées dans la trompe.

Deux antennules courtes, filiformes, insérées à la base supérieure de la trompe.

RHINGIE. — Antennes courtes, composées de trois pièces, dont la troisième plus grande, ovale, munie d'un poil latéral très-fin.

Trompe rétractible, cannelée, bilabiée, cachée sous une espèce de bec avancé.

Suçoir composé de quatre soies, reçues dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules minces, filiformes, insérées à la base du suçoir, et appliquées sur la trompe.

CONOPS. — Antennes plus longues que la

tête, presque en masse, réunies à leur base, dernier article renflé, terminé en pointe.

Trompe rétractible, cannelée, bilabiée.

Suçoir composé de deux pièces; la supérieure un peu plus large et applatie, contenant une soie dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules courtes, filiformes, insérées à la base du suçoir, et appliquées sur la trompe.

MYOPE. — Antennes courtes, courbées; trois articles, dont le second presque conique, le dernier ovale, applati, muni d'un poil latéral assez court.

Trompe rétractible, longue, filiforme, brisée et repliée au milieu.

Suçoir formé d'une seule soie, renfermée dans la trompe.

Deux antennules minces, très-courtes, composées de trois articles presque égaux, insérées à la base latérale un peu supérieure de la trompe.

Partie antérieure de la tête presque vésiculeuse.

RHAGION. — Antennes courtes, trois arti-

cles grenus, moniliformes, terminés par un poil alongé.

Trompe très-courte, bilabiée, cannelée.

Suçoir composé de trois soies, reçues dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules avancées, de la longueur de la trompe, filiformes, assez grosses et velues.

Asile. — Antennes de la longueur de la tête, rapprochées, presque filiformes; le dernier article alongé, terminé en pointe.

Trompe filiforme, cannelée.

Suçoir composé de quatre pièces, la supérieure très-courte et assez large, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules courtes, très-velues, insérées à la base latérale de la trompe.

Empis. — Antennes presque de la longueur de la tête, rapprochées; premier et second article, grenus, arrondis; le troisième terminé en pointe très-alongée.

Trompe filiforme, longue, bifide, cannelée.

Suçoir composé de quatre pièces ; la supérieure assez grosse, de la longueur de la trompe, contenant trois soies, reçues dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules courtes, filiformes, un peu velues, insérées à la base latérale de la trompe.

BOMBILLE. — Antennes courtes, rapprochées, filiformes ; trois articles, dont le premier long, le second court, le dernier alongé, terminé en pointe.

Trompe droite, alongée, sétacée, cannelée, bifide.

Suçoir composé de quatre pièces ; la supérieure un peu plus large, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules courtes, filiformes, insérées à la base de la trompe.

COUSIN. — Antennes sétacées, velues, pectinées ou plumeuses, de la longueur du corselet.

Trompe longue, sétacée, cannelée, bifide.

Suçoir composé de cinq pièces égales, très-minces et très-déliées,

reçues dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules courtes, filiformes, velues, insérées à la base latérale de la trompe.

Tipule. — Antennes sétacées, simples ou velues, ou plumeuses, ou pectinées, beaucoup plus longues que la tête.

Trompe courte, bilabiée, cannelée.

Suçoir libre, formé d'une seule soie, reçue dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules filiformes, beaucoup plus longues que la trompe, composées de plusieurs articles, dont les trois premiers plus gros et plus distincts.

Bibion. — Antennes moniliformes, un peu plus courtes que la tête; articles courts, applatis, perfoliés.

Trompe courte, bilabiée, cannelée.

Suçoir libre, formé d'une seule soie, reçue dans la cannelure de la trompe.

Deux antennules filiformes, plus

longues que la trompe, composées de cinq articles distincts.

Tête grosse et arrondie dans le mâle, petite et applatie dans la femelle.

Hipporosque. — Antennes très-courtes, sétacées; deux articles, dont le premier très-court, et le second plus long.

Trompe très-courte, divisée en deux.

Suçoir formé d'une seule soie, forte, presque cornée, contenue entre les deux pièces de la trompe.

Point d'antennules.

Corps un peu applati.

ORDRE SEPTIÈME.

DES DIPTÈRES.

Nous avons commencé l'histoire des insectes par celle des animaux de cette classe, dans lesquels la faculté de voler paroissoit portée au plus haut degré de perfection. Les divisions du système que nous avons adopté étant fondées sur la disposition des ailes, nous avons dû suivre cette marche, et arriver, pour ainsi dire, par degrés jusqu'aux insectes qui n'ont plus cette propriété singulière et précieuse, qui n'appartient qu'à plusieurs d'entr'eux et aux oiseaux. Les coléoptères, dont nous venons de terminer l'histoire, ne présentent déjà plus, dans les organes du vol, que deux ailes parfaites; les deux ély-

tres ne sont point des ailes, ainsi que nous l'avons vu; elles n'en ont ni la structure légère, ni les mouvemens rapides. Nous avons vu également qu'un assez grand nombre de coléoptères étoient privés de la faculté de voler, et que presque tous ceux qui en jouissoient, le faisoient lourdement, d'une manière gauche; qu'ils n'étoient, pour ainsi dire, point maîtres de leurs mouvemens, et qu'il y avoit une distance énorme entre le vol brusque d'un lucane, d'un scarabée, et le vol léger et rapide des sphinx et des libellules, qui ont presque la vélocité des oiseaux de proie.

Quoique les insectes, que l'on comprend sous la dénomination générale de diptères, n'ayent que deux ailes, ainsi que leur nom l'indique, ils n'en jouissent pas moins d'un vol léger, rapide, étendu, et qu'ils peuvent diriger à volonté; les mouches les plus communes, qui nous tourmentent pas

leur nombre et par leur importunité, nous en offrent tous les jours la preuve; nous les voyons voltiger des heures entières dans le milieu d'un appartement, en décrivant des cercles nombreux; elles paroissent quelquefois immobiles, mais elles savent échapper avec une surprenante agilité à la main la plus vive qui va pour les saisir. Si, pour étendre la sphère de nos connoissances, nous étendons celle de nos observations, que nous nous transportions dans la campagne, des preuves d'une agilité de vol, encore plus surprenante dans des êtres si petits, se présenteront en foule; nous verrons le même taon, le même oestre suivre pendant plusieurs lieues un cheval, marchant au grand trot et prenant même quelquefois le galop; nous verrons des nuées de moucherons accompagner pendant plusieurs heures la même voiture; nous retrouverons dans ces jolis diptères, nommés *bombyles*,

l'immobilité des oiseaux de proie lorsqu'ils planent, et leur rapidité aussi prompte que celle de l'éclair lorsqu'ils se précipitent sur leur proie; dans le premier moment on prend ces insectes pour un point noir, suspendu par un fil invisible; on s'avance pour y toucher; ils échappent avec tant de promptitude, qu'ils ont l'air de s'évanouir; mais ils reparoissent à quelque distance, et y reprennent leur première immobilité.

Ce n'est point l'étendue des ailes qui donne aux insectes la légéreté et la rapidité du vol; les sphinx, les bombyles, quelques sirphes qui volent si bien, ont des ailes fort petites; elles sont au contraire d'une grandeur remarquable dans le bombix grand paon, dans les myrmeleons, les tipules, dont le vol est si pesant et si lâche. En général, les ailes des diptères sont médiocres, lorsqu'on les compare avec celles d'un grand nombre d'autres insectes: ces

ailes, presque toujours diaphanes et sans couleur foncée, sont ovoïdes; c'est à la partie postérieure du corselet qu'elles sont attachées, elles sont composées d'une membrane mince, tendue par un réseau de nervures, dont la disposition constante dans les espèces d'un même genre, a fourni déjà à plusieurs Naturalistes des caractères de division, d'autant meilleurs, qu'ils sont faciles à représenter ou à décrire.

La nature semble avoir destiné quatre ailes à tous les insectes auxquels elle a accordé la faculté de voler. Les diptères sont les seuls insectes qui paroissent faire exception à cette loi; mais en les examinant avec attention, on croit reconnoître les rudimens de la seconde paire d'aile à la base de celle qui existe : on voit en effet dans l'angle rentrant de réunion du corselet avec l'abdomen, une petite pièce membraneuse, arrondie, lenticulaire, supportée et écartée

du corps par un pétiole ou filet délié, qui la faisant ressembler aux balanciers dont se servent les danseurs de corde, lui a fait donner ce nom. Il n'est pas probable cependant que cette frêle partie puisse avoir un usage analogue ; il faut mieux avouer qu'on ignore à quoi elle sert, que de lui donner une utilité imaginaire, qui empêcheroit de rechercher son véritable usage, en faisant croire qu'il est trouvé et reconnu. Ces balanciers sont peu visibles dans les mouches communes ; mais ils sont très-remarquables dans les tipules, les cousins, etc.

Au-dessus des ailes, et encore plus directement à leur base, se voit une autre partie dont il est plus aisé de soupçonner l'usage ; c'est une espèce d'écaille membraneuse, concave inférieurement et jouissant d'une sorte d'élasticité ; on l'a nommée cuilleron ; il paroît qu'elle fait ressort sur l'aile, lorsque celle-ci est élevée, et qu'elle ac-

célère par sa pression des mouvemens de haut en bas, au moyen duquel ce membre, en frappant l'air avec plus de rapidité qu'il ne peut céder, trouve dans ce fluide un point d'appui.

De même que la nature a placé dans presque toutes les classes d'animaux, privés de la puissance de voler, quelques espèces privilégiées auxquelles elle a accordé cette brillante propriété, de même elle a refusé à quelques espèces des classes d'animaux doués de cette faculté, le pouvoir de partager cet avantage ; c'est, parmi les oiseaux, le casoard, l'autruche, etc. ; parmi les lépidoptères, quelques femelles des bombix ; parmi les nevroptères, quelques termes ; parmi les orthoptères, des mantes, des criquets, etc. ; parmi les coléoptères, beaucoup d'espèces ; parmi les hyménoptères, les mulets de fourmis, de mutilles, quelques ichneumons. Parmi les diptères, au contraire, il n'y a qu'une ou deux

espèces du genre hyppobosque qui soient réellement privées de cette faculté : toutes les autres espèces volent, et volent même beaucoup mieux, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, que la plupart des insectes à grandes ailes.

Les ailes des diptères étant en général petites, ces insectes sont obligés de gagner, par la vîtesse de leurs mouvemens, ce qu'ils perdent en puissance du côté de l'étendue ; c'est ce qui produit ce bourdonnement remarquable et quelquefois importun que la plupart d'entr'eux font entendre en volant.

L'observation de la nature fait voir que rarement des facultés, dont le but est à-peu-près le même, sont accordées avec la même puissance, au même animal : les oiseaux qui volent bien, marchent mal ; ceux qui nagent rapidement, volent et marchent lourdement. Il en est de même des insectes : les libellules, les papillons savent à peine marcher, tandis que les carabes,

privés d'ailes, sont aussi légers à la course que les premiers le sont dans leur vol : on doit donc s'attendre à trouver au plus grand nombre de diptères une démarche lente, et d'autant plus gênée, que leurs pattes sont plus longues ; en sorte qu'ils offrent une exception remarquable à la règle que nous avons établie dans les généralités, en annonçant que la grandeur des pattes indiquoit dans les insectes une plus grande célérité. Cette loi, dont l'application se rencontre fréquemment parmi les coléoptères, ne peut convenir aux diptères : il est aisé de s'en assurer en voyant marcher les tipules, les cousins et la plupart des mouches.

Après les ailes, la partie la plus remarquable des diptères, celle qui présente encore un caractère important pour distinguer ces insectes, c'est la bouche, quoique cette partie offre, dans les diverses espèces, des différences tellement considérables, qu'il est

difficile d'en donner une description générale.

Tous les diptères se nourrissent d'alimens liquides, parce que tous ont une bouche propre à sucer et non propre à broyer des alimens : mais comme il y a au moins deux manières de prendre, par la succion, des alimens liquides, on peut dire aussi que la bouche des diptères est construite sur deux modèles différens.

Les uns peuvent piquer différens corps renfermant des liquides, et pomper ces liquides dont ils ont ouvert les canaux ; les autres ne peuvent prendre que les liquides déjà épanchés sur les surfaces, les lécher pour ainsi dire, et les aspirer au moyen d'une espèce de trompe.

Les premiers, tels que les asiles, les taons, les cousins, les stomoxes ou mouches d'automne, ont une trompe membraneuse, composée souvent de deux demi-canaux d'inégale longueur,

qui, s'appliquant l'un contre l'autre, forment un canal entier ; dans ce canal glissent plusieurs soies aiguës qui sont les instrumens dont se sert l'insecte pour pénétrer dans les corps vivans : à la base de cette trompe assez analogue par sa forme et par ses usages à celle des hémiptères, se trouvent deux antennules ou palpes très-courts qui en font un des caractères distinctifs.

Les autres diptères ont quelquefois pour bouche un canal membraneux, rétractile, semblable à un tuyau, terminé à son extrémité par une espèce de rebord ou de lèvre : en appliquant cette espèce de bouche ou de suçoir sur les liquides épanchés, ils les font monter dans leur bouche : on trouve aussi une paire de palpes très-courts à la base de ce canal.

Presque tous les diptères suceurs se nourrissent du sang des animaux vivans, qu'ils tourmentent cruellement ; ils font pénétrer leurs soies déliées au

travers de la peau la plus épaisse et la plus dure ; ils percent celle des bœufs, des chevaux, et font sortir par la plaie imperceptible qu'ils ont faite, de grosses gouttes de sang ; les autres se contentent de lécher les liquides, végétaux, animaux ou composés, qui sont déjà épanchés ; les plus fétides comme les plus sucrés leur conviennent également ; et quoique certaines espèces se nourrissent de vinaigre, de colle aigrie, on remarque cependant que les liqueurs acides ne conviennent qu'au plus petit nombre d'entr'eux.

Les antennes des diptères sont généralement courtes ; leur structure est assez remarquable : on voit à leur base une suite d'articles plus ou moins gros, applatis ou globuleux ; le dernier est ordinairement plus large, échancré sur le côté, ou tout-à-fait en croissant ; il part de cette échancrure un poil court, roide et unique ; mais quelquefois il est rameux ou en forme de panaches :

on sent qu'il est assez difficile d'assigner un usage à de semblables parties; on doit seulement remarquer que si nous avons comparé les diptères aux hémiptères par la structure de la bouche, ils ressemblent aussi aux cigales, fulgores, etc., par leurs antennes.

Les yeux de ces insectes sont des yeux à réseau d'une moyenne grandeur ; quelquefois ils présentent les couleurs les plus brillantes ; mais ces couleurs éclatantes disparoissent peu après la mort de l'insecte.

La tête, ordinairement tronquée net postérieurement, tourne sur le corselet, au moyen d'un pédicule fort court, fort délié, mais creux cependant et même composé, puisqu'il doit donner passage aux alimens, et qu'il est accompagné du cerveau, des muscles moteurs, et de quelques vaisseaux aériens.

Le corselet n'offre rien de remarquable; il porte sur les côtés les stigmates

au nombre de deux, et postérieurement l'écusson qui est triangulaire quoiqu'arrondi, et même quelquefois presque vésiculaire.

L'abdomen est encore plus mou dans ces insectes que dans ceux des autres classes; il porte les stigmates, il est quelquefois terminé par un canal qui est une espèce d'oviducte assez ferme; mais il n'est jamais armé d'aucune espèce d'aiguillon.

Enfin les pattes, presque toujours déliées et foibles, sont terminées par des tarses composés de cinq articles; les derniers articles des tarses sont garnis en dessous de petites houppes ou brosses de poils, qui servent à ces insectes à se fixer sur les corps les plus lisses, à grimper sur les marbres, les métaux polis, les glaces perpendiculaires; à y agir, à y rester en repos sans marquer la plus légère inquiétude.

Telles sont les parties qui composent extérieurement le corps des dip-

tères, et tel est l'usage qu'ils en font. Il nous reste à parler actuellement de la génération de ces insectes et de leur développement.

Parmi ces insectes comme parmi tous les autres, le mâle est plus petit que la femelle, sur-tout par l'abdomen ; mais il a aussi souvent la tête plus grosse, les yeux plus saillans, les antennes plus composées.

Les larves qui éclosent des œufs pondus par cette femelle sont constamment apodes, et par conséquent incapables de se mouvoir pour aller d'un lieu dans un autre chercher leur nourriture ; il n'y a cependant point de mulets parmi ces insectes qui puissent soigner les larves comme le font les mulets de quelques hyménoptères ; la mère, toujours attentive, est donc obligée d'employer un moyen différent pour conserver la vie de ses enfans ; elle a soin d'aller pondre ses œufs dans le milieu des substances qui doivent leur servir

d'alimens ; en sorte que la petite larve qui vient d'éclore, étant environnée de toutes parts de la substance alimentaire, n'a qu'à ouvrir le suçoir très-simple qui lui tient ordinairement lieu de bouche pour prendre sa nourriture : c'est ainsi que les uns pondent leurs œufs sur les cadavres et les viandes mortes, dont les larves ont la faculté d'accélérer la putréfaction ; que d'autres les déposent dans les fleurs ou dans les réceptacles des végétaux, et y font naître, à la manière de quelques hémiptères, des galles ou protubérances dans lesquelles ces larves trouvent une nourriture abondante et une retraite assez sûre ; que d'autres répandent leurs œufs au milieu des eaux ; les habitans microscopiques de ce liquide servent de nourriture aux larves de ces diptères ; elles sont alors plus agiles, et savent fort bien, quoique privées de pattes réelles, se transporter d'un lieu dans un autre par les mouvemens d'on-

dulation qu'elles donnent à leur corps : enfin, il en est qui choisissent pour leur larve une habitation plus remarquable encore, mais présentant toujours à la larve le logement et la nourriture en même temps : ils sont assez hardis pour déposer leurs œufs dans le corps même des animaux vivans. Ils les tourmentent d'une manière cruelle et quelquefois mortelle, ainsi que nous le verrons en parlant des *oestres*.

Toutes ces larves sont privées d'yeux ; leur bouche consiste presque toujours en un simple suçoir ; leur corps est mou et cylindrique, quelquefois un peu déprimé ; leur peau est fine : les stigmates peu nombreux ont des positions variées et des formes singulières ; ils sont souvent placés à l'extrémité de l'abdomen.

La métamorphose de ces larves paroît encore plus remarquable que leur manière de vivre. Elles croissent très-promptement : lorsqu'elles ont pris

toute leur croissance, elles deviennent immobiles, mais ne changent point de figure. Le seul changement qui paroît s'opérer en elles, c'est le durcissement de leur peau. En effet, cette enveloppe devient dure et cornée, plus brune qu'elle n'étoit auparavant. Si au bout de quelque temps on l'ouvre, on trouve dans cette enveloppe le diptère qui doit en sortir; mais ses parties molles et transparentes sont repliées sur elles-mêmes; c'est une véritable nymphe analogue à celle des coléoptères et des hyménoptères. La peau durcie de la larve n'étoit donc point celle de cette nymphe : elle faisoit ici fonction de coque ou d'enveloppe extérieure.

Lorsque cette nymphe a acquis les forces nécessaires, elle fait sauter une calotte de l'extrémité de sa coque, et en sort à l'état parfait. On a remarqué qu'elle avoit été quelquefois forcée de se retourner dans cette coque pour sortir par l'extrémité la plus aisée à forcer.

C'est au commencement de l'automne que ces diptères paroissent en plus grand nombre. La durée de la vie de ces insectes est très-courte. Comme ils aiment beaucoup la chaleur, ils sont engourdis et tués par les premiers froids.

ORDRE SEPTIÈME.

LES DIPTÈRES.

CXCIIe GENRE.

OESTRE.

Caractères génériques. Antennes courtes, sétacées, premier article gros et globuleux. — Trompe très-courte, rétractible, sétacée, cachée entre deux espèces de lèvres vésiculeuses. — Suçoir composé de trois soies membraneuses, flexibles, courtes, presque égales, appliquées sur la trompe.

Les deux caractères principaux qui distinguent les oestres des autres insectes de cet ordre, sont des antennes très-courtes et très-déliées, et la bouche qui n'est point apparente; car on n'apper-

çoit, dans l'endroit où elle est ordinairement placée, que trois petits points enfoncés.

La tête est arrondie antérieurement, presque aussi large que le corselet, munie de deux yeux à réseau assez grands, de forme ovale, et de trois petits yeux lisses; les antennes placées vers le milieu de la partie antérieure de la tête, sont composées de deux articles, dont le premier est gros, en forme de tubercule; le second mince et sétacé, sort du milieu du premier; la trompe est très-courte, rétractible; les trois soies qui forment le suçoir, sont appliquées dessus.

Le corselet est assez gros, renflé; l'abdomen de forme oblongue, un peu convexe en dessus.

Les ailes sont de la longueur de l'abdomen, sur lequel elles sont couchées; dans quelques individus, elles en sont un peu écartées; les balanciers qui se trouvent placés au-dessous de l'origine des ailes, sont assez saillans.

Les pattes sont de longueur moyenne ; le dernier article des tarses est terminé par deux crochets assez grands et écartés ; entre ces crochets sont deux parties vésiculeuses.

Ces insectes ressemblent à une grosse mouche ; leur corps gros et court, est plus ou moins velu : ils vivent peu de temps sous leur dernière forme ; aussi ne tardent-ils pas à s'accoupler et à déposer leurs œufs. C'est sous la peau des bêtes à cornes, dans le fondement des chevaux, dans le nez des moutons, que les femelles des différentes espèces les placent : on trouve aussi des larves de ces insectes, dans la tête des cerfs, près de la racine de la langue, dans des espèces de bourses placées au fond du palais de ces animaux. L'instrument que la nature a donné à la femelle de l'oestre, pour percer le cuir épais d'un grand animal, au-dessous duquel la larve vit et croît, est placé à l'extrémité de son abdomen, où de longs poils le

cachent en partie. C'est une espèce de cylindre, d'un brun noir luisant, qui paroît écailleux. La loupe fait voir que cette partie est une sorte de tarière très-composée, qui peut s'alonger autant qu'il est nécessaire pour porter les œufs dans les chairs qui se trouvent au-dessous du cuir épais des bœufs : elle est composée de quatre tuyaux, qui rentrent les uns dans les autres ; le dernier qui est le plus court et le plus mince, vu en dessous, c'est-à-dire du côté du ventre, paroît terminé par cinq petits boutons qui sont les bouts de cinq différentes parties écailleuses. Deux de ces parties sont d'égale longueur et placées de chaque côté ; les trois autres sont derrière celles-ci, et disposées en fleurs de lys ; ces dernières sont destinées à préparer le logement des œufs. Chacune d'elles est un crochet, dont on n'apperçoit que le coude, parce que la pointe est recourbée en dessous ; ces trois crochets sont les seules parties qui agis-

sent sur la peau; leurs pointes réunies, forment une cavité semblable à celle d'une tarière qui se termine en cuiller. Il paroît que les piqûres de ces insectes ne sont pas communément bien douloureuses; mais cependant il peut y avoir des circonstances où elles le sont beaucoup; c'est, par exemple, lorsque des filets de nerfs viennent à être déchirés; alors la bête à cornes fait des sauts, se met ensuite à courir avec une telle vîtesse que rien ne peut l'arrêter, et finit par entrer dans une espèce de fureur. Réaumur, qui a ouvert des femelles d'oestres, a trouvé leur corps rempli d'un si grande quantité d'œufs, que, selon cet Observateur, une seule femelle peut suffire à faire venir des bosses sur tous les bestiaux d'un assez grand canton. Chaque femelle fait au même animal un nombre considérable de petites plaies dont chacune est le nid d'un œuf, et c'est-là qu'il doit être couvé par la chaleur de l'animal. Dès

que la larve est sortie de l'œuf, elle est logée dans un lieu où elle trouve des alimens en abondance, et où elle est à l'abri des injures de l'air.

Ces larves ont le corps applati en dessus, convexe en dessous, plus gros à l'extrémité postérieure qu'à la partie antérieure; divisé en onze anneaux, dont le huitième est plus renflé que les autres : elles sont dépourvues de pattes; la peau à la vue simple, paroît finement chagrinée; mais la loupe y fait découvrir des épines plattes, triangulaires; le dessous du corps est plus garni de ces épines que le dessus; celles qui sont placées sur la partie anterieure de chaque anneau ont leur pointe dirigée en arrière, et celles de la partie postérieure l'ont dirigée en avant; à l'exception du dixième et onzième anneaux, tout le dessous du corps est armé d'épines de cette sorte; le dos n'en a de semblables et disposées de même que sur les trois premiers anneaux. La larve se

sert de ces épines, comme de pattes pour se fixer et changer de place, en les appuyant contre les parois de la cavité qu'elle habite. Ces épines peuvent aussi par leur frottement irriter l'intérieur de la plaie, y causer un épanchement de suc, et une suppuration nécessaire à la larve. La bouche diffère un peu de celle des autres larves de cet ordre : elle n'est qu'une cavité dont la moitié postérieure est environnée de quatre mamelons charnus très-mousses; à l'endroit où sont ordinairement placées les mandibules, on y apperçoit deux petits boutons écailleux, d'un brun noirâtre; à côté de chacun d'eux est un petit mamelon charnu; une portion d'anneau garnie d'épines, y forme comme une lèvre supérieure; l'extrémité du corps est souvent terminée par un plan circulaire, divisé en deux parties inégales, dans la plus grande partie qui est plus proche du dos, sont deux grands stigmates analogues à ceux des autres

larves. Deux pièces brunes, cornées, en relief, en forme de croissant, entourent chacune l'un de ces stigmates; outre ceux-ci, dans la partie la plus près du ventre, sont encore huit autres stigmates, plus petits, rangés sur une même ligne; au-dessus se trouvent quelques petits trous, et un peu plus loin des chairs relevées et froncées comme pour boucher une ouverture qui est celle de l'anus. Selon Réaumur, ces petits stigmates sont destinés à donner passage à l'air qui sort du corps et les grands à lui donner entrée.

Les endroits du corps des animaux où ces larves habitent, sont très-marqués en de certains temps, et très-aisés à reconnoître; au-dessus de chaque larve, est une élévation ou tumeur, semblable à une bosse; chaque bosse a intérieurement une cavité qui croît à mesure que la larve grandit: ce n'est que vers le milieu de mai qu'on voit des bosses dans toute leur grosseur; les plus

grosses ont environ seize à dix-sept lignes de diamètre à leur base, et s'élèvent d'un pouce ou davantage; à peine sont-elles sensibles avant l'hiver. C'est ordinairement sur les jeunes vaches et les jeunes bœufs, qu'on trouve le plus de ces bosses : il est rare d'en voir sur de vieux animaux de cette espèce. Quelques vaches n'en ont que trois ou quatre, d'autres en ont trente à quarante : elles ne sont pas toujours placées dans les mêmes endroits; assez ordinairement il y en a près de l'épine du dos; mais il y en a de placées près des cuisses et des épaules, même sur ces dernières; les unes sont isolées, les autres si rapprochées qu'elles se touchent. Les bêtes à cornes de tous les pays ne sont pas sujettes à avoir de ces bosses : on n'en trouve point à celles qui vivent dans les plaines, et on en trouve ordinairement à celles qui vivent dans les pays de bois.

La larve prend son accroissement dans cette tumeur, et n'en sort que

pour subir ses métamorphoses. La tumeur d'où la larve est prête à sortir, a un trou assez grand pour se faire remarquer; ce trou, par où l'œuf a été introduit, n'a jamais été fermé, il s'est même agrandi, à mesure que la tumeur a crû; ces trous sont rarement placés au sommet de la bosse, et assez souvent très-près de sa circonférence. Il est bien essentiel à la larve que ce trou reste toujours ouvert; car c'est par là qu'elle conserve une communication avec l'air qu'elle a besoin de respirer; la larve est toujours placée dans la position la plus favorable pour recevoir l'air; comme ses stigmates sont placés à sa partie postérieure, elle a toujours le derrière en haut, vis-à-vis du trou, et souvent de niveau avec le bord intérieur de cette ouverture.

La larve de la tumeur d'un animal, est une larve d'une galle animale; nous n'avons pas autant d'exemples de galles de ce genre, que nous en avons de gal-

les végétales. En décrivant les surprenantes variétés que ces dernières offrent, nous n'avons point vu qu'il fût essentiel aux larves qui les habitent, de se conserver une communication avec l'air extérieur ; mais les ouvertures par lesquelles l'air parvient à l'habitant de la galle ligneuse, n'en sont pas moins réelles, quoique leur petitesse les dérobe à notre vue. L'usage du trou de nos galles animales, n'est pas seulement de donner entrée à l'air : il a un autre usage, au moins aussi important ; on peut s'en assurer en considérant l'intérieur de la cavité ou le logement de la larve, dont la capacité est telle, qu'elle peut s'y retourner. On doit s'attendre à trouver cette habitation très-dégoûtante ; on ne peut en donner une idée sans en rappeler de désagréables. Chaque larve est dans une plaie considérable, où il se doit faire une suppuration ; une partie de la cavité ne peut donc manquer d'être remplie de pus : si celui qui s'y forme

journellement n'avoit point d'issue, la tumeur deviendroit un abcès dans lequel la larve périroit; mais le trou de la bosse qui donne entrée a l'air, permet au pus de sortir. Cette matière occupe le fond de la cavité, et c'est aussi au fond de la cavité que la larve qui a été destinée par la nature à croître dans un endroit où se trouve la plus dégoûtante de toutes les matières, a sa tête : elle y est donc continuellement, ou presque continuellement dans le pus; mais malgré tout ce que notre imagination nous en peut dire, la tête de la larve est plongée dans une espèce de lait ou de chyle plus animal et plus préparé que le lait et le chyle ordinaire; car ce pus n'est autre chose que des matières animales, et sur-tout des chairs bien dissoutes, et pour ainsi dire bien digérées et mêlées avec ce qui s'échappe des vaisseaux ouverts. Cette matière paroît être l'unique aliment accordé à la larve; car d'après la conformation

de sa bouche, il n'y a pas d'apparence qu'elle vive de chair, puisqu'elle est dépourvue de mandibules, qui sont les parties qui servent à la dépécer, et elle ne semble propre qu'à recevoir la liqueur dont elle est toujours environnée. Deux ou trois jours avant de quitter son habitation, la larve en agrandit l'ouverture avec l'extrémité postérieure de son corps, ensuite elle en sort à reculons, roule sur le corps de l'animal, et tombe à terre; peu après elle se traîne en avant, et cherche un endroit où elle puisse subir ses métamorphoses. C'est ordinairement dans le gazon, sous une pierre, qu'elle se retire, et elle y reste parfaitement tranquille. Sa peau qui est molle, et qui doit devenir la coque sous laquelle toutes ses métamorphoses s'accompliront, prend peu à peu de la consistance, au bout de vingt-quatre heures elle résiste à une légère pression, et au bout de deux jours elle est en état d'en soutenir une assez forte.

Pendant que la peau se durcit, les anneaux du corps s'effacent peu à peu, et la peau qui étoit d'un gris foncé, devient noire; alors l'insecte s'en est détaché en entier ou en grande partie : elle est devenue pour lui une coque très-solide, d'où il ne sortira que sous sa dernière forme. L'épaisseur de cette coque, selon Réaumur, égale celle du maroquin. Pour en sortir, l'insecte parfait, après avoir quitté sa dépouille de nymphe, en détache une pièce triangulaire, qui se trouve à sa partie antérieure et supérieure, et dont les bords tiennent foiblement au reste.

Ces larves, comme nous l'avons dit, ne croissent pas seulement dans les tumeurs des bœufs et des vaches. Redi a parlé des larves de même espèce qui vivent dans des tumeurs de cerfs. Vallisnieri croit que les daims et les chameaux sont sujets à avoir de ces bosses, et que les chevaux en ont quelquefois. Selon Linnée, les rennes nourrissent

aussi sous leur peau des larves du même genre.

La larve de l'oestre du cheval naît et prend son accroissement dans ses intestins; c'est en été et au commencement de l'automne que la femelle cherche à s'introduire dans le fondement des chevaux, pour y déposer ses œufs. Les larves pénètrent quelquefois jusque dans l'estomac de cet animal. Cette larve, et celle qui vit dans le nez des moutons, diffèrent un peu de celle des tumeurs du boeuf; elles sont verdâtres ou jaunâtres lorsqu'elles sont jeunes, et brunissent en vieillissant; leur bouche est semblable à celle de la larve de l'oestre du bœuf, mais elle a de plus deux crochets écailleux, qui leur servent à se cramponner dans l'intestin, ou dans la cavité du nez, et à empêcher qu'elles ne soient poussées en dehors par les matières qui passent dans ces endroits, et par le mouvement péristaltique des intestins. Outre ces crochets, les onze anneaux de

leur corps sont bordés de pointes triangulaires, dont l'angle aigu est tourné vers le derrière de la larve; de sorte que par la disposition de ces épines, elle peut avancer dans la cavité où elle vit, mais ne peut reculer. Les stigmates postérieurs de ces larves sont enfermés dans une espèce de bourse, qui s'ouvre de temps en temps, et laisse voir une cavité assez profonde, dans le fond de laquelle on découvre six sillons, qui sont les véritables ouvertures des stigmates. L'usage de cette bourse est de mettre à couvert les stigmates, et d'empêcher que leurs ouvertures ne soient bouchées par les excrémens ou autre matière visqueuse.

Pour se transformer, ces larves sortent de l'endroit qu'elles habitent, tombent à terre et cherchent une retraite pour subir leurs métamorphoses, qui sont les mêmes, et ont lieu de la même manière que celles des larves des tumeurs des bœufs. Toutes les larves d'oestres,

avant de passer à l'état de nymphe, prennent une forme ovale; leur peau se durcit, et leur sert de coque. Elles restent un mois, ou plus, sous la figure de nymphe, et deviennent ensuite insecte parfait.

Des observations de plusieurs années ont fait voir à Réaumur que les chevaux qui nourrissent de ces larves, ne se portent pas moins bien que ceux qui n'en sont pas attaqués; mais Vallisnieri leur a attribué la cause d'une maladie épidémique, qui fit périr beaucoup de chevaux dans le Véronnois et le Mantouan en 1713. Le docteur Gaspari ayant disséqué quelques jumens mortes de cette maladie, a trouvé dans leur estomac une si grande quantité de ces larves, que pour en donner quelque idée, il compare le nombre de celles qu'il y a vues, à celui des grains d'une grenade ouverte. Chaque larve s'étoit fait une espèce de cellule, en rongeant la membrane de l'estomac. Dans la cavité oc-

cupée par chacune d'elles, on pouvoit facilement loger un grain de blé de Turquie. Les membranes extérieures étoient enflammées, et les intérieures ulcérées. Il a trouvé très-peu de ces larves dans les intestins grèles, et quelques-unes seulement dans les gros intestins, auxquels elles s'étoient accrochées sans les avoir rongés. Au reste, peu de femelles suffiroient pour peupler l'intérieur des chevaux, si elles y déposoient tous leurs œufs, et que tous y vinssent à bien; car Vallisnieri en a compté plus de sept cents dans le corps d'une seule femelle.

Le nom d'oestre a été donné à ces insectes, à cause de l'agitation extrême ou espèce de fureur qu'ils causent aux grands animaux, lorsqu'ils veulent s'introduire dans leur nez ou leur fondement. On en a décrit huit espèces, dont sept habitent l'Europe, la huitième se trouve à la Caroline.

L'Oestre des bêtes à cornes, *Oestrus buccatus.*

Cet insecte est le plus grand de ceux de ce genre. La tête est grise, avec quelques points noirs brillans; le corselet gris, avec les côtés pâles; l'abdomen gris, avec des bandes transversales blanches, et quelques points noirs; les ailes et les balanciers sont bruns.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale, sur différens animaux. Le cit. Bosc en a trouvé deux individus sur un lièvre.

L'Oestre des Bœufs, *Oestrus Bovis.*

Il est de la grandeur d'une grosse mouche : les yeux sont noirs; le corselet est jaune, avec une bande transversale noire sur le milieu, et quelques poils noirs et fauves au milieu du bord postérieur; l'abdomen est fauve, avec le dernier an-

neau et les bords des autres noirs; il est terminé par une espèce de queue recourbée en dessous. Les ailes sont blanches, avec une large bande transversale brune sur le milieu, et trois petits points vers l'extrémité; les balanciers sont blancs; les pattes pâles.

On le trouve en Europe. La femelle dépose ses œufs sous le cuir des bœufs. *Voy.* Génér. de ce genre.

L'Oestre des Veaux, *Oestrus Vituli.*

Il a environ sept lignes de longueur: les antennes sont testacées; la partie antérieure de la tête est couverte de poils blancs, et la supérieure de poils testacés; les yeux sont bruns. Le corselet est velu, de couleur fauve, avec quelques poils cendrés sur les côtés, et une large bande transversale brune sur le milieu; les ailes sont blanches, avec une large bande obscure sur le milieu, et quelques



4



1



2



3

Baraband del. *V.e Tardieu Sculp.*

1. Oert. des veaux. 3. Taban. ruficorne.
2. Taban. albipède. 4. Taban. noir.

points de la même couleur à l'extrémité; l'abdomen, les balanciers et les pattes sont de couleur ferrugineuse sans taches.

On le trouve dans presque toute l'Europe.

L'Oestre du nez des Moutons, *Oestrus Ovis.*

Il a cinq lignes de longueur : il est de couleur grise, couvert de petites taches noires et de petits tubercules de même couleur, qui le font paroître chagriné; son corps est peu velu; la partie antérieure de sa tête est d'un jaune pâle; ses ailes ont des lignes longitudinales noires, depuis leur origine jusque vers l'extrémité, où est une ligne transversale de même couleur; ses pattes sont brunes.

On le trouve en Europe. Sa larve habite dans les sinus frontaux du nez des moutons.

L'Oestre du fondement des Chevaux, *Oestrus Equi.*

Il est de la grandeur du précédent, très-velu : le premier article des antennes est brun, globuleux ; le corselet est noir, peu velu sur le milieu, avec des poils jaunâtres sur les côtés ; l'abdomen est noir, couvert de poils jaunâtres à son origine, et de poils d'un jaune foncé à l'extrémité ; le milieu est lisse. Les ailes ont une teinte brune ; les pattes sont jaunâtres ; la femelle a le corps plus alongé et moins velu que celui du mâle ; ses ailes sont aussi d'un brun plus foncé.

On le trouve en Europe. La larve vit dans les intestins des chevaux. *Voyez* Génér. de ce genre.

CXCIII^e GENRE.

TAON.

Caractères génériques. Antennes courtes, rapprochées, composées de sept articles, dont le troisième grand, dilaté, ayant une espèce de dent latérale, les trois derniers courts, peu apparens, terminés en pointe. — Trompe courte, bilabiée, cannelée. — Suçoir divisé en sept pièces; quatre supérieures, larges, applaties, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules grandes, contournées et appuyées sur la trompe.

Les taons, qui portent en latin le nom de *tabanus*, ressemblent à de grandes mouches; ils sont connus par le tourment qu'ils causent aux chevaux et aux bœufs, en leur suçant le sang continuellement, et avec le plus grand acharnement, pendant l'été; c'est ordinairement au commencement de cette saison qu'ils commencent à paroître.

Les antennes sont subulées, de la longueur de la tête; le troisième article est grand, dilaté; les suivans sont peu distincts : elles sont terminées en pointe, et insérées à la partie antérieure de la tête, très-rapprochées à leur base.

La tête est beaucoup plus large que longue; arrondie antérieurement, applatie, et un peu concave postérieurement : elle tient au corselet par un col court et mince. Les deux yeux à réseau, sont très-grands, ils couvrent presque tout le devant et les côtés de la tête, et ne laissent entre eux, dans la femelle, qu'un très petit espace; mais dans le mâle, ils l'occupent toute entière, et se touchent par leurs bords intérieurs; dans l'insecte vivant, ils sont colorés par bandes ou tachetés; mais après sa mort, ils sont d'un brun obscur. Sur le derrière de la tête, sont trois petits yeux lisses.

La trompe, qui est presque perpendiculaire au plan de position, est à dé-

couvert, et non dans une cavité de la tête, comme celles des mouches; elle est noire, charnue, composée d'une tige courte et de deux grosses lèvres; en dessus, elle a une coulisse, dans laquelle se trouve placé un corps pointu, qui est le suçoir; les pièces qui le composent sont en forme de lancette, minces et pointues à l'extrémité, ce qui les rend très-propres à percer la peau des chevaux et d'autres animaux; elles sont presque cornées, et se trouvent soutenues dans la coulisse de la trompe les unes par les autres. Les antennules sont coniques, avancées, plus longues que la tête, composées de deux articles, dont le premier est court et mince à son origine, gros à l'extrémité : le second est renflé à la base, diminue insensiblement de grosseur, et se termine en pointe mousse. Elles ont leur insertion de chaque côté de la base de la trompe, et la recouvrent en dessus.

Le corselet est grand, lisse, de forme

ovale. L'écusson est arrondi, distinct; l'abdomen est ovale, alongé, divisé en sept anneaux.

Les ailes sont alongées, plus longues que l'abdomen, sur lequel elles sont couchées; dans quelques espèces, elles ont des taches et des bandes qui les rendent très-jolies. Les écailles qui se trouvent au-dessous de l'origine des ailes sont de forme ovale, plates et rebordées tout autour; les balanciers sont placés sous ces écailles.

Les pattes sont de moyenne longueur; les tarses terminés par deux crochets, entre lesquels sont trois pelottes.

C'est ordinairement dans les prés bas et les bois humides qu'on trouve les taons en abondance. Ils volent en plein jour avec rapidité et en bourdonnant, sur-tout quand il fait très-chaud et que le soleil luit, on les voit alors poursuivre les chevaux et les bœufs, s'y attacher et leur sucer le sang; ils attaquent aussi quelquefois les hommes, mais

plus rarement. On a observé que ceux qui attaquoient les chevaux et autres animaux étoient, des femelles; on n'a jamais remarqué aucun mâle parmi elles. On a fait la même observation à l'égard des cousins, dont jamais les mâles ne viennent nous piquer. On trouve souvent des taons mâles sur les fleurs desquelles ils semblent tirer leur nourriture en les suçant avec leur trompe. Vers la fin du jour, on les voit voler en l'air, et faire plusieurs tours et détours dans un assez petit espace, c'est sans doute pour inviter les femelles à se rendre auprès d'eux.

Degéer, qui le premier a parlé de la larve de ces insectes, a observé celle du taon des bœufs. Elle vit dans la terre, elle est sans pattes, d'un blanc jaunâtre; son corps est cylindrique, divisé en douze anneaux; la partie antérieure se termine en pointe conique; la tête est écailleuse, petite, alongée, munie de deux petites antennes courtes, d'anten-

mules, et de deux grands crochets mobiles, écailleux placés en dessus de la tête, et recourbés en dessous. Degéer croit qu'ils servent à la larve pour creuser la terre, dans laquelle elle s'enfonce. Le dernier anneau du corps est en forme de petit tubercule conique et membraneux; son extrémité est garnie d'une petite pièce alongée, relevée, écailleuse, d'un brun jaunâtre, placée verticalement, à laquelle on remarque une fente longitudinale, qui paroît être un stigmate. En dessous du pénultième anneau, près de celui qui le précède, est une élévation charnue, garnie également au milieu d'une fente longitudinale que Degéer croit être l'ouverture de l'anus. Sur le devant du quatrième, cinquième et des anneaux suivans, jusqu'au dixième inclusivement, est une espèce de cordon qui fait le tour du corps: ces mêmes anneaux ont encore vers les côtés et en dessous, des éminences charnues, en forme de tubercule, que la

larve peut retirer dans le corps et faire sortir à volonté. Pour changer de place, cette larve, qui n'a point de pattes, donne des mouvemens vermiculaires à ses anneaux, et fait en même temps usage des crochets de sa tête et des tubercules charnus de ses anneaux qui lui servent de pattes. C'est dans la terre qu'elle se change en une nymphe de forme cylindrique, dont le ventre est divisé en huit anneaux; au bord postérieur de chacun de ces anneaux est une frange de longs poils gris; le dernier est armé à son extrémité de six pointes dures et écailleuses, qui semblent servir à la nymphe pour la pousser en dehors de la terre. Environ un mois après que la larve a changé de forme, l'insecte parfait sort de la dépouille de nymphe par une ouverture longitudinale, qui se fait dans toute la longueur du dessus du corselet, et une semblable de chaque côté de la tête.

On connoît environ cinquante espèces de taon : une vingtaine se trouve en

Europe, les autres en Afrique, en Amérique et en Chine.

Le Taon des Bœufs, *Tabanus Bovinus*.

Il a environ onze lignes de longueur : la tête est d'un blanc grisâtre, avec les yeux bruns; le corselet est d'un brun noirâtre avec cinq lignes longitudinales grises en dessus; le dessous et les côtés sont couverts de poils courts et blanchâtres; l'abdomen est de la couleur du corselet, avec un peu de jaune sous les ailes, et trois taches triangulaires blanchâtres sur chaque anneau ; ses bords latéraux sont aigus et blanchâtres ; les ailes sont transparentes, veinées de brun ; les pattes sont d'un brun noirâtre, avec une grande tache jaunâtre sur chaque jambe.

On le trouve en Europe pendant l'été : il incommode beaucoup les bœufs et les chevaux.

Le Taon Morio, *Tabanus Morio.*

Il est de la grandeur du précédent, entièrement noir, lisse, à l'exception de quelques poils courts de chaque côté du corselet; la dent latérale du troisième article des antennes est très-grande; les ailes ont une teinte brune; les pattes sont de la couleur du corps.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, en Barbarie.

Le Taon d'automne, *Tabanus autumnalis.*

Il a environ sept lignes de longueur: la tête est grise; les yeux sont bruns dans l'insecte mort; le corselet est gris en dessous et sur les côtés, brun en dessus, avec cinq lignes longitudinales et quelques poils blanchâtres sur chaque côté; l'abdomen est brun en dessus, avec une tache triangulaire sur le milieu de chaque anneau, et une pe-

tite arrondie de même couleur vers les côtés, le dessous est blanchâtre ; les ailes sont transparentes, veinées de brun ; les pattes grises, avec une grande tache jaunâtre à la base des jambes.

Le Taon ardent, *Tabanus calens.*

Il est plus grand que le taon des bœufs : la tête est jaune ; les yeux sont verdâtres ; les antennes de couleur rousse ; le corselet est d'un brun roux ; l'écusson est fauve, avec une tache noire ; l'abdomen est d'un brun obscur, noirâtre, avec une ligne grise à l'extrémité de chaque anneau ; les ailes sont jaunâtres, avec les nervures fauves ; les pattes et les antennules sont de même couleur que les antennes ; la trompe est noire.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Taon albipède, *Tabanus albipes.*

Il a environ un pouce de longueur : la tête est noire ; les yeux sont bruns ; le corselet est noir, couvert en dessus et sur les côtés de poils fauves ; l'abdomen est lisse en dessus et en dessous, d'un brun noirâtre, avec quelques poils fauves sur les côtés ; les ailes sont d'un blanc jaunâtre à la base, brunes à l'extrémité, avec une grande tache d'un brun foncé sur le milieu ; les cuisses sont noires, velues, les jambes blanches, les tarses noirâtres.

On le trouve en France, aux environs de Paris.

Le Taon fervent, *Tabanus fervens.*

Il est de grandeur moyenne ; la tête et les antennes sont jaunes ; les yeux bronzés ; le corselet est d'un brun obs-

cur, jaune sur les côtés; l'abdomen est jaune, à l'exception des deux ou trois derniers anneaux, qui sont d'un brun obscur en dessus; les ailes sont brunes, avec une petite tache d'un jaune pâle sur le milieu; les pattes sont jaunes, avec les tarses bruns.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Taon rôti, *Tabanus excæstuans*.

Il a environ sept lignes de longueur; la tête est d'un brun grisâtre; les yeux sont obscurs; les antennes noirâtres; le corselet est gris, quelquefois d'un brun roux; l'abdomen est d'un brun noirâtre, avec l'extrémité des anneaux d'un gris cendré; les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes; les cuisses et les tarses sont noirs; les jambes blanchâtres, avec l'extrémité noire.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

Le Taon ruficorne, *Tabanus ruficornis.*

Il a dix lignes de longueur ; la tête est d'un blanc jaunâtre à sa partie antérieure ; les antennes sont fauves ; les yeux bruns ; le corselet est d'un brun noirâtre, avec quelques lignes longitudinales d'un gris jaunâtre sur le milieu, et des poils de la même couleur sur les côtés ; l'abdomen est d'un noir bleuâtre en dessus, avec une tache triangulaire d'un blanc jaunâtre sur le milieu de chaque anneau ; le dessous est d'un blanc jaunâtre, avec le bord des anneaux blanchâtre ; les pattes sont brunes, avec les cuisses testacées.

On le trouve à la Caroline.

Le Taon noir, *Tabanus atratus.*

Il est long de huit lignes ; tout le corps est d'un noir bleuâtre ; les yeux sont d'un gris presque noir ; les ailes

noires ; les pattes de la couleur du corps.

On le trouve à la Caroline.

Le Taon tacheté, *Tabanus bromius.*

Il a environ six lignes de longueur ; la tête est d'un gris foncé ; les antennes sont brunes ; les yeux verts, avec une ligne transversale de couleur pourpre ; le corselet et l'abdomen sont d'un gris cendré, avec des taches noires, qui, sur le corselet, forment des lignes longitudinales ; le dessous du corps est d'un gris foncé ; les ailes sont transparentes, sans taches, avec les nervures brunes.

On le trouve en Europe, vers le milieu de l'été ; il vole avec beaucoup de rapidité.

Selon M. Fabricius, l'eau chaude rend aux yeux de cet insecte leurs couleurs, qu'ils perdent à sa mort.

Le Taon olivâtre, *Tabanus Mexicanus.*

Il est de la grandeur du précédent; d'un vert grisâtre; la tête est grosse et plus grande que dans les autres espèces; les yeux sont d'un jaune doré luisant; l'abdomen est gros et court, terminé en pointe conique; les ailes sont transparentes, avec une légère teinte de vert et bordées de jaune : elles ont quelques petites taches brunes, placées sur les nervures; la trompe est plus longue que la tête, noire; les antennules sont d'un vert clair.

On le trouve à Surinam.

Le Taon rustique, *Tabanus rusticus.*

Il est long de quatre lignes, de couleur grise, plus foncée en dessus qu'en dessous; les ailes sont jaunâtres à leur origine et le long du bord extérieur,

transparentes à l'extrémité; les pattes sont d'un fauve pâle.

On le trouve en France, aux environs de Paris.

Le Taon occidental, *Tabanus occidentalis*.

Il a environ six lignes de longueur; la tête est grise; les yeux sont bronzés, sur l'insecte mort, sans raies ni taches sensibles; le corselet est d'un brun obscur en dessus, gris en dessous; l'abdomen est brun en dessus, avec trois lignes longitudinales jaunes, dont celle du milieu est souvent plus distincte que les deux autres, le dessous est d'un gris jaunâtre; les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes et le bord extérieur jaune; les pattes antérieures sont noires, avec la base des jambes blanche; les autres sont jaunes, avec les tarses noirs.

On le trouve à Surinam.

Le Taon tropique, *Tabanus tropicus.*

Il a environ neuf lignes de longueur; les antennes sont fauves mélangées de noir; les yeux sont d'un vert luisant, avec trois bandes transversales de couleur pourpre; la trompe est noire, avec les antennes grises; le corselet est brun, avec des poils gris en dessous et sur les côtés; l'abdomen est brun, avec une grande tache fauve de chaque côté des deux ou trois premiers anneaux; tous les anneaux sont bordés de gris postérieurement; les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes, et une petite tache de même couleur le long du bord extérieur.

On le trouve en Europe. C'est de cette espèce de taon, que les chevaux ont le plus à souffrir; pendant qu'il fait chaud, il ne les laisse jamais en repos, et les pique si fort, que souvent le sang coule de la plaie.

Le Taon pluvial, *Tabanus pluvialis.*

Il a six lignes de longueur : il est d'un brun cendré ; les antennes sont noires ; les yeux, dans l'insecte vivant, sont d'un vert brillant, avec cinq lignes transversales ondées de couleur pourpre ; entre les yeux sont trois taches rondes, d'un noir velouté, placées en triangle ; le devant de la tête, près des antennes, est d'un noir lisse luisant ; le corselet a plusieurs lignes longitudinales blanchâtres ; le dessus de l'abdomen a plusieurs taches rondes, de couleur grise ; l'extrémité des anneaux a une ligne de la même couleur ; les ailes sont transparentes, grises, parsemées de petites taches irrégulières noirâtres ; les pattes sont noires, les jambes ont des anneaux d'un jaune foncé.

Ce taon, qui paraît un peu plus tard que les autres, tourmente beaucoup les

chevaux et les bestiaux : il pique aussi les hommes, principalement quand il fait très-chaud; mais quoique sa piqûre soit douloureuse, elle ne cause point de démangeaison à la partie blessée.

On le trouve dans toute l'Europe; cette espèce est une des plus communes dans les prés.

Le Taon strié, *Tabanus striatus*.

Il a environ six lignes de longueur; la partie antérieure de la tête est couverte de poils blancs; la trompe est noire, avec les antennules blanches; les antennes sont fauves; les yeux bronzés; le corselet est d'un brun noirâtre, avec quelques lignes longitudinales peu marquées; l'abdomen est testacé, avec trois lignes blanches sur chaque anneau, qui forment trois lignes longitudinales sur l'abdomen; les ailes sont transparentes, sans taches; les pattes sont brunes, avec

les jambes et l'extrémité des cuisses, d'un blanc jaunâtre.

On le trouve en Chine, à la Caroline.

Le Taon aveuglant, *Tabanus cœcutiens*.

Il a cinq lignes de longueur; la tête est jaunâtre, avec trois taches noires, luisantes, placées en triangle à sa partie antérieure, dont deux au-dessous des antennes, la troisième au-dessus; les antennes sont noires, avec la base des premiers anneaux fauve. Dans l'insecte vivant les yeux sont de couleur verte mélangée de fauve, avec quelques points noirs; le corselet est brun, avec quelques lignes longitudinales grises en dessus et des poils fauves sur les côtés; l'abdomen a les premiers anneaux jaunes, avec une tache triangulaire noire sur chaque; les autres sont noirs, bordés postérieurement de jaune; les ailes

sont blanches, avec des bandes transversales et des taches brunes et noires; les pattes sont jaunes, les tarses noirâtres.

On le trouve en Europe, au commencement de l'été : il suce le sang des chevaux et des bœufs, et pique aussi les hommes.

Le Taon vitré, *Tabanus fenestratus.*

Il est de la grandeur du précédent; les antennes sont longues, noires, avec la base fauve; la tête est d'un gris jaunâtre, avec trois points noirs, lisses, placés en triangle à sa partie antérieure; deux au-dessous des antennes, un au-dessus; la trompe est noire, avec les antennules jaunes; le corselet est d'un gris jaunâtre, avec trois lignes longitudinales noires à sa partie supérieure; l'abdomen est jaune, avec deux taches noires sur chaque anneau, qui forment des lignes

longitudinales ; les ailes sont blanches, avec le bord extérieur brun, une grande tache de même couleur un peu au-delà du milieu, où elle forme une bande transversales et une petite tache près de l'extrémité : on voit sur le milieu de la bande un point transparent assez grand; les pattes sont ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses; celle des jambes et les tarses, noirs.

On le trouve aux environs de Paris : il est assez rare.

Le Taon lugubre, *Tabanus lugubris*.

Il est de la grandeur du taon vitré, d'un brun noirâtre ; les ailes sont brunes depuis la base jusque vers les deux tiers de leur longueur; blanches et transparentes à l'extrémité, avec une tache brune à l'angle : il a quelques poils jaunes de chaque côté de la poitrine, et en dessous de l'abdomen, sur les côtés des

premiers anneaux ; les pattes sont noires.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Taon vert, *Tabanus viridis*, Bosc.

Il a six à sept lignes de longueur : il est entièrement d'un jaune verdâtre, à l'exception de l'extrémité des antennes et de la trompe qui sont noires; des yeux qui sont très-grands et d'une belle couleur bronzée, et des derniers anneaux de l'abomen, qui ont une teinte rousse, tant en dessus qu'en dessous; les ailes sont blanches transparentes, avec les nervures d'un jaune verdâtre.

Cette espèce a été apportée de la Caoline, par le cit. Bosc.

CXCIV^e GENRE.

NÉMOTÈLE.

Caractères génériques. Antennes courtes, rapprochées, trois articles grenus, moniliformes, le dernier terminé en pointe aiguë, alongée.—Trompe courte, bilabiée, cannelée.—Suçoir divisé en quatre pièces, une supérieure, large, membraneuse, applatie, contenant trois soies courtes dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules filiformes, insérées à la base latérale du suçoir, et appuyées sur la trompe.

Le cit. Olivier à l'imitation de Degéer, a conservé le nom de némotèle, donné par Schæffer aux mouches à antennes en filets de Linnée, et dont les antennes sont placées sur le front, et non sur une espèce de bec avancé, comme celles des némotèles du citoyen Geoffroy. Le genre némotèle de Degéer, est divisé en quatre familles, et composé d'insectes dont les uns appartien-

nent au genre rhagion, les autres au genre mouche, et quelques espèces au genre midas de M. Fabricius. Les némotèles du cit. Olivier, qui sont celles de la troisième famille des némotèles de Degéer, sont décrites par M. Fabricius dans son Mantissa, sous le nom de bibio; mais dans son dernier ouvrage, cet auteur a séparé ce genre en deux; du plus grand nombre d'espèces, il a formé le genre anthrax, et de l'autre celui midas; et il a donné le nom de bibio à de nouvelles espèces, parmi lesquelles il a placé deux mouches de Linnée.

Les némotèles du cit. Geffroy, némotèles du cit. Latreille, diffèrent du celles du cit. Olivier, par la forme de corps, par la position des ailes, qui sont couchées sur l'abdomen, et par les antennes, qui sont composées de six articles, dont cinq courts, moniliformes; le sixième long, filiforme, terminé en pointe : elles sont insérées sur un bec avancé; au lieu que les antennes des

insectes de ce genre, n'ont que trois articles grenus, dont le troisième se termine en pointe aiguë, avancée; elles sont plus courtes que la tête, insérées vers le milieu de sa partie antérieure, et écartées l'une de l'autre.

La tête est arrondie, presque entièrement occupée par les yeux à réseau qui sont très-grands, et entre lesquels sont trois petits yeux lisses; la trompe est très-courte, bilabiée, entièrement cachée dans une cavité, placée en dessous de la tête, lorsque l'insecte n'en fait pas usage; le corselet est grand, de la largeur de l'abdomen.

L'adomen est de forme ovale, applati, arrondi à l'extrémité; les ailes sont grandes, beaucoup plus longues que l'abdomen, dont elles sont très-écartées.

Les pattes sont longues, minces; les tarses terminés par deux crochets.

Les némotèles ont le corps plus ou moins velu; quelques espèces ont les ailes transparentes et sans couleurs sen-

sibles; d'autres les ont opaques et très-colorées ; elles volent avec beaucoup de légéreté, sur-tout lorsque le soleil brille ; alors on les voit planer dans l'air, ensuite se poser sur les fleurs et les plantes ; et ce n'est qu'avec beaucoup d'adresse et de célérité qu'on parvient à les attraper : on ne connoît point leur larve.

M. Fabricius a décrit vingt-trois espèces d'anthrax, parmi lesquelles sont les némotèles du cit. Olivier. Comme nous ne les connoissons pas toutes, nous nous bornerons à la description de celles que nous avons sous les yeux. De ces vingt-trois espèces, douze se trouvent en Europe.

La Némotèle nigritienne, *Nemotelus nigritus*.

Elle a neuf à dix lignes de longueur : la tête et le corps sont couverts de poils courts, d'un noir brun ; les yeux sont

alongés, étroits, échancrés postérieurement; l'abdomen est large, applati, terminé en pointe conique, avec des taches blanches à l'extrémité et sur les côtés des anneaux, formées par des poils; les ailes sont plus longues que le corps, blanches, transparentes, avec les nervures et un grand nombre de taches irrégulières noires; les pattes sont longues, minces, d'un brun obscur.

On la trouve dans l'Amérique septentrionale.

La Némotèle Morio, *Nemotelus Morio.*

Elle a six lignes de longueur: tout le corps est noir, velu, avec deux taches blanches formées par des poils assez longs à l'extrémité de l'abdomen; les ailes, beaucoup plus longues que le corps, sont d'un brun presque noir, avec l'extrémité blanche, transparentes; les pattes sont noires, longues et minces.

Réaumur a trouvé cette espèce dans un morceau de bois de chêne à moitié pourri : ce même morceau avoit plusieurs cavités, dont chacune contenoit un certain nombre d'individus de quatre autres espèces de mouches, et d'une espèce de tipule : cet observateur croit qu'elles avoient été creusées par des guêpes ichneumons, *sphex*, pour y déposer leurs œufs, et que ces insectes avoient été apportés dans ces nids par le sphex pour nourrir les larves qui devoient sortir de leurs œufs.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris.

La Némotèle maure, *Nemotelus maurus*.

Elle est de la grandeur de la précédente, noire, velue, sur-tout vers les côtés : le corselet est bordé tout autour de poils blancs, roux et noirs ; l'abdomen a des bandes transversales formées

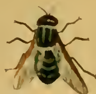
par des poils blancs ; les ailes sont noires, opaques jusqu'aux deux tiers de leur longueur, blanches et transparentes à l'extrémité ; les pattes sont noires, longues et minces.

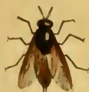
On la trouve en Europe, sur les fleurs.

La Némotèle variée, *Nemotelus varius.*

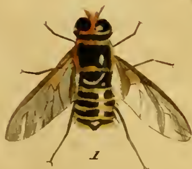
Elle est de la grandeur de la némotèle maure, velue, de couleur brune : le corselet a des poils ferrugineux sur les côtés ; l'abdomen est brun, avec des taches blanches ; les ailes sont blanches, avec trois points noirs à la base le long du bord extérieur, et deux petits points de même couleur sur le milieu ; les pattes sont noires.

On la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs.











Baraband del. Vᵉ Tardieu Sculp.

1. Nemot. Hottentote.
2. Strati. Chaméléon.
3. Larve de Stratiome.
4. Strat. triliné.
5. Strat. Clavipède.

La Némotèle éthiopienne, *Nemotelus æthiops*.

Elle a la tête et le corselet noirs, velus, sans taches ; l'abdomen noir, avec des bandes transversales blanches, et une tache d'un blanc brillant argenté de chaque côté de l'extrémité ; les ailes noires à la base, avec des points blancs, et l'extrémité blanche, avec deux points noirs ; les pattes sont noires.

On la trouve en Italie.

La Némotèle hottentote, *Nemotelus hottentotus*.

Elle est longue de sept lignes : la tête est grande, avec des poils jaunes à sa partie antérieure et en dessous ; les yeux sont bruns ; le corselet est noir, couvert de poils d'un jaune verdâtre, plus épais sur les côtés que sur le milieu ; l'abdomen est noir, également couvert de poils de la même couleur

que ceux du corselet, assez longs et en plus grande quantité sur les bords et à l'extrémité qu'en dessus; les ailes sont blanches, transparentes, avec le bord extérieur brun; les pattes sont noires, longues et minces.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs.

La Némotèle de Saba, *Nemotelus Sabœus.*

Elle est longue de cinq lignes, noire, légèrement velue; la tête a quelques poils blancs à sa partie antérieure; le corselet est presque lisse sur le milieu, bordé sur les côtés de poils jaunâtres; le bord postérieur des anneaux de l'abdomen est d'un blanc jaunâtre; les ailes sont blanches, transparentes, bordées de brun extérieurement depuis leur origine jusqu'au-delà du milieu; les balanciers ont leur extrémité jaune; les pattes sont noires, longues et minces.

On la trouve en Italie, aux environs de Paris.

CXCVe GENRE.

STRATIOME.

Caractères génériques. Antennes cylindriques, brisées, un peu plus longues que la tête, composées de trois articles, dont le premier et le troisième très-longs, le second très-court. — Trompe courte, cannelée, bilabiée. — Suçoir libre, formé d'une seule soie, reçue dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules courtes, en masse, composées de trois articles, dont le dernier gros, ovale, et insérées à la partie latérale de la trompe. — Ecusson souvent armé d'épines.

Les insectes de ce genre sont connus depuis long-temps, ils ont été décrits par Frisch, Rœsel, Linnée, Swammerdam, Réaumur et autres; mais aucuns de ces auteurs n'a cru qu'ils dussent former un genre particulier. Linnée les

a placés avec les mouches, parmi celles à antennes effilées, *antennis filatis*. Swammerdam a donné leur histoire sous le nom d'asile, et Réaumur sous celui de mouche à corselet armé. Mais le cit. Geoffroy en a fait un genre auquel il a conservé le nom français de mouche armée, qu'il a rendu en latin par celui de *stratiomys* : ce genre a été adopté par tous les auteurs qui ont écrit depuis lui.

On distingue les stratiomes des autres insectes de cet ordre, par les antennes plus longues que la tête, et dont le dernier article forme un coude à son insertion avec le second; par l'abdomen large, applati; et par les épines placées à l'extrémité de l'écusson.

Les antennes sont cylindriques, composées de trois articles; elles ont leur insertion au milieu du front, et sont très-rapprochées à leur base, très-écartées depuis le milieu jusqu'à l'extrémité.

La tête est grande, de la largeur du corselet : les yeux sont grands, de forme oblongue, occupant une grande partie de la tête, et entr'eux sont placés trois petits yeux lisses ; la trompe est terminée par des lèvres charnues, et cachée dans une cavité en dessous de la tête.

Le corselet est ovale ; l'écusson arrondi, ordinairement armé postérieurement de deux ou de plusieurs pointes, en forme d'épines roides, immobiles.

L'abdomen est ovale, applati, large au milieu, arrondi postérieurement.

Les ailes sont longues, couchées et croisées sur l'abdomen dans l'état de repos.

Les pattes sont assez longues, minces ; les tarses terminés par deux crochets entre lesquels sont trois pelottes vésiculeuses.

La larve de ces insectes vit dans l'eau, elle est sans pattes, ordinairement d'un brun verdâtre ou jaunâtre ;

son corps est alongé, applati, plus gros à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure; divisé en douze anneaux, dont les premiers sont plus courts et plus gros que les autres; les derniers plus longs, plus minces et cylindriques; la tête est petite, oblongue, dépourvue de mandibules, mais garnie de crochets durs, écailleux, et de barbillons, qui servent à la larve pour saisir ses alimens; entre ces différentes parties, en dessous de la tête, on voit une ouverture qui est la bouche, dans laquelle est un mamelon charnu qui est le suçoir, et avec lequel elle pompe sa nourriture; la peau qui recouvre les anneaux est dure mais flexible; elle permet au corps de la larve de former des angles à la jonction de chaque anneau; c'est en faisant faire successivement, et avec célérité à ces derniers anneaux des angles tournés en différens sens que cette larve avance dans l'eau, ce qui lui donne une démarche singulière: le

dernier anneau est très-remarquable ; à son extrémité se trouve une ouverture, qui est pour cette larve ce que sont à d'autres les stigmates postérieurs, et c'est par-là qu'elle pompe l'air : dans l'endroit où cette ouverture est placée, on voit une espèce d'entonnoir formé par un grand nombre de poils, qui tous partent du bout de l'anneau, et qui s'élèvent en s'inclinant en dehors ; chacun de ces poils est garni de petits poils très-fins, qui forment une espèce de frange, qui empêche l'eau de pénétrer dans l'entonnoir et de mouiller l'extrémité de l'anneau. Pour respirer l'air, la larve élève au-dessus de l'eau son dernier anneau, et souvent reste long-temps dans cette position ayant la tête en bas ; mais lorsqu'elle veut s'enfoncer dans l'eau, elle reploie la frange des poils, la rassemble en paquet et en couvre l'ouverture du stigmate, qui, par ce moyen, reste sec.

Parvenue à sa grosseur, la larve se

transforme en nymphe, sous sa peau qui se durcit sans changer de forme, et qui lui sert de coque. La nymphe, sur laquelle on distingue toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait, est très-courte, elle n'occupe que la partie antérieure de la peau ; les quatre derniers anneaux restent vides; l'insecte reste peu de temps sous cette nouvelle forme; huit ou dix jours après la métamorphose de la larve en nymphe, le stratiome quitte sa coque, et en sort par le bout antérieur, après en avoir fait sauter les deux premiers anneaux, qui se détachent facilement et tombent comme une calotte : aussi-tôt que la coque est ouverte, il en sort ses deux premières pattes et les appuie sur l'eau ; et lorsqu'il est entièrement dehors, il reste tranquillement à la surface de l'eau posé sur ses six pattes jusqu'à ce que toutes ses parties ayent achevé de se développer et de s'affermir ; dès qu'elles ont pris de la consistance, il

prend l'essor, cherche les fleurs pour sucer le miel qu'elles contiennent, et ne retourne vers l'eau que pour y déposer ses œufs.

Les stratiomes forment un genre composé d'une trentaine d'espèces, dont on trouve la plus grande partie en Europe.

Le Stratiome Chaméléon, *Stratiomys Chamœleon.*

Il a six à sept lignes de longueur : la tête est jaune ; les yeux sont bruns ; les antennes longues et noires ; le corselet est brun, couvert d'un léger duvet de couleur fauve ; l'écusson jaune, armé à l'extrémité de deux épines de la même couleur ; l'abdomen est court, large, applati, presque circulaire, d'un brun noirâtre, avec six grandes taches d'un brun foncé, dont trois de chaque côté le long du bord, et une septième à l'extrémité ; le dessous de l'abdomen

est jaune, avec le bord antérieur des anneaux noir; les pattes sont jaunes, avec les cuisses brunes; les ailes ont leur bord extérieur brun, elles sont couchées et croisées sur le milieu de l'abdomen, dont elles laissent les côtés à découvert : la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête cendrée.

On le trouve en Europe, sur les fleurs; il est commun aux environs de Paris; sa larve vit dans l'eau. *Voyez* Génér. de ce genre.

Le Stratiome à selle, *Stratiomys ephippium.*

Il est long de cinq lignes, entièrement noir, à l'exception du corselet qui, en dessus, est d'un rouge foncé, brillant, comme satiné; il est armé d'une épine noire de chaque côté; l'écusson est noir, terminé par deux épines de la même couleur; les ailes sont

noirâtres, les pattes de la couleur du corps.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Stratiome Microléon, *Stratiomys Microleon.*

Il est de moitié plus petit que le stratiome chaméléon : les antennes sont noires ; le corselet et l'écusson sont bronzés; celui-ci est armé de deux épines d'un jaune fauve ; l'abdomen est large, applati, de couleur noire, avec six taches alongées, jaunes, dont trois de chaque côté vers le bord ; les ailes sont transparentes, d'un jaune brun le long du bord extérieur ; les pattes sont noires, avec quelques taches jaunâtres.

Il habite l'Europe : on le trouve au printemps, sur les fleurs du pissenlit.

Le Stratiome moucheté, *Stratiomys tigrina.*

Il a quatre lignes de longueur : la tête, le corselet et le dessus de l'abdomen sont noirs, légèrement velus; l'écusson est noir, armé de deux épines jaunes ; le dessous de l'abdomen est d'un jaune fauve, bordé de noir tout autour ; les ailes sont blanches, avec le bord extérieur brun ; les cuisses sont noires ; les jambes fauves, avec une tache noire au milieu ; les tarses jaunes.

On le trouve en Danemarck, aux environs de Paris.

Le Stratiome Hydroléon, *Stratiomys Hydroleon.*

Il est de la grandeur du précédent : les antennes sont noires ; les yeux bruns, très-grands ; dans l'insecte vivant, ils sont d'une belle couleur verte, avec une bande transversale, violette

au milieu; le corselet est brun, couvert d'un léger duvet; l'écusson est vert, ainsi que les deux épines qui le terminent; l'abdomen est vert; en dessus sur le milieu, il a une large bande longitudinale noire; le dessous est sans taches : les ailes sont blanches et transparentes; les pattes sont jaunâtres.

On le trouve aux environs de Paris, en Hollande, à Surinam.

Le Stratiome triliné, *Stratiomys trilineata*.

Il a trois lignes de longueur : les yeux sont bruns, et occupent presque toute la tête; le corselet est verdâtre, avec trois lignes longitudinales noires; l'écusson et les deux épines sont verdâtres; l'abdomen est vert, avec trois ou quatre lignes transversales noires, qui forment des angles; les ailes sont blanches, transparentes, avec le bord extérieur

brun ; les pattes sont jaunes ; le dessous du corselet est noir.

On le trouve aux environs de Paris, dans les prairies.

Le Stratiome Hypoléon, *Stratiomys Hypoleon.*

Il varie, pour la grandeur, depuis trois jusqu'à cinq lignes : les antennes sont noires ; le dernier article est sétacé ; le corselet est d'un noir mat, avec deux taches jaunes de chaque côté ; l'écusson et les deux épines qui le terminent sont jaunes ; l'abdomen est noir, avec cinq taches jaunes, dont deux de chaque côté placées obliquement ; la cinquième à l'extrémité ; le dessous du corps est noir, sans taches ; les pattes sont jaunes, avec la base des cuisses et l'extrémité des tarses noires.

On le trouve au nord de l'Europe, aux environs de Paris.

Le Stratiome clavipède, *Stratiomys clavipes*.

Ce stratiome diffère un peu des autres par la forme de l'abdomen, qui est alongé, conique : il a trois lignes de longueur ; la tête, les antennes et le corselet sont noirs ; l'écusson est noir, armé de huit épines de la même couleur, qui forment une espèce de demi-cercle à son extrémité ; l'abdomen est jaune, sans taches ; les ailes sont noirâtres ; les pattes sont jaunes, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs.

On le trouve en Suède, aux environs de Paris.

CXCVI^e GENRE.

SYRPHE.

Caractères génériques. Antennes courtes, composées de deux articles, dont le premier ovale, comprimé, et le second formant une soie très-mince. — Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée. — Suçoir divisé en quatre pièces ; la supérieure plus longue et plus large, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules minces, articulées, de la longueur des soies, insérées à côté du suçoir, et appliquées sur la trompe.

Les syrphes ont beaucoup de rapport avec les mouches, parmi lesquelles Linnée, Degéer, le cit. Geoffroy, et d'autres auteurs les ont placés; mais ils en diffèrent par différentes parties, particulièrement par celles de la bouche. Le suçoir des mouches n'est composé que d'une seule soie, au lieu

que celui des syrphes est formé de quatre. Les antennules sont aussi de forme différente, comme on le verra par la description de ces parties. M. Fabricius, en séparant ces insectes des mouches, en a fait un genre sous le nom de *syrphus*, et ce genre a été adopté par les auteurs qui ont écrit depuis lui.

Les syrphes ont les antennes courtes, composées de plusieurs articles, dont deux seulement sont très-apparens; le premier est ovale, applati, en forme de palette, duquel il sort une soie latérale. Dans quelques espèces, cette soie est garnie de chaque côté de petits poils fins; ce qui donne à ces antennes de la ressemblance avec une plume; elles sont très-rapprochées à leur base, et insérées au milieu du front.

La tête est grande, arrondie, jointe au corselet par un col musculeux peu visible; elle est terminée antérieurement par une espèce de bec court, obtus, presque perpendiculaire à la tête, sous

lequel la trompe est cachée, et munie de deux grands yeux à réseau, de forme oblongue, souvent réunis dans l'un des deux sexes, occupant la plus grande partie de la tête, et de trois petits yeux lisses placés en triangle sur le front.

Le corselet est court, de forme ovale, presque aussi large que l'abdomen ; l'écusson grand, arrondi postérieurement ; l'abdomen est de forme ovale, plus ou moins convexe en dessus, obtus à l'extrémité.

Les ailes sont oblongues, plus longues que l'abdomen ; les écailles arrondies ; les balanciers sont courts, terminés en masse ovale.

Les pattes sont assez longues ; les tarses terminés par deux crochets entre lesquels sont trois pelottes ovales, garnies de poils fins et serrés.

Les syrphes sont en général peu velus : on les trouve sur les plantes et sur les fleurs : ils volent avec rapidité, et

font entendre, en volant, un bourdonnement assez fort.

Les larves de ces insectes ressemblent à des vers mous de couleur blanchâtre; la plupart sont sans pattes; elles ont le corps alongé, ordinairement cylindrique, composé de plusieurs anneaux; la partie antérieure est pointue, conique; la partie postérieure grosse et arrondie. La tête est molle, charnue, de figure variable; la bouche est une espèce de suçoir souvent accompagné d'un dard pointu et de deux crochets écailleux, qui servent à la larve pour hacher les différentes substances dont elle se nourrit. Ces larves respirent par quatre stigmates, dont deux sont placés à la jonction du second anneau avec le troisième; les deux autres, beaucoup plus grands, et dont la forme varie, sont à l'extrémité du corps, renfermés dans une espèce de bourse charnue, et quelquefois élevés en forme de cornes. Ces grands stigmates ont chacun trois peti-

tes ouvertures, qui paroissent être autant de stigmates renfermés dans ceux-ci. Les larves de ce genre qui sont dépourvues de pattes, ne marchent que par le mouvement des anneaux du corps, qu'elles alongent et contractent alternativement, s'aidant en même temps des crochets écailleux qu'elles ont à la tête, en les fixant et cramponnant aux objets sur lesquels elles se trouvent placées; d'autres ont des pattes charnues, en forme de mamelons, dont quelques-unes sont armées de crochets. Ce sont ces larves que Réaumur a appelées *vers à queue de rat.*

Ces larves habitent des lieux différens : les unes se tiennent sur les arbres et les plantes peuplés de pucerons, qu'elles dévorent et qui sont leur unique aliment : placées sur des feuilles où elles sont entourées de ces insectes, elles en font un grand carnage. Comme elles sont dépourvues d'yeux, c'est avec leur tête qu'elles alongent de côté et d'autres aussi

loin qu'elles le peuvent, qu'elles cherchent leur proie. Dès qu'elles ont atteint un puceron, elles le saisissent avec leur dard, qu'elles rentrent ensuite avec leur tête sous le second anneau, et forcent le puceron de s'enfoncer en partie sous ce même anneau. Après en avoir pompé tout le suc, elles le rejettent aussi sec que le seroit une dépouille, et en cherchent aussi-tôt un autre. Réaumur a vu de ces larves qu'il avoit forcées de jeûner, manger vingt pucerons de suite en vingt minutes. Quoiqu'elles ne soient pas toujours aussi affamées, comme elles sont très-voraces, il est cependant rare d'en trouver sans qu'elles aient un puceron au bout de la trompe. Quelques Naturalistes ont donné aux insectes qu'elles produisent le nom de *mouches aphidivores*, c'est-à-dire, mangeuses de pucerons.

Les larves à queue de rat vivent dans les eaux bourbeuses et marécageuses; elles sont de couleur blanchâtre, mais

ordinairement couvertes de boue ; le dessous de leur corps est garni de six paires de mamelons charnus qui font l'office de pattes. Ce que ces larves ont de plus singulier, c'est une longue queue, composée de deux tuyaux, qui rentrent l'un dans l'autre. Le premier, qui est le plus gros, semble être un prolongement des parties charnues qui forment les anneaux du corps ; il est composé d'une infinité de fibres circulaires. Le second est noirâtre, et a été nommé par Réaumur, tuyau de la respiration ; il sert effectivement à ces larves pour respirer ; il est terminé par un petit mamelon brun, dans lequel sont deux ouvertures destinées à donner entrée à l'air. Ce mamelon est ordinairement élevé au-dessus de la surface de l'eau, il y est soutenu en équilibre par cinq petits corps qui partent de son origine, se terminent en pointe, et flottent sur l'eau, où ils sont étendus en forme de rayons. Comme le second tuyau rentre entière-

ment dans l'autre, et que tous les deux peuvent également s'alonger et se raccourcir, la queue a quelquefois cinq pouces d'étendue, longueur considérable par rapport à la larve qui n'a que sept ou huit lignes; mais ce n'est que dans les cas où la surface de l'eau est élevée à-peu-près de cette hauteur au-dessus du corps de la larve, que la queue est aussi longue. Les alimens les plus ordinaires à ces larves, sont des fragmens de feuilles pourries, et beaucoup d'autres matières corrompues qui se trouvent dans les eaux. Quoiqu'on trouve le plus ordinairement les larves à queue de rat au milieu d'une boue d'une puanteur insupportable, elles peuvent cependant naître et vivre dans des endroits moins fétides, car on en trouve quelquefois dans les mares et les étangs.

Une autre espèce de larve de syrphe habite les nids des abeilles bourdons qui vivent en société sous la mousse qui les couvre. Ce n'est ni à la cire ni au miel

qu'elles en veulent, c'est aux larves et aux nymphes de ces insectes qu'elles cherchent pour les dévorer. Ces larves ennemies des abeilles sont sans pattes, de couleur blanche, la partie antérieure de leur corps est pointue, la partie postérieure assez grosse, et garnie de six pointes charnues, étendues en demi-cercle, dont le diamètre est à la partie supérieure du corps; à-peu-près au milieu de ce demi-cercle, sont placés deux tuyaux adossés l'un contre l'autre plus courts que les pointes charnues, et qui sont deux grands stigmates par où la larve respire; le corps semble composé d'un grand nombre d'anneaux qui le font paroître sillonné; la séparation du dessus et du dessous est marquée par deux rangées d'espèces de piquans assez courts; le dessus de la tête est garni de deux petites cornes charnues, qui se touchent à leur origine et ensuite s'écartent l'une de l'autre, la larve ne les fait voir qu'en marchant; en dessous de la

tête, elle a de chaque côté trois parties charnues en forme d'épines, de grandeurs inégales, mais sa bouche est en tout semblable à celle des autres larves de ce genre.

Parvenues à leur grosseur, toutes ces larves se changent en nymphe sous leur peau qui se durcit; celles qui se nourissent de pucerons, quittent quelquefois les tiges et les feuilles sur lesquelles elles ont vécu, ou s'arrêtent sur une de ces feuilles, qui s'est courbée en se fanant, et c'est dans la courbure de la feuille qu'elles se logent : elles y collent le dessous de leur corps au moyen d'une liqueur gluante, qu'elles font sortir de leur bouche à diverses reprises, et qu'elles étalent sur une surface égale à celle du dessous du corps en passant plusieurs fois dessus. La larve ainsi collée, change peu à peu de figure. Celle qu'elle a prise au bout de quelques heures et par degrés, a quelque ressemblance avec celle sous laquelle on nous peint les lar-

mes. La partie de la larve, qui, jusques-là avoit été la plus menue, est devenue la partie la plus grosse; celle qui est arrondie, est renflée comme une larme, et la partie postérieure, dont la grosseur surpassoit de beaucoup celle de la tête, est alors réduite à une espèce de filet. La peau de la larve en se desséchant devient presque aussi dure que de la corne, sans perdre sa transparence, et elle ne devient opaque que sur la fin, lorsque l'insecte est formé et prêt à la quitter, ce qui arrive le plus souvent au bout de seize à dix-sept jours.

Les larves à queue de rat, sortent de l'eau et s'enfoncent dans la terre, pour se métamorphoser en nymphes. C'est également sous leur peau qui se durcit et devient brune, que ce changement s'opère; mais la forme de la coque diffère beaucoup de celle de la larve; la queue se raccourcit; le corps devient plus gros et on voit naître à la tête de la coque quatre cornes, qui forment

uns espèce de carré ; les deux cornes antérieures qui sont de moitié plus courtes que les autres, s'élèvent quelquefois en se courbant vers le dos, et les deux autres au contraire se dirigent vers la tête ; celles-ci ont souvent plus de deux lignes de longueur ; ces quatre cornes servent à la nymphe pour respirer et répondent à quatre stigmates, qui se trouvent sur le corselet de l'insecte qui doit en sortir. Lorsque la saison est favorable, cette espèce de syrphe quitte sa dépouille de nymphe huit ou dix jours après le changement de la larve, il en sort par l'endroit où sont placées les quatre cornes, en faisant sauter avec efforts la partie de la coque où elles sont placées. Ce n'est point avec la tête qu'il fait cette ouverture, comme on l'observe dans les autres insectes, mais avec le derrière ; car alors cette partie de son corps se trouve placée où peu de temps avant étoit la tête, par un mouvement de l'insecte, qui s'est

retourné dans sa coque avant de prendre sa dernière forme; mouvement qui paroît difficile à exécuter, quand on sait à quel point la coque est remplie par la nymphe.

Les syrphes tardent peu à s'accoupler après leurs métamorphoses, et dans cette action le mâle est placé sur le dos de la femelle. Toutes les femelles sont très-fécondes, et leur odorat exquis leur fait trouver les endroits propres à déposer leurs œufs et à nourrir les larves qui doivent en sortir.

Les œufs des syrphes, ennemis des abeilles, et ceux des syrphes dont la larve est à queue de rat, sont blancs, de forme oblongue; les derniers vus à la loupe paroissent chagrinés, la femelle ne les dépose pas dans l'eau, mais dans des endroits humides à quelques pouces de distance afin que la petite larve en naissant, puisse entrer dans l'eau. On trouve quelquefois de ces œufs, rangés par tas, dans des cavités


6


3


4


5


2


1

Baraband del. *Vª Tardieu Sculp.*

1. Syrph. vive.
2. Syrph. bourdon.
3. Syrph. pendant.
4. Syrph. tenace.
5. Syrph. clavipède.
6. Syrph. crieur.

de certains arbres qui conservent de l'eau de pluie.

Ces insectes forment un genre composé de plus de cent vingt espèces, trente seulement sont étrangers à l'Europe; les autres habitent ses différentes parties; on en trouve beaucoup aux environs de Paris. Ils sont divisés en deux familles; la première est composée de ceux à antennes plumeuses; la seconde de ceux à antennes terminées par une soie nue. Nous donnerons la description de quelques espèces de chaque famille.

PREMIÈRE FAMILLE.

A antennes plumeuses.

Le Syrphe vide, *Syrphus inanis*.

Il a environ neuf lignes de longueur; les antennes sont plumeuses, de couleur fauve; la tête est d'un jaune citron, avec les yeux bruns; le corselet est

brun, avec une ligne longitudinale de chaque côté, et quelques taches d'un brun jaunâtre : il est garni sur les bords latéraux de quelques poils roides de couleur noire : on voit de semblables poils à l'extrémité de l'écusson ; l'abdomen est transparent, de forme ovale, de couleur jaune : il a en dessus deux bandes transversales noires, et en dessous trois grandes taches de la même couleur ; le dessus est entièrement couvert de poils courts, fins et serrés ; les ailes ont une forte teinte de jaune, avec des taches et des nuances brunes, surtout vers l'extrémité ; les pattes sont brunes.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, dans les jardins.

La larve vit dans les nids des abeilles-bourdons ; elle y dévore les larves et les nymphes de ces insectes.

Le Syrphe transparent, *Syrphus pellucens.*

Il a environ sept lignes de longueur; les antennes sont plumeuses, de couleur jaune; la tête est jaune : les yeux qui en occupent la plus grande partie sont noirs, le corselet est noir, luisant, garni de poils roides tout autour; le premier anneau de l'abdomen est transparent, d'un blanc jaunâtre, séparé par une ligne noire sur le milieu, les autres sont noirs; les ailes sont blanches, transparentes, avec une tache d'un jaune foncé à leur origine, et une brune vers le milieu, qui forme une bande transversale; vers l'extrémité elles ont aussi quelques petites taches brunes; les pattes sont noires.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les jardins, sur les rosiers.

Le Syrphe bourdon, *Syrphus bombylans.*

Cet insecte est de la grandeur d'un bourdon, auquel il ressemble par la couleur; tout son corps est velu, noir, à l'exception de la partie antérieure de la tête, qui est jaune; et les derniers anneaux de l'abdomen, qui, en dessus, sont couverts de poils roux assez longs; les pattes sont noires; les ailes transparentes, avec une grande tache brune vers le milieu, et quelques petites de la même couleur à l'extrémité.

On le trouve aux environs de Paris, et dans presque toute l'Europe, dans les bois.

Le Syrphe Bombille, *Syrphus Mystaceus.*

Il est de la grandeur du précédent: le corps est de forme ovale, très-velu; les antennes sont plumeuses, de cou-

leur rousse; la partie antérieure de la tête et le dessus sont couverts de poils d'un jaune doré; les yeux sont très-grands, bruns; le corselet est noir, entièrement couvert en dessus de poils d'un jaune brillant doré; l'abdomen a son extrémité un peu recourbée en dessous: il est noir, luisant, avec le premier anneau couvert de poils jaunes: dans quelques individus, les derniers anneaux sont également couverts de poils de la même couleur; dans d'autres, les poils sont d'un blanc jaunâtre; les ailes sont blanches, avec une large tache brune au milieu, et quelques petites à l'extrémité; le dessous du corps est d'un noir luisant, les pattes sont noires.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

La coque de cette espèce est d'un rouge obscur, de forme ovale, un peu pointue par-devant, arrondie par-derrière. Degéer a trouvé de ces coques au

mois de mai, dans de la bouze de vache, dont sans doute les larves se sont nourries ; les syrphes en sortirent au milieu du même mois.

Le Syrphe à tête jaune, *Syrphus obesus.*

Il est de la grandeur de la mouche commune : les antennes sont plumeuses ; la tête est d'un jaune foncé, avec les yeux d'un brun rouge ; tout le corps est d'un vert bronzé un peu doré ; les ailes sont d'un brun jaunâtre ; les pattes d'un brun obscur.

On le trouve à Surinam.

SECONDE FAMILLE.

Antennes à soie nue.

Le Syrphe pendant, *Syrphus pendulus.*

Il a environ sept lignes de longueur : le devant de la tête est jaune, avec une

ligne noire et les yeux bruns; le corselet est noir, avec quatre lignes longitudinales jaunes; l'abdomen est noir en dessus; les trois premiers anneaux ont chacun une tache jaune de chaque côté, qui forment autant de bandes transversales, interrompues dans leur milieu; celles du premier anneau sont les plus grandes; le dessous de l'abdomen est jaune à sa base, brun à l'extrémité; les ailes sont blanches, transparentes, avec un petit point marginal brun; les pattes sont jaunes, avec des taches brunes; les cuisses postérieures un peu renflées.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs: sa larve vit dans l'eau; elle est du nombre de celles que Réaumur appelle à queue de rat; elle est suspendue dans l'eau par une longue queue qui lui sert à pomper l'air. *Voyez* Génér. de ce genre.

Le Syrphe des fleurs, *Syrphus floreus*.

Il est un peu plus grand que le précédent : la tête et le corselet sont noirs, couverts d'une grande quantité de poils fins et serrés d'un jaune verdâtre qui font paroître ces parties veloutées; les yeux sont grands, bruns; l'abdomen est noir, avec de grandes taches jaunes de chaque côté des anneaux qui forment autant de bandes interrompues dans leur milieu; le dernier anneau est entièrement noir; le dessous de l'abdomen est jaune, avec des taches noires; les pattes sont noires, avec la plus grande partie des jambes jaunes; les ailes ont une forte teinte d'un jaune brun, depuis leur origine jusques vers le milieu; le reste est blanc, transparent.

Il habite l'Europe; on le trouve aux environs de Paris. Ce syrphe vole avec

rapidité dans les jardins, où il cherche les fleurs : il fait en volant un bourdonnement très-fort. Degéer croit qu'il vient d'une larve à queue de rat : il a vu souvent ces insectes se placer sur la boue, comme pour y pondre des œufs.

Le Syrphe des jardins, Degéer.
Syrphus nemorum, Fab.

Il a environ cinq lignes de longueur : la tête est grise, avec une ligne longitudinale noire, luisante et les yeux bruns ; le corselet est brun, couvert de poils d'un gris jaunâtre ; l'abdomen est noir en dessus, avec une large bande transversale jaune, interrompue dans son milieu sur le premier anneau ; le bord de cet anneau est blanc, ainsi que celui des deux suivans, ce qui forme trois bandes transversales étroites sur l'abdomen ; le dessous est d'un jaune pâle ; les ailes sont transparentes,

avec un petit point marginal noir au milieu; les pattes sont brunes, avec la partie supérieure des jambes blanche.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, dans les jardins, sur les fleurs; sa larve est une de celles nommées à queue de rat par Réaumur.

Le Syrphe tenace, *Syrphus tenax*.

Il a environ sept lignes de longueur : ce syrphe ressemble beaucoup à une abeille par les couleurs et par les poils dont il est couvert; le devant de la tête est d'un brun noirâtre, couvert de poils blanchâtres; le corselet est brun, avec des poils d'un gris jaunâtre qui le font paroître velouté; quelquefois son extrémité est jaune; l'abdomen est brun, avec une large tache jaune de chaque côté du premier anneau; cette tache paroît en dessous et occupe quelquefois tout le premier anneau : dans quelques individus, les trois au-

tres anneaux ont leur extrémité blanche, dans d'autres ils sont entièrement bruns; les ailes sont jaunâtres au milieu, transparentes aux deux extrémités; les pattes sont brunes, avec le haut des jambes et les tarses d'un blanc jaunâtre.

Il habite l'Europe.

La larve de ce syrphe a une longue queue, par laquelle elle pompe l'air: on peut voir sa figure dans Goedart, Swammerdam et Réaumur: cette larve vient dans les latrines, les eaux croupies et autres endroits semblables, autour desquels on rencontre souvent l'insecte parfait, qui se trouve aussi fréquemment sur les fleurs: cette larve vient aussi dans la bouillie des chiffons dont on fait le papier; sur quoi Linneus observe un fait singulier, qu'on auroit peine à croire s'il n'étoit assuré par un aussi grand Naturaliste: c'est que lorqu'on bat cette bouillie pour en faire du papier, la larve, quoi-

que fortement frappée à coups de marteau, n'est point écrasée, ne périt point, et donne ensuite sa mouche. Si cette observation est véritable, elle est bien étonnante. *Geoff. tom. 2, pag. 521.*

Le Syrphe trompeur, *Syrphus fallax.*

Il a environ cinq lignes: la tête est jaune; les yeux sont bruns; le corselet et l'abdomen sont noirs; celui-ci a les derniers anneaux couverts de poils de couleur rousse, et les autres le sont par des poils gris; les cuisses sont noires; les jambes et les tarses noirs, avec des taches jaunes.

On le trouve en Europe, sur les fleurs.

Le Syrphe clavipède, *Syrphus clavipes.*

Il a environ huit lignes de longueur: la tête est noire; le front est couvert

de poils blancs; les antennes sont noires; le corselet est couvert de poils d'un blanc jaunâtre ; il a une large bande transversale noire , lisse au milieu ; l'abdomen est cylindrique, noir, avec les premiers anneaux couverts de poils cendrés, les derniers de poils fauves; les ailes sont blanches, sans taches; les pattes noires; les cuisses sont garnies d'un duvet cendré ; les postérieures sont très-renflées , arquées et munies d'une dent vers le milieu. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a l'abdomen noir , avec le bord des anneaux blanc.

On le trouve en Italie, aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Syrphe à segment, *Syrphus segnis*.

Il a environ cinq lignes de longueur: le front est couvert d'un duvet argenté; les yeux sont bruns ; le corselet est d'un

noir verdâtre, bronzé ; l'abdomen est alongé, cylindrique ; le premier anneau est de la couleur du corselet ; les deux suivans sont d'un jaune rougeâtre, et les derniers d'un noir bronzé ; les ailes sont transparentes, avec les nervures brunes ; le dessous de l'abdomen est semblable au dessus ; les pattes sont noires ; les jambes ont un anneau d'un gris jaunâtre ; les tarses ont aussi quelques anneaux de cette couleur.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les bois.

Le Syrphe agréable, *Syrphus festivus.*

Il a environ six lignes de longueur : ce syrphe ressemble à une guêpe ; le devant de la tête est d'un jaune citron ; les yeux sont bruns ; le corselet est noir, il a en dessus une ligne longitudinale jaune de chaque côté, et en dessous deux taches de chaque côté de la même cou-

leur ; l'écusson est jaune ; l'abdomen est de forme ovale, applati, d'un noir luisant, avec quatre bandes transversales jaunes, dont les trois premières sont interrompues sur le milieu ; le dessous a également quatre bandes jaunes non-interrompues ; les ailes sont brunes, avec le bord extérieur noirâtre ; les quatre pattes antérieures sont entièrement jaunes ; les postérieures ont les jambes et les tarses noirs.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs.

Le Syrphe du Poirier, *Syrphus Pyrasti.*

Il a environ six lignes : la tête est d'un jaune verdâtre ; les yeux sont très-grands, bruns ; le corselet est d'un noir verdâtre bronzé ; l'abdomen est ovale, alongé, d'un noir mat, avec trois taches jaunes de chaque côté ; celles du milieu, qui ont la forme d'un croissant,

ont leurs pointes tournées vers le haut de l'abdomen ; le dernier anneau est bordé de jaune à l'extrémité ; le dessous de l'abdomen est jaune, avec quelques grandes taches noires; les pattes sont brunes, jaunâtres aux articulations ; les ailes sont très-transparentes, sans taches.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les jardins.

Sa larve se nourrit de pucerons ; elle est d'une belle couleur verte, avec une ligne longitudinale blanche ou jaunâtre sur le milieu du corps; ses stigmates postérieurs sont bruns, joints ensemble, raboteux et placés sur une élévation de la peau.

Le Syrphe crieur, *Syrphus pipiens.*

Il a quatre lignes de longueur : la tête et les antennes sont jaunes ; les yeux bruns ; le corselet est noir, avec les

côtés d'un blanc jaunâtre, principalement vers la tête; l'abdomen est alongé, cylindrique, d'un noir brun, luisant, avec une tache jaune de chaque côté de la base du second et du troisième anneau; le dessous des trois premiers anneaux est jaune, et le dessous du quatrième est noir; les ailes sont transparentes, sans taches; les pattes sont fauves; les jambes et les cuisses postérieures ont des taches noires; ces dernières sont très-renflées et dentées en dessous; les jambes de ces pattes sont arquées.

On le trouve en Europe, dans les jardins, sur les fleurs.

Selon le cit. Geoffroy, la larve de cet insecte se nourrit de pucerons. Mais selon Degéer, il vient d'une larve brune qui vit dans le fumier de cheval; la partie postérieure de cette larve est moins grosse que la partie antérieure; elle a au-devant de la tête une petite pointe fine; chaque anneau de son corps

est garni en dessous de petits mamelons charnus, au moyen desquels elle marche : elle se transforme en nymphe au commencement de mai, sous sa peau, qui prend une forme ovale, et se termine en pointe postérieurement : l'insecte parfait se montre vers le milieu du même mois.

Le Syrphe ruficorne, *Syrphus ruficornis.*

Il a près de six lignes de longueur : la tête est jaune ; les antennes sont fauves ; les yeux d'un brun rougeâtre ; le corselet est légèrement velu sur le milieu ; les côtés ont quelques poils noirs, roides, assez longs ; il est noir, avec quatre lignes longitudinales grises ; l'écusson est d'un blanc jaunâtre ; l'abdomen est d'un vert cuivreux, bronzé, légèrement velu sur le milieu, bordé de poils jaunâtres tout autour ; les ailes sont jaunâtres, avec deux taches brunes

vers le milieu ; les pattes sont fauves.

On le trouve en Danemarck, aux environs de Paris, sur les fleurs.

CXCVIIe GENRE.

MOUCHE.

Caractères génériques. Antennes courtes, composées de deux articles, dont le premier ovale, souvent alongé, comprimé, et le second formant une soie très-mince. — Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée. — Suçoir libre, formé d'une seule soie, reçue dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules filiformes, un peu plus grosse vers la pointe, insérées à la partie latérale un peu supérieure de la trompe.

Les mouches sont les insectes qui doivent être les plus connus de tout le monde, et depuis long-temps, puisqu'on les rencontre par-tout, dans les champs et dans les maisons. Sous leurs différens états, elles ont beaucoup de

rapports avec les syrphes : aussi tous les Naturalistes qui ont écrit avant M. Fabricius, n'ont fait qu'un seul genre de ces insectes. Les principaux caractères qui les distinguent les uns des autres, se trouvent dans les parties de la bouche. Celle des syrphes est plus composée que celle des mouches, le suçoir des premiers est divisé en quatre pièces, reçues dans la cannelure de la trompe; au lieu que celui des mouches n'est formé que d'une seule soie; il est également reçu dans la cannelure de la trompe.

Les antennes sont à *palettes*, ou formées par une petite masse solide, qui tantôt est en forme d'un grain lenticulaire, tantôt alongée comme un fuseau, et souvent elle a la figure d'une plume. Cette masse ou palette, placée sur un article qui se trouve uni à la tête, et qui souvent est composé de deux ou trois pièces, est toujours accompagné d'un poil distinct, qui sort d'un de ses

côtés : ce poil est simple ou velu. Elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, dans une cavité entre les yeux.

La tête est arrondie, de la largeur du corselet auquel elle est jointe par un col musculeux ; les yeux à réseau sont grands, placés vers les côtés de la tête dont ils occupent la plus grande partie. Sur la partie supérieure de la tête, entre les yeux à réseau, sont les trois petits yeux lisses, disposés en triangle. La trompe est mobile, avancée, terminée par deux lèvres charnues : dans l'état de repos, elle est pliée en deux, et presque entièrement cachée dans une cavité qui se trouve au-dessous de la tête.

Le corselet est grand, couvert d'une peau coriace ; de chaque côté, il a deux ouvertures, qui sont les stigmates ou organes de la respiration ; l'écusson est arrondi.

L'abdomen est ovale, renflé, obtus à l'extrémité, rarement cylindrique.

Les ailes sont membraneuses, transparentes, plus longues que l'abdomen ; près de leur origine, en dessous, sont placées les écailles que Réaumur a nommées *doubles coquilles* ; au-dessous de l'écaille inférieure, se trouve le balancier.

Les pattes sont plus ou moins grandes ; le tarse est terminé par deux crochets, entre lesquels se trouvent deux petites parties ovales en forme de pelottes.

Toutes les mouches, de même que les syrphes, volent avec rapidité, et font entendre un bourdonnement en volant. Ce bruit est produit par le frottement de l'origine des ailes contre les parois de la cavité du corselet où elles sont insérées.

Ces insectes sont très-incommodes, et sans cesse tourmentent les hommes et les animaux, comme on peut en avoir journellement l'expérience. Les mouches qui volent dans nos apparte-

mens, et qu'on peut appeler *mouches domestiques*, se placent continuellement, et en foule, sur les viandes qu'on nous sert à table, et particulièrement sur les pâtisseries et les confitures, qu'elles sucent avec leur trompe ; car elles aiment extrêmement le sucre, et tout ce qui est doux. Elles gâtent encore les dorures des lambris et les cadres des tableaux, en y déposant leurs excrémens, qui sont en forme d'une liqueur ou bouillie. Les mouches domestiques se trouvent toujours en quantité pendant tout l'été, mais particulièrement en juillet et août. Cependant on a remarqué, comme une chose singulière, qu'une année, dans un endroit de l'Europe, il n'y eut presque pas de mouches, il falloit même alors faire d'exactes recherches pour en trouver seulement une douzaine ; mais la cause de ce phénomène est entièrement inconnue. Les mouches se nourrissent donc du suc des viandes, et de toutes

les liqueurs douces : plusieurs espèces se rendent sur les fleurs, pour en sucer le miel. Les unes cherchent les cadavres, et d'autres, les excrémens de toute espèce.

Les larves des mouches sont, comme celles des syrphes, d'une figure alongée, ordinairement cylindrique, et d'une substance molle et flexible ; le devant du corps est pointu et conique, au lieu que le derrière est gros et arrondi ; la tête est molle et charnue, n'ayant point de figure constante, mais variable, et garnie d'un ou deux crochets écailleux, qui servent à hacher les substances dont la larve se nourrit. Le corps est divisé en anneaux, et garni de stigmates, qui varient en nombre et en figure selon les différentes espèces. La plupart de ces larves n'ont point de pattes ; elles ne marchent que par le mouvement des anneaux : d'autres ont des pattes charnues, en forme de mamelons ; telles sont les larves à queue de rat, dont

nous avons donné la description dans les généralités du genre syrphe.

Les larves des mouches se nourrissent de différentes matières tant animales que végétales ; les unes dévorent la chair des animaux morts, à laquelle elles donnent en même temps la qualité de se corrompre promptement ; d'autres vivent dans les excrémens, dans le fumier et dans la terre grasse ; d'autres mangent le fromage ; d'autres se trouvent dans le corps des chenilles et de plusieurs autres larves qu'elles rongent et qu'elles consument. Parmi celles qui se nourrissent de substances végétales, les unes vivent dans les feuilles qu'elles minent intérieurement; les autres, dans des galles ; d'autres dans des champignons, d'autres dans les graines des plantes. Les larves à queue de rat vivent dans les eaux bourbeuses et marécageuses, où elles se nourrissent de fragmens de feuilles pourries, et de beaucoup d'autres matières corrom-

pues. L'utilité des larves carnassières de ce genre, paroît donc être de consumer les cadavres des animaux qui se trouvent dispersés dans les bois et les campagnes, et que les bêtes féroces ont épargnés ; par leur multitude, elles sont capables de manger un tel cadavre en fort peu de temps, et d'en consumer toute la chair. Celles qui mangent les excrémens semblent être faites pour purger la terre de ces immondices, comme les larves des syrphes qui mangent des pucerons délivrent les plantes de ces insectes nuisibles. Les mouches même servent de pâture aux petits oiseaux.

La larve des mouches ne quitte point sa peau pour se métamorphoser ; mais cette peau extérieure se durcit et devient écailleuse, formant comme une coque oblongue, ordinairement de couleur brune rougeâtre, ou couleur de marron, qui renferme toutes les parties de l'insecte. Dans cette coque, ainsi formée

de la peau de la larve, elle prend d'abord la figure d'une boule alongée, à laquelle on ne voit aucune partie distincte; elle n'est que comme une simple masse de chair molle. C'est une découverte qu'on doit à la sagacité de Réaumur. Ensuite cette boule se développe, et prend la figure d'une nymphe, à laquelle on voit toutes les parties extérieures de la mouche. Après un certain temps, celle-ci brise et fait sauter une certaine portion de la coque, qui laisse une ouverture par laquelle elle sort de sa prison. La mouche ne paroît alors qu'avec des ailes plissées et entortillées, et si courtes, qu'elles ne ressemblent qu'à des moignons d'ailes, mais qui bientôt se développent, s'étendent et deviennent planes et unies, comme cela arrive aux autres insectes ailés.

Toutes les mouches femelles doivent s'accoupler avec leur mâle pour être fécondées. Dans cette action, le mâle est placé sur le dos de la femelle, et après

l'accouplement, la femelle dépose ses œufs dans les endroits où les larves doivent vivre. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on trouve aussi des mouches vivipares ; au lieu d'œufs, il sort de leur corps des petites larves vivantes : ces mouches sont bien moins fécondes que les mouches ovipares, et on en connoît peu d'espèces.

Ce genre est très-nombreux en espèces. M. Fabricius en a décrit plus de deux cents, et peut-être en est-il beaucoup d'autres qui ne sont pas encore connues. La plus grande partie de ces insectes ss trouve en Europe ; quarante et quelques espèces seulement sont exotiques.

Les mouches sont divisées en deux familles : la première est composée de celles à antennes plumeuses, la seconde à antennes terminées par une soie nue. Nous en décrirons quelque-unes de chaque famille.



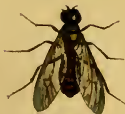
4



3



2



5



1

Baraband del. *Vᶜ Tardieu Sculp.*

1. Mouch. méridienne.
2. Mouch. géante.
3. Mouch. arrondie.
4. Mouch. solstitiale.
5. Mouch. cuivrane.

La Mouche méridienne, *Musca meridiana.*

Elle a cinq lignes de longueur : elle est entièrement d'un noir foncé luisant, avec une tache alongée d'un jaune doré de chaque côté de la tête au-dessous des yeux; l'abdomen est court, assez gros, garni, ainsi que le corselet, de quelques poils noirs longs et roides comme du crin: les ailes sont jaunes, depuis leur origine jusque vers le milieu, et le long du bord extérieur, le reste est blanc et transparent; les écailles sont blanchâtres.

Elle habite l'Europe : on la trouve aux environs de Paris, dans les prés. Elle dépose ses oeufs dans les bouzes de vaches, où vit sa larve.

La Mouche carnassière, *Musca carnaria.*

Elle a six lignes de longueur : la tête est d'un jaune doré à sa partie antérieure;

les yeux sont rougeâtres ; tout le corps est parsemé de poils noirs assez longs ; le corselet est gris, avec quatre lignes longitudinales noires ; l'abdomen est noir, luisant, avec quatre taches blanchâtres quarrées sur chaque anneau ; l'extrémité du dernier anneau est rouge ; les pattes sont noires et velues ; les ailes ont une légère teinte de noir.

On la trouve en Europe, en Pensylvanie : elle est très-commune aux environs de Paris ; on la voit souvent autour de la viande et dans les jardins. Cette mouche est vivipare, et dépose des larves vivantes assez grandes sur la viande et les cadavres.

Ces larves sont blanches ; elles ont la tête pointue, de figure variable, munie de crochets avec lesquels elles déchirent les chairs ; le derrière gros, arrondi ; le corps composé de douze anneaux ; le dernier, qui est comme tronqué, a une grande cavité, dont le contour est garni de plusieurs éminences, en forme de

mamelons charnus, que la larve alonge ou raccourcit à volonté. Elle peut aussi contracter les bords de la cavité qui alors se ferme comme une bourse. Au fond de cette cavité sont placés les principaux stigmates ou les organes de la respiration. Ce sont deux plaques ovales, de couleur fauve, sur chacune desquelles on voit trois ouvertures de forme ovale, alongée, placées obliquement, et qui sont autant de stigmates. L'anus de la larve est placé en dessous de cette bourse charnue, et par la pression on en fait sortir une liqueur bourbeuse. L'usage de la bourse ou cavité où sont placés les stigmates, est de garantir ces parties, et de les empêcher d'être bouchés par la liqueur humide et glaireuse qui vient de la chair qui se corrompt et se dissout.

Outre ces stigmates, la larve en a encore deux autres placés à la jonction du second anneau avec le troisième.

Ces larves croissent promptement, en

six ou sept jours elles parviennent ordinairement au terme de leur grandeur, qui est d'environ sept lignes de longueur et deux lignes de grosseur : alors elles entrent en terre pour se transformer en nymphe, sous leur peau, qui devient une coque de forme oblongue, de couleur brune; et quinze ou dix-huit jours après cette métamorphose, l'insecte parfait sort de sa coque, après en avoir fait sauter les deux premiers anneaux.

La Mouche domestique, *Musca domestica.*

Nous ne nous étendrons pas sur la description de cette mouche, qui est la plus commune et qu'on trouve par-tout : elle est de couleur grise, avec cinq lignes longitudinales d'un gris foncé sur le corselet.

On la trouve dans toute l'Europe pendant l'été.

L'accouplement de cette mouche est

des plus singuliers, en ce que la femelle introduit un long tuyau dans le corps du mâle, par une fente qu'il a au derrière. Il n'est pas rare de voir les mouches mâles monter et s'élancer sur le corps des femelles, et ensuite appliquer leur derrière contre celui de ces dernières ; mais l'accouplement n'a lieu que lorsque la femelle est disposée à se joindre au mâle : dans cette action, celui-ci reste posé sur le dos de la femelle, qui souvent l'emporte par-tout où elle vole.

Ces mouches, et quelques autres espèces, sont sujettes à une maladie mortelle assez singulière. Le ventre s'enfle extraordinairement, et jusqu'à en crever la peau ; les anneaux se déboîtent, et les pièces écailleuses qui les couvrent, s'éloignent les unes des autres ; la peau membraneuse est alors très-tendue et toute blanche ; enfin, en ouvrant le ventre, on le trouve rempli d'une matière onctueuse blanche, qui souvent pénètre la peau et s'accumule sur la surface

extérieure du corps. On trouve souvent les mouches dans cet état, mortes et accrochées sur les murailles, les fenêtres, et sur les plantes des prairies. La cause de cette maladie est inconnue.

La larve de cette mouche vit dans le fumier en fermentation : elle ressemble à beaucoup d'autres larves de ce genre, et subit les mêmes métamorphoses.

La Mouche dorée commune, *Musca cœsar*.

Elle a quatre lignes et demie de longueur ; tout le corps est d'un vert doré brillant, couvert en différens endroits de quelques poils noirs assez longs ; les yeux sont rougeâtres ; le corselet a deux lignes transversales enfoncées ; les ailes sont transparentes, avec une légère teinte brune ; les pattes sont noires ; les écailles blanchâtres.

On la trouve en Europe, en Pensylvanie : elle dépose ses œufs dans les cha-

rognes, autour desquelles on la trouve en quantité ; elle vient peu dans les maisons, mais elle est très-commune dans les jardins, les campagnes et le bois.

La Mouche bleue de la viande, *Musca vomitoria*.

Cette mouche n'est que trop connue; on la voit pendant l'été chercher à déposer ses œufs sur la viande, ce qui la fait corrompre en très-peu de temps. La tête est d'un blanc doré par-devant; les yeux sont bruns; le corselet est noir; l'abdomen gros et court, d'un bleu foncé brillant, garni de longs poils noirs tout autour; les pattes sont noires; les ailes ont une légère teinte noirâtre.

On la trouve dans toute l'Europe.

DEUXIÈME FAMILLE.

A antennes terminées par une soie nue.

La Mouche loup, *Musca fera.*

Elle a cinq lignes et demie de longueur : la tête est noire, avec une tache dorée de chaque côté au-devant des yeux qui sont bruns ; le corselet est noir avec l'écusson jaune ; l'abdomen est jaune avec une large ligne longitudinale noire sur le milieu. Tout le corps est parsemé de poils noirs assez longs, principalement aux deux derniers anneaux de l'abdomen, où il y en a une plus grande quantité qu'ailleurs ; les ailes sont brunes, avec la base jaunâtre ; les pattes sont noires ; dans quelques individus elles sont jaunes avec les cuisses noires.

Elle habite l'Europe, on la trouve aux environs de Paris dans les campagnes humides.

Elle vient d'une larve à queue de rat, cette larve vit dans les eaux bourbeuses et marécageuses.

La Mouche géante, *Musca grossa.*

Cette mouche est la plus grande et la plus grosse de toute celles connues dans ce pays : elle a environ dix lignes de longueur ; l'abdomen, qui est gros et court, a cinq lignes de largeur ; tout le corps est noir, parsemé de poils roides de la même couleur ; la tête est d'un jaune foncé, avec les antennes et les yeux bruns ; les ailes sont jaunes à leur origine et le long du bord extérieur, jusque vers le milieu, le reste a une légère teinte grise ; les pattes sont velues, les pelottes des tarses jaunes.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs. Cette mouche est très-vive et fait beaucoup de bruit en volant.

La Mouche arrondie, *Musca rotundata.*

Elle a quatre lignes de longueur : la tête est blanchâtre avec deux taches dorées entre les yeux ; les antennes sont noires ; les yeux rougeâtres ; le corselet est un peu velu, noir, avec quelques taches jaunes ; l'abdomen est court, renflé, arrondi, de couleur fauve, avec trois ou quatre petites taches noires sur le milieu ; mais ce qu'il a de singulier, c'est qu'il paroît être d'une seule pièce : on ne distingue point la séparation des quatre anneaux dont il est composé ; les ailes sont grises, transparentes, avec une tache jaune à leur origine ; les pattes sont noires.

Elle habite Europe, on la trouve au mois de juin sur les fleurs.

La Mouche des Chenilles, *Musca Larvarum*.

Elle a six lignes : tout le corps est velu, noir, luisant; le devant de la tête est blanc brillant; les yeux sont d'un rouge brun; le corselet a quelques lignes longitudinales noires plus foncées que le reste ; l'abdomen a des taches cendrées changeantes, selon le jour où on les regarde; les ailes sont tranparentes, avec une légère teinte de noir et une tache brune à leur origine.

La larve vit dans le corps de plusieurs espèces de chenilles de grandeur médiocre, tant rases que velues, qu'elle ronge et consume entièrement ; elle se change en nymphe sous sa propre peau, qui devient une coque d'un brun rougeâtre.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Mouche latérale, *Musca lateralis.*

Elle est de la grandeur de la mouche domestique : la tête est noire, avec le front argenté et une ligne longitudinale d'un noir velouté au milieu ; les yeux sont d'un brun rougeâtre; le corselet est noir mélangé de gris ; l'abdomen est noir, avec une grande tache rouge de chaque côté ; tout le corps est parsemé de poils longs, roides et noirs ; les ailes sont brunes, opaques, avec le bord postérieur blanchâtre et transparent.

Cette mouche est vivipare : sa larve est blanche, on la trouve en Europe, sur les plantes dans les prairies.

La Mouche de la pluie, *Musca pluvialis.*

Elle a environ trois lignes de longueur : tout le corps est d'une couleur blanche cendrée ; la te est de cette

couleur, avec les yeux rougeâtres ; le corselet a cinq taches noires, lisses; l'abdomen a en dessus neuf taches noires triangulaires, dont trois sur chacun des trois derniers anneaux ; souvent ces taches sont unies ensemble à la base de l'anneau ; les pattes sont noires.

Elle habite l'Europe : on la trouve souvent sur les feuilles, où elle se tient tranquille dans les temps humides.

La Mouche des latrines, *Musca serrata.*

Cette mouche est plus petite que la mouche domestique : la tête est de couleur cendrée, blanche en devant, rousse sur le front ; les yeux sont rouges ; le corselet est cendré ; l'abdomen est de couleur ferrugineuse, il est alongé, conique ; dans la femelle il est terminé par une longue tarière, composée de plusieurs tuyaux qui rentrent les uns dans les autres, le dernier est fendu à l'ex-

trémité et garni de deux petits mamelons; la mouche peut alonger et raccourcir cette tarière ; les pattes sont d'un jaune pâle , quelquefois ferrugineuses.

On la trouve en Europe en quantité dans les latrines.

La Mouche du vinaigre , *Musca cellaris.*

Elle est longue d'une ligne et demie , de couleur fauve un peu brune , légèrement velue ; les yeux sont d'un brun foncé ; l'abdomen est d'une couleur plus foncée à son origine qu'à l'extrémité ; les ailes sont larges, elles ont trois nervures longitudinales assez marquées et le bord extérieur épais.

Cette mouche est très-commune ; on la trouve souvent morte dans le vin et le vinaigre ; elle est attirée par toutes les liqueurs qui s'aigrissent, et elle y dépose ses œufs.

La Mouche météorique, *Musca meteorica*.

Elle est de la grandeur de la mouche domestique : le devant de la tête est d'un blanc brillant ; les yeux sont d'un rouge brun ; le corselet est d'un gris brun, noir dans quelques individus ; l'abdomen est court, conique et renflé, de couleur grise, avec une ligne longitudinale brune sur le milieu ; il est, ainsi que le corselet, garni d'une grande quantité de poils noirs, longs et roides ; les ailes sont d'un brun jaunâtre à leur origine ; les pattes sont longues, minces et très-velues.

On trouve cette mouche au mois de juillet ; elle est très-incommode pour les hommes et pour les animaux ; elle vole en troupe nombreuse autour de la tête des chevaux et des bêtes à cornes, tâchant sans cesse d'entrer dans leurs yeux et leurs oreilles, pour s'y nourrir de

l'humeur ordinaire qui s'y trouve : les hommes ne sont pas plus à l'abri de ses poursuites opiniâtres, elle vole continuellement autour de la tête, et fait tout son possible pour entrer dans les yeux.

Elle habite l'Europe.

La Mouche cuivreuse, *Musca cupraria.*

Elle a cinq lignes de longueur : la tête est arrondie, d'un vert doré ; les yeux sont bruns, très-grands ; le corselet est légèrement velu, d'un vert doré brillant ; l'abdomen est alongé, applati, comme tronqué postérieurement d'une belle couleur pourpre cuivreuse et brillante ; les ailes sont beaucoup plus longues que le corps, transparentes, avec une tache marginale vers le milieu, de couleur brune ; les pattes sont d'un noir bronzé, avec les articulations d'un blanc jaunâtre.

Elle habite l'Europe ; on la trouve aux environs de Paris, sur les fleurs, dans la campagne.

La Mouche onguiculée, *Musca ungulata*.

Elle a une ligne et demie de longueur : tout le corps est d'un vert doré ; les yeux sont rougeâtres ; le corselet est très-convexe, sillonné transversalement vers sa partie postérieure ; l'abdomen est très-alongé, conique, terminé en pointe mousse ; les ailes sont transparentes, noirâtres ; les jambes et les cuisses sont d'un jaune pâle ; les tarses noirs ; toutes les pattes sont couvertes des lõngs poils roides ; la tête et le corps sont également couverts de semblables poils.

On la trouve au mois de juin dans les endroits humides ; souvent elle court avec célérité sur la surface des eaux dormantes et tranquilles.

La Mouche stercoraire, *Musca stercoraria.*

Elle a quatre lignes de longueur : le mâle de cette espèce diffère de la femelle ; ils ont l'un et l'autre les yeux roux, le devant de la tête jaunâtre, le corselet gris avec des poils d'un jaune verdâtre ; l'abdomen court, ovale, recourbé en dessous : celui du mâle est couvert de poils d'un jaune fauve, celui de la femelle a des poils gris, mais en moindre quantité que le mâle ; les ailes ont une teinte d'un brun jaunâtre, sur-tout à leur origine : elles sont beaucoup plus longues que l'abdomen, et ont un petit point brun au milieu ; les pattes sont brunes, les cuisses et les jambes sont couvertes de poils courts, de couleur jaune, parmi lesquels sont quelques poils noirs, très-longs et roides.

Cette mouche est très-commune ; on la voit continuellement se poser sur les

excrémens des hommes et des animaux, d'où elle tire sa nourriture et sur lesquels elle dépose des œufs de couleur blanche ; à l'un de ses bouts chaque œuf a deux ailerons qui s'écartent l'un de l'autre comme deux cornes. Ces deux ailerons servent à la mouche à piquer son œuf dans la fiente, à mesure qu'il sort de son corps, et l'empêchent de l'y faire entrer trop avant ; afin que la petite larve, qui doit en sortir, ne soit pas suffoquée par la matière molle et humide dont l'œuf est environné.

On la trouve dans toute l'Europe.

La Mouche vibrante, *Musca vibrans.*

Elle a trois lignes de longueur : la tête est rouge ; tout le corps est noir luisant ; l'abdomen est cylindrique, obtus à l'extremité, quelquefois un peu doré ; les ailes sont blanches avec une tache ronde, de couleur noire vers l'extré-

mité; les pattes sont jaunes dans les femelles, noires dans les mâles.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les plantes; quand elle marche ou quand elle est en repos, ses ailes sont dans un mouvement continu : elle les élève et les abaisse alternativement, et les tient écartées du corps.

La Mouche des Cerises, *Musca Cerasi.*

Elle est un peu moins grande que la mouche domestique; la tête, les antennes, et les pattes sont d'un jaune foncé; les yeux sont verts; le corselet est testacé, avec une ligne longitudinale jaune de chaque côté; l'abdomen est testacé sans tache; les ailes sont blanches, transparentes, avec des lignes transversales ondées d'un brun jaunâtre.

On la trouve dans toute l'Europe.

Sa larve vit dans les cerises, et par-

ticulièrement dans les bigarreaux, dont elle mange seulement l'amande qui se trouve dans le noyau : elle entre en terre pour se changer en nymphe.

La Mouche de la Bardanne, *Musca solstitialis.*

Elle a deux lignes de longueur ; la tête est jaune, avec les yeux bruns ; le corselet est gris, avec l'écusson jaune ; l'abdomen est noir, lisse ; les ailes sont blanches, transparentes, avec quatre bandes transversales brunes, dont la dernière est à l'extrémité ; les pattes sont fauves.

L'abdomen de la femelle est terminé par une longue pointe roide, de la longueur de l'abdomen, qui lui sert pour enfoncer ses œufs dans les fleurs de la bardanne. C'est dans la graine de cette plante que vit la larve de cette mouche. Chaque graine n'en renferme jamais qu'une, et contient la portion d'aliment

nécessaire à la larve jusqu'au moment où elle cesse de manger : on trouve les larves vivantes dans les graines, dans le mois d'août; elles sont d'un blanc jaunâtre, et diffèrent peu des autres larves de ce genre : leur peau est très-dure et résiste à une forte pression sans se déchirer. C'est dans la graine même qu'elles subissent toutes leurs métamorphoses, et la mouche sort de sa coque, vers le milieu du mois de juin de l'année suivante.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris.

CXCVIII^e GENRE.

STOMOXE.

Caractères génériques. Antennes courtes, rapprochées, courbées; deux articles, le premier ovale, alongé, un peu comprimé, et le second formant une soie très-mince et velue. — Trompe rétractible, alongée, filiforme, cylindrique, bifide, coudée à sa base. — Suçoir formé de deux soies, renfermées dans la trompe. — Deux antennules courtes, filiformes, insérées à la base supérieure de la trompe.

Ce genre a été établi par le cit. Geoffroy. Linnée, qui n'a connu que deux espèces de ce genre, les a placées avec les conops; et Degéer a fait une mouche, d'une de ces deux espèces. Les stomoxes ont différentes parties par lesquelles ils ressemblent aux insectes de ces deux genres : ils se rapprochent des conops par la trompe; mais ils s'en éloignent par la forme du corps et par celle

de leurs antennes, qui les rapprochent des mouches de la première famille, ou à antennes plumeuses ; mais leur trompe, très-différente de celle de ces insectes, empêche de les confondre avec eux.

Les antennes sont composées de deux articles, dont le premier un peu plus court, est ovale, en forme de palette alongée : il est garni extérieurement près de sa base, d'une soie latérale velue, qui forme le second article ; elles sont insérées au milieu du front, très-rapprochées à leur origine.

La tête est arrondie, presque aussi large que le corselet, dont elle est séparée par un col très-court ; les yeux sont ovales, alongés, et entre eux à la partie supérieure de la tête, sont placés les trois petits yeux lisses ; la trompe est dure, très-longue, cannelée à sa partie supérieure, depuis la courbure jusqu'à l'extrémité, et fermée dans cette partie, par deux lèvres charnues : elle contient

une longue pièce écailleuse, flexible, large, applatie en dessus, concave en dessous, terminée en pointe fine, qui a son insertion à la courbure de la trompe: elle sert d'étui au suçoir, qui est écailleux et extrêmement délié. Dans l'inaction la trompe est appliquée au-dessous de la partie inférieure de la tête, dirigée en avant dans une position un peu oblique.

Le corselet est de forme oblongue ; l'écusson très-distinct et arrondi postérieurement.

L'abdomen est court, ovale, obtus à l'extrémité; les ailes sont membraneuses, plus longues que l'abdomen ; les balanciers sont courts; les écailles grandes et arrondies; les pattes sont très-longues et minces; les tarses terminés par deux ongles crochus, entre lesquels sont deux petites pelottes.

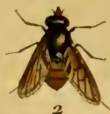
Ces insectes ont le corps court, de forme ovale, légèrement velu, parsemé de poils longs et roides : on les trouve

par-tout dans la campagne et dans les maisons : ils sont très-incommodes, et piquent fortement, avec leur longue trompe, les hommes et les animaux, sur-tout en automne, saison où ils sont très-communs. Le cit. Geoffroy, qui n'a décrit qu'une espèce de ce genre, lui a donné le nom de stomoxe, qui signifie insecte à bouche pointue, à cause de la longueur de sa trompe, et Degéer a nommé la même espèce, mouche piqueuse. La larve de ces insectes, est entièrement inconnue, ou peut-être sa ressemblance avec celles des mouches, aura empêché de la reconnoître.

M. Fabricius en adoptant ce genre, a augmenté le nombre des espèces ; des onze qu'il a décrites, trois sont exotiques, et les autres se trouvent dans les différentes parties de l'Europe.



1



2



5



3



4



6

Baraband del. *V.ᵉ Tardieu Sculp.*

1. Stomox sibérite.
2. Rhing à bec.
3. Conops rufipède.
4. Myop. ferrugineux.
5. Rhag. bécasse.
6. Asile frelon.

Le Stomoxe sibérite, *Stomoxys siberita.*

Il est de la grandeur de la mouche commune; la tête est d'un blanc argenté, avec les antennes noires, et les yeux d'un rouge brun; la trompe est trois fois plus longue que la tête, de couleur noire; le corselet et l'abdomen sont d'un gris jaunâtre, parsemés de poils noirs longs et roides; les ailes sont blanches, transparentes, sans taches; les pattes sont d'un fauve pâle, avec les tarses noirs.

On le trouve en Danemarck, aux environs de Paris.

Le Stomoxe piqueur, *Stomoxys calcitrans.*

Il a trois lignes de longueur, et ressemble beaucoup à la mouche commune; mais ses ailes sont plus écartées, et son abdomen plus court; la trompe est très-

longue, de couleur noire ; les antennes sont grises, et les pattes noires.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris : il fatigue beaucoup les chevaux, et les pique jusqu'au sang. Selon Linnée ces insectes, par les piqûres qu'ils font aux pieds des bœufs, sont la cause que ces animaux frappent continuellement la terre du pied.

Le Stomoxe irritant, *Stomoxys irritans.*

Il a quatre lignes de longueur ; la tête est d'un blanc argenté, avec les antennes noires et les yeux d'un rouge brun ; la trompe est brune, une fois plus longue que la tête ; le corselet est gris, avec quelques lignes longitudinales noires, peu marquées à sa partie supérieure; l'abdomen est court, de forme ovale, de couleur grise, avec deux petites taches noires sur chaque anneau ; les ailes sont blanches, transparentes,

sans taches ; les pattes sont noires, avec la base des jambes pâle.

Il habite l'Europe : on le trouve aux environs de Paris, sur les bêtes à cornes, dont il suce le sang.

CXCIXe GENRE.

RHINGIE.

Caractères génériques. Antennes courtes, composées de trois pièces, dont la troisième plus grande, ovale, munie d'un poil latéral très-fin. — Trompe rétractible, cannelée, bilabiée, cachée sous une espèce de bec avancé. — Suçoir composé de quatre soies, reçues dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules minces, filiformes, insérées à la base des suçoirs, et appliquées sur la trompe.

Scopoli a séparé des conops de Linnée, l'insecte dont il a formé ce genre, auquel M. Fabricius a ajouté deux espèces. Ce genre a été adopté par les Naturalistes, qui ont écrit depuis Scopoli.

Les rhingies ont beaucoup de rapports avec les mouches, dont elles diffèrent par la trompe.

Les antennes sont composées de trois articles, dont le premier est très-court; le second large, ovale, applati, en forme de palette; le troisième est une soie très-mince, insérée à la base extérieure du second article : elles sont très-rapprochées à leur origine, et sont insérées sur une petite éminence à la partie antérieure de la tête.

La tête est arrondie, de la largeur du corselet, prolongée à sa partie antérieure, formant une espèce de bec conique inarticulé, de substance écailleuse, sous lequel une partie de la trompe est cachée; la trompe est beaucoup plus longue que le bec qui couvre sa base : elle est dirigée en avant, un peu élevée, cannelée à sa partie supérieure, et renferme le suçoir, composé de quatre soies; les yeux sont très-grands; ceux du mâle occupent presque

toute la tête; mais entre ceux de la femelle il y a un petit espace. Sur le sommet de la tête, les trois petits yeux lisses sont placés en triangle.

Le corselet est grand, de forme ovale; l'écusson arrondi postérieurement; l'abdomen est court, de forme ovale, obtus à l'extrémité; les ailes sont membraneuses, plus longues que l'abdomen; les balanciers sont courts, en masse oblongue à l'extrémité; les écailles grandes, ovales.

Les pattes sont longues, minces; les tarses terminés par deux crochets, entre lesquels sont deux petites pelottes.

Les rhingies sont de moyenne grandeur; elles ont le corps court, peu velu: on ne connoît point les habitudes de ces insectes et leurs larves sont inconnues; mais il paroît qu'elles vivent dans la fiente des animaux, ou au moins celle de la rhingie à bec, *rhingia rostrata*, Scop. Fab.; elle est née dans un

poudrier, où Réaumur avoit renfermé de la bouse de vache, avec des larves qui s'en nourrissoient.

Les trois espèces qui composent ce genre, habitent l'Europe. Nous donnerons seulement la description de celle qui se trouve aux environs de Paris.

La Rhingie à bec, *Rhingia rostrata.*

Elle a quatre lignes et demie de longueur : le devant de la tête, le bec et les antennes sont d'un jaune testacé; les yeux sont très-grands, d'un brun foncé; le corselet est brun; l'écusson testacé; l'abdomen de la femelle est entièrement d'un jaune testacé, tant en dessus qu'en dessous; celui du mâle, qui est de la même couleur, a en dessus trois lignes longitudinales noires, dont une sur le milieu, et une de chaque côté; les ailes sont très-longues, transparentes, avec une teinte jaune

le long du bord extérieur; les pattes sont testacées.

Elle habite l'Europe; on la trouve aux environs de Paris : des deux autres espèces, l'une se trouve en Allemagne, l'autre en Danemarck.

CC^e GENRE.

CONOPS.

Caractères génériques. Antennes plus longues que la tête, presque en masse, réunies à leur base, dernier article renflé, terminé en pointe. — Trompe rétractible, cannelée, bilabiée. — Suçoir composé de deux pièces; la supérieure un peu plus large et applatie, contenant une soie dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules courtes, filiformes, insérées à la base du suçoir, et appliquées sur la trompe.

Les insectes de ce genre, établi par Linnée, ont un peu de ressemblance avec les asiles par la forme de leur

trompe et par la forme de leurs antennes ; ce qui, sans doute, a déterminé le cit. Geoffroy à les placer avec ces insectes. Mais l'examen de ces parties fait voir des différences entr'elles, qui empêchent de confondre les conops avec les asiles ; en outre ces derniers ont toujours le corps plus ou moins velu, au lieu que les premiers ont le corps lisse et sans poils.

Les antennes sont plus longues que la tête, composées de trois articles visibles, dont le premier est court, cylindrique ; le second long, un peu renflé à l'extrémité ; le troisième, plus court que celui-ci, est renflé au milieu, terminé en pointe mousse, et composé de trois petites parties peu distinctes ; elles sont réunies à leur base, et insérées sur une petite éminence à la partie antérieure de la tête.

La tête est grosse, arrondie, plus large que le corselet ; à sa partie inférieure elle a une cavité pour recevoir

la trompe : les yeux sont grands, un peu ovales ; les trois petits yeux lisses manquent à ces insectes ; la trompe est plus longue que la tête, composée de trois parties, dont la plus grande, qui sert d'étui aux deux autres, est mince, déliée, coudée à sa base, cannelée à sa partie supérieure ; la seconde, qui est le suçoir, est très-déliée, dure, pointue, presque aussi longue que la première, et insérée à la courbure de la gaîne, dans la cannelure de laquelle elle est reçue ; la troisième est courte, large, applatie, terminée en pointe ; elle sert à contenir le suçoir dans la gaîne.

Selon M. Fabricius, ces insectes ont deux antennules insérées sur les côtés de la courbure de la trompe ; mais selon les citoyens Olivier et Latreille, ces parties manquent aux conops ; et Degéer, qui a décrit la trompe de ces insectes, n'en fait point mention.

Le corselet est arrondi, renflé à sa partie supérieure ; l'écusson arrondi

postérieurement ; l'abdomen est alongé, mince à sa base, recourbé et renflé à l'extrémité.

Les pattes sont de moyenne longueur, les tarses terminés par deux crochets, entre lesquels sont deux petites pelottes spongieuses.

Les ailes sont de la longueur de l'abdomen, membraneuses et veinées ; les balanciers minces, ovales à l'extrémité, et légèrement comprimés.

Ces insectes sont d'une vivacité extrême : on les trouve dans les jardins et les prairies, où ils cherchent les fleurs, pour sucer la liqueur miellée qu'elles contiennent et qui est leur seule nourriture, ce qui doit les distinguer encore des asiles qui sont carnassières, et ne vivent que d'autres insectes. Réaumur les a comparés aux guêpes auxquelles ils ressemblent par la forme et les couleurs : leurs larves ne sont point encore connues.

Ils forment un genre peu nombreux ;

on n'en a encore décrit que onze espèces, dont trois sont exotiques.

Le Conops piquant, *Conops aculeata.*

Il ressemble beaucoup à une guêpe, il a six lignes de longueur : les antennes sont noires ; la tête est jaune, un peu vésiculeuse à sa partie antérieure ; le corselet est noir luisant, avec un point élevé, jaune de chaque côté de sa partie antérieure, et une tache jaune blanchâtre au-devant des ailes ; l'abdomen est noir, luisant, avec cinq bandes jaunes, dont une très-petite sur le premier anneau, et deux points jaunes élevés de chaque côté de la base ; les ailes sont transparentes, avec une légère teinte de brun ; les balanciers sont jaunes ; les pattes sont fauves, avec une tache alongée noirâtre sur les cuisses.

On le trouve en Europe, sur les fleurs.

Le Conops noir, *Conops nigra.*

Il ressemble à un ichneumon : les antennes sont ferrugineuses; la tête est noire, jaune à sa partie antérieure, avec une ligne en forme d'Y au milieu; le corselet est noir, luisant; l'abdomen est noir, très-délié à son origine et dans une grande partie de sa longueur, renflé et courbé à son extrémité ; les ailes sont blanches et transparentes à leur bord interne, noirâtre à leur bord externe : les balanciers sont fauves; les pattes fauves, avec l'origine des cuisses noires.

On le trouve en Europe.

Le Conops rufipède, *Conops rufipes.*

Il a environ six lignes de longueur : les antennes sont noires; la tête est jaune, avec les yeux bruns; le corselet est noir, avec un point élevé, jaune

de chaque côté de la partie antérieure ; les côtés et le bord postérieur ferrugineux ; l'abdomen est mince et ferrugineux à la base, noir et renflé à l'extrémité, avec le bord des anneaux ferrugineux ; les ailes sont transparentes, avec le bord extérieur obscur, depuis la base jusqu'aux deux tiers de l'aile ; les balanciers sont d'un jaune pâle ; les pattes sont ferrugineuses.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, vers le milieu de l'été, sur les fleurs, dans les prairies.

Le Conops grosse-tête, *Conops macrocephala*.

Cet insecte, qui a près de six lignes de longueur, ressemble à une guêpe ; les antennes sont ferrugineuses ; le devant de la tête est d'un jaune clair luisant ; le dessus est d'un brun ferrugineux, avec deux grandes taches jaunes ; le corselet est mélangé de ferrugi-

neux et de noir; l'abdomen est noirâtre, avec le bord des anneaux jaune, et l'extrémité ferrugineuse; les ailes sont panachées de brun; les pattes sont ferrugineuses.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les prairies.

CCI^e GENRE.

MYOPE.

Caractères génériques. Antennes courtes, courbées, composées de trois articles, dont le second presque conique, le dernier ovale, applati, muni d'un poil latéral assez court. — Trompe rétractible, longue, filiforme, brisée et repliée au milieu. — Suçoir formé d'une seule soie, renfermée dans la trompe. — Deux antennules minces, très-courtes, composées de trois articles presque égaux, insérées à la base latérale un peu supérieure de la trompe. — Partie antérieure de la tête presque vésiculeuse.

Une partie des insectes de ce genre, établi par M. Fabricius, sont des conops de Linnée, asiles du cit. Geoffroy. Les myopes diffèrent des insectes de ces deux genres, non-seulement par la forme des antennes, mais encore par le nombre des pièces du suçoir.

Les antennes sont courtes, recourbées, composées de trois articles, dont le premier court, cylindrique; le second long, plus mince à son origine qu'à son extrémité; le troisième court, ovale, applati, arrondi à l'extrémité et muni d'une soie latérale assez courte; elles sont rapprochées à leur base et insérées au milieu du front.

La tête est grosse, arrondie, plus large que le corselet, presque vésiculeuse à sa partie antérieure, qui est couverte par une espèce de masque; les yeux sont assez grands, arrondis; les trois petits yeux lisses sont placés en triangle, sur le sommet de la tête; la trompe, qui forme la bouche, est longue, cylindrique, portée en avant, coudée à sa base, brisée et repliée au milieu: elle renferme le suçoir, qui est conique, très-pointu à l'extrémité et biarticulé: elle est placée dans une cavité qui se trouve à la partie inférieure de la tête.

Le corselet est presque cylindrique,

convexe, avec un point élevé de chaque côté aux angles antérieurs; l'abdomen est cylindrique, arqué, un peu renflé et obtus à l'extrémité; les ailes sont membraneuses, à peine de la longueur de l'abdomen, très-écartées ou couchées sur le corps; les balanciers sont alongés, terminés en masse comprimée, tronquée.

Les pattes sont de longueur moyenne, assez forte; les cuisses un peu renflées; les tarses sont terminés par deux crochets longs, arqués, entre lesquels sont deux petites pelottes spongieuses.

Ces insectes ont le corps alongé, lisse. Quelques-uns se trouvent dans les bois; leur larve n'est point encore connue.

Des dix espèces décrites par M. Fabricius, huit habitent l'Europe, et l'une des deux autres, les Indes orientales.

Le Myope dorsal, *Myopa dorsalis.*

Il a environ six lignes de longueur; les antennes sont ferrugineuses, avec l'extrémité jaune; le devant de la tête est presque vésiculeux, jaune; les yeux sont bruns; le corselet est d'un brun ferrugineux; l'abdomen est cylindrique, renflé et recourbé à l'extrémité, de couleur ferrugineuse, avec le bord des anneaux blanc; les ailes sont obscures, sans taches; les balanciers jaunes; les pattes ferrugineuses.

On le trouve en Allemagne, et aux environs de Paris.

Le Myope ferrugineux, *Myopa ferruginea.*

Il est moins grand que le précédent; les antennes sont courtes, ferrugineuses; le devant de la tête est d'un jaune citron; les yeux sont bruns; le corselet est varié de noirâtre et de ferrugineux;

l'abdomen est cylindrique, alongé, un peu renflé et recourbé à l'extrémité, d'un brun ferrugineux; les ailes moins longues que l'abdomen, sont noirâtres, et les pattes ferrugineuses; les balanciers sont jaunâtres.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les bois.

Le Myope joufflu, *Myopa buccata*.

Il a quatre lignes de longueur; les antennes sont brunes; le devant de la tête est presque vésiculeux, d'un blanc jaunâtre; les yeux sont noirs; le corselet est brun; l'abdomen est cylindrique, renflé et recourbé à l'extrémité, d'un brun ferrugineux, avec les derniers anneaux et le bord des autres blanchâtres, sur les anneaux blancs sont quelques taches noires; les ailes sont obscures, jaunâtres à la base, moins longues que l'abdomen; les pattes sont

ferrugineuses; les cuisses et les jambes ont des anneaux jaunes.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les bois.

Le Myope ponctué, *Myopa punctata.*

Il a environ trois lignes de longueur; les antennes sont noires; la tête est vésiculeuse, d'un blanc jaunâtre à sa partie antérieure, noirâtre sur le vertex; le corselet est légèrement velu, noir, avec un point élevé, d'un jaune verdâtre, de chaque côté de sa partie antérieure; l'écusson a son bord postérieur d'un jaune verdâtre; l'abdomen est ovale, peu recourbé, verdâtre, luisant, avec le premier anneau noir, et une tache noire de chaque côté des autres anneaux: celui de la femelle est terminé en pointe et recourbé; les ailes sont blanches, transparentes; les pattes sont noires.

L'individu que nous avons sous les yeux, qui est une femelle, est en tout semblable à celui décrit par M. Fabricius, il n'en diffère que par les cuisses et les jambes, qui sont d'un jaune verdâtre, et les tarses sont noirs. Peut-être ces parties varient-elles, dans l'un des deux sexes.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

CCII^e GENRE.

RHAGION.

Caractères génériques. Antennes courtes, de trois articles grenus, moniliformes, terminés par un poil alongé. — Trompe très-courte, bilabiée, cannelée. — Suçoir composé de trois soies, reçues dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules avancées, de la longueur de la trompe, filiformes, assez grosses et velues.

M. Fabricius a formé un genre de ces insectes, que Linnée a placés avec les mouches, le cit. Geoffroy avec les asiles, et Degéer avec les némotèles. Les rhagions ne peuvent appartenir à aucun de ces trois genres. La forme de leur corps, qui les rapproche un peu des asiles, les éloigne des mouches et des némotèles; et leurs antennes, qui diffèrent peu de celles de ces dernières, beaucoup de celles des mouches, empêchent de les

confondre avec les asiles. En outre, le nombre des pièces du suçoir n'est pas le même dans tous ces insectes.

Les antennes sont composées de trois articles, courts, grenus, moniliformes; de l'extrémité du dernier, sort une soie très-mince, plus longue que les trois articles ensemble. Elles sont insérées au milieu du front, au-dessous des yeux.

La tête est petite, arrondie antérieurement, applatie postérieurement, séparée du corselet par une espèce de col court, et presque entièrement occupée par les yeux qui sont très-grands. Les trois petits yeux lisses sont placés sur le vertex. La trompe est nue, très-courte, un peu inclinée, cannelée à sa partie supérieure pour recevoir le suçoir composé de trois pièces. Les antennules sont grosses, velues, presque aussi longues que la trompe, sur laquelle elles sont couchées; elles ont leur insertion à la partie supérieure de sa base.

Le corselet est court, convexe; l'ab-

domen est alongé, conique, plus large à son origine qu'à son extrémité, convexe en dessus, un peu applati en dessous.

Les ailes sont très-larges, plus longues que l'abdomen, dont elles sont écartées. Les balanciers sont saillans, alongés, terminés en masse ovale.

Les pattes sont minces, très-longues; les tarses terminés par deux crochets, entre lesquels sont trois petites pelottes spongieuses.

On trouve ces insectes dans les bois et les jardins. On en connoît plus de vingt espèces, qui toutes habitent l'Europe. Les larves qui sont connues, sont celles du rhagion-bécasse et celle du rhagion-ver-lion. Nous les décrirons à la suite des insectes qu'elles produisent.

Le Rhagion bécasse, *Rhagion scolopaceus.*

Il a sept à huit lignes de longueur: les antennes sont courtes, brunes, ter-

minées par une soie très-fine ; les yeux sont d'un vert obscur ; le corselet est noir, avec un point élevé, jaunâtre de chaque côté de sa partie antérieure, l'abdomen est jaune, avec une tache noire sur le milieu de chaque anneau, une ligne longitudinale de même couleur de chaque côté, et le dernier anneau noir ; les ailes sont transparentes, avec des taches brunes, dont une plus grande et plus foncée que les autres au-delà du milieu du bord extérieur ; les pattes sont jaunes, avec les tarses obscurs ; les balanciers sont jaunes.

On le trouve dans toute l'Europe.

La larve est longue, cylindrique, d'un blanc jaunâtre ; le corps est plus gros à sa partie postérieure que près de la tête ; les anneaux sont séparés les uns des autres par une espèce de bourrelet ; la tête est petite, écailleuse, de couleur brune, munie de deux petites antennes ; le dessous du corps est garni de quelques mamelons charnus qui font l'of-

fice de pattes. Elle vit dans la terre, où elle subit toutes ses métamorphoses. Parvenue au terme de sa grosseur, elle se change en nymphe et quitte sa peau de larve. La nymphe a plusieurs rangées d'épines courtes sur le corps. L'insecte parfait paroît vers la fin du mois de mai. La femelle pond des œufs minces, alongés, courbés en arc, d'un blanc jaunâtre.

Le Rhagion ver-lion, *Rhagion vermileo.*

Il a environ cinq lignes de longueur : les antennes sont jaunes, terminées par un poil brun ; le corselet est en dessus d'un jaune obscur, d'un jaune clair sur les côtés, avec deux lignes longitudinales noires luisantes, sur le milieu, et une tache de même couleur de chaque côté ; l'abdomen est jaune, avec une tache noire sur le milieu de chaque anneau, et une de chaque côté le long du bord

extérieur ; les ailes sont transparentes, avec une légère teinte brune ; les quatre pattes antérieures sont jaunes, les deux postérieures brunes.

Sa larve est alongée, cylindrique, d'un gris jaunâtre, sans pattes, le corps plus gros à sa partie postérieure que vers la tête, est divisé en onze anneaux. La tête est de substance charnue, conique, pointue à l'extrémité où se trouve une espèce de dard écailleux, semblable à celui qu'on voit à la tête des larves de mouches qui vivent de pucerons. Le dernier anneau qui est applati et plus long que les autres, est terminé par quatre appendices charnues assez longues, en forme de mamelons ; ceux du milieu plus courts que les autres, sont placés dans la ligne du corps ; les deux autres sont inclinés. Ces quatre mamelons sont garnis de poils longs et roides. L'anus est placé sur le dos entre les deux mamelons latéraux, dans la même position que l'anus des larves du criocère du

lys, qui se couvre de ses excrémens. Sur le même anneau, vers le milieu de sa longueur, sont deux petits points de couleur rousse, que Réaumur regarde comme les deux principaux organes de la respiration. En dessus du cinquième anneau, le même auteur a encore trouvé un petit mamelon entouré de pointes très-courtes, dans le centre duquel il a cru appercevoir un dard de substance cornée, dont la pointe est un peu mousse: il soupçonne que ce mamelon sert à la larve pour saisir sa proie.

Cette larve qui vit d'insectes, établit sa demeure comme les myrméléons, et souvent en société avec eux. C'est au pied des murs dégradés, ou au pied de certaines roches, dans les endroits où se trouve un terrein sablonneux ou une terre réduite en poussière, qu'elle forme un entonnoir à couvert de la pluie qui le détruiroit. Placée au centre de cet entonnoir, elle se tient à l'affut, pour saisir et dévorer ensuite les petits in-

sectes qui ont le malheur d'y tomber. Dès qu'elle en a saisi un, elle le serre fortement avec son corps, dont elle entoure celui de l'insecte, le perce ensuite avec le dard qu'elle porte à la tête et le tue promptement. Alors elle s'enfonce entièrement dans le sable, où elle entraîne sa proie, la suce tranquillement et la jette dehors après l'avoir sucée.

Pour parvenir à éloigner ce cadavre qui l'embarrasse, elle commence d'abord par enfoncer un peu sa tête dans le sable au-dessous de l'insecte mort; et levant ensuite avec vîtesse la partie antérieure de son corps, elle fait sauter le cadavre en l'air par-dessus les bords de l'entonnoir, quelquefois à une distance de plus de deux pouces. C'est de la même manière qu'elle rejette le sable du fond de l'entonnoir hors de ses bords, quand elle veut l'agrandir et le rendre plus profond.

Tant que cette larve est placée au fond de son entonnoir, elle est d'une

vivacité extrême, et s'enfonce promptement dans le sable dès qu'on touche aux bords de son trou : mais tirée de son habitation et mise à découvert, elle devient roide et immobile, et se laisse toucher sans donner le moindre signe de vie ; elle continue de rester dans cet état jusqu'à ce que tout paroisse tranquille autour d'elle ; alors elle commence à se donner du mouvement, tâtant par-tout avec la tête, sans doute pour chercher du sable et pour y entrer.

Degéer a gardé une de ces larves depuis le huit avril jusqu'au quinze juin, qu'elle s'est changée en nymphe, dans le sable sans faire de coque. Pour paroître sous cette nouvelle forme, cette larve se débarrasse en grande partie de sa peau, qu'elle fait glisser jusqu'à l'extrémité de son corps, ou elle se plisse et forme un petit paquet, dans lequel le derrière de la nymphe reste engagé. Quinze jours après cette métamorphose, la peau de la nymphe se

fend sur la tête et sur le dos, et l'insecte paroît sous sa nouvelle forme.

On le trouve en Europe.

Le Rhagion tipuliforme, *Rhagion tipuliformis.*

Il est de grandeur moyenne : les antennes sont courtes, cylindriques; tout le corps est d'un brun cendré, sans taches; les ailes sont larges, blanches, transparentes, avec l'extrémité et le bord extérieur noirs.

On le trouve en Allemagne.

Le Rhagion fascié, *Rhagion fasciatus.*

Il a quatre lignes de longueur : les antennes sont testacées; le corselet est renflé, testacé, sans taches; l'abdomen est cylindrique, testacé, avec cinq bandes transversales noires; les ailes sont blanches, avec plusieurs taches,

et l'extrémité brunes ; les pattes sont longues, testacées, avec les cuisses pâles.

On le trouve en Norwège.

Le Rhagion bicolor, *Rhagion bicolor.*

Il est plus petit que le précédent : la tête est noire, le corselet testacé, avec une grande tache noire sur le milieu ; l'abdomen est testacé, avec l'extrémité noire ; les ailes sont blanches, avec une grande tache brune peu marquée.

On le trouve en Italie.

Le Rhagion ponctué, *Rhagion punctatus.*

Il est assez petit : les antennes sont filiformes, noires ; la tête est noire ; le corselet cendré, avec deux lignes courtes, noires, sur le milieu ; l'abdomen

est ovale, noir, avec le bord des anneaux jaunes; les ailes sont brunes, avec deux taches noires; l'une au milieu, l'autre vers l'extrémité; les pattes sont pâles, avec les tarses noires.

On le trouve en Danemarck.

CCIII[e] GENRE.

ASILE.

Caractères génériques. Antennes de la longueur de la tête, rapprochées, presque filiformes; le dernier article alongé, terminé en pointe. — Trompe filiforme, cannelée. — Suçoir composé de quatre pièces, la supérieure très-courte et assez large, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules courtes, très-velues, insérées à la base latérale de la trompe.

Les asiles ont des rapports avec les conops, les myopes, les bombilles et sur-tout avec les empis : mais on les distingue facilement des insectes des

deux premiers genres par la forme des antennes ; et des empis et des bombilles, dont les antennes sont assez semblables à celles des asiles, par la trompe : celle des asiles, quoique dirigée en avant comme celle des bombilles, est considérablement plus courte, et celle des empis, à peu-près de la longueur de celle des asiles, est presque perpendiculaire à la tête, sous laquelle elle est même un peu inclinée.

Les antennes sont composées de trois articles ; les deux premiers sont cylindriques, le second moins long que le premier ; le troisième, le plus long de tous, est presque cylindrique, un peu renflé et terminé dans quelques espèces par un filet mince, alongé ; elles sont insérées au milieu du front.

La tête est arrondie, presque de la largeur du corselet ; les yeux sont grands, de forme ovale ; les trois petits yeux lisses sont placés sur une élévation au sommet de la tête ; la trompe

est de la longueur de la tête ou un peu plus longue ; elle est roide, écailleuse, presque de grosseur égale dans toute son étendue, portée en avant, composée de cinq pièces, dont l'une est tronquée ou arrondie à l'extrémité, où se trouve une ouverture ; elle est un peu renflée à sa base, creusée en gouttière à sa partie supérieure, et reçoit quatre soies ou filets très-déliés : l'une de ces quatre pièces, qui est plus longue et plus grosse que les autres, est en forme de stylet pointu à son extrémité et garni en dessus, dans la moitié de son étendue, de poils recourbés et dirigés vers sa base : c'est le véritable aiguillon avec lequel l'asile pique et tue les insectes qu'il saisit et dont il se nourrit ; les deux autres pièces, plus courtes que l'aiguillon, auquel elles servent de second étui, sont applaties, terminées en pointe fine, de substance écailleuse, de même que l'aiguillon, et garnies d'un seul côté de petits poils dirigés vers la

base : la quatrième pièce, de moitié plus courte que les trois autres, fait l'office de lèvre ; elle est placée à la partie supérieure de la trompe, et sert à y contenir les trois soies ou le suçoir : de chaque côté de la base de la trompe on apperçoit deux petites pièces alongées, cylindriques, articulées, garnies de longs poils : ce sont les antennules.

Le corselet est ovale, renflé, comme bossu ; l'écusson arrondi ; l'abdomen alongé, conique, terminé en pointe dans les femelles, cylindrique et terminé en masse dans les mâles : celui-ci porte à son derrière une grosse pièce écailleuse noire, divisée en trois lames, entre lesquelles on voit deux grands crochets mobiles, écailleux, dont il se sert pour s'accrocher au derrière de la femelle dans l'accouplement.

Les ailes sont étroites, presque de la longueur du corps : dans l'état de repos l'insecte les porte couchées sur l'abdomen, quelquefois écartées, selon

les espèces ; les balanciers sont très-apparens, alongés, terminés par un petit bouton arrondi, tronqué à l'extrémité.

Les pattes sont longues, assez grosses, garnies, dans plusieurs espèces, de poils fins et serrés, et de poils longs et roides ; d'autres les ont presque lisses : les tarses sont composés de cinq articles dont le premier est cylindrique et plus long que les autres qui sont courts, d'égale longueur ; le dernier est terminé par deux crochets assez longs, qui finissent en pointe aiguë ; et par deux pelottes, garnies en dessous de poils courts très-serrés.

Les asiles ont le corps plus ou moins couvert de poils ; quelques espèces sont très-velues, d'autres sont lisses : le devant de la tête est ordinairement garni de poils longs et roides : en volant ils font entendre un bourdonnement assez fort : ils sont très-carnassiers, et vivent uniquement d'insectes qu'ils at-

trappent en volant : non-seulement ils saisissent avec leurs pattes antérieures des tipules et des mouches, qu'ils sucent ensuite avec leur trompe, mais aussi de petits coléoptères dont ils percent les élytres. On les trouve dans les champs, dans les jardins et les prairies, où ils incommodent beaucoup les animaux qui y paissent.

Les larves de ces insectes vivent dans la terre ; elles sont sans pattes ; leur tête est petite, écailleuse, garnie de deux crochets mobiles ; leur corps est alongé, un peu applati, plus gros dans le milieu qu'aux deux extrémités ; divisé en douze anneaux : la tête est garnie de quelques poils ; le corps est lisse : les deux crochets dont la tête est garnie sont courbés en dessous, et tiennent intérieurement à une tige divisée en deux, qui s'étend sous le premier anneau ; c'est à l'aide de ces crochets qu'elles se fraient une route dans la terre, dans laquelle elles avancent

en les cramponnant au plan de position.

C'est dans la terre que ces larves se changent en nymphes, en quittant entièrement leur peau, de même que celles des tipules, et sans faire de coques; la nymphe est presque par-tout de grosseur égale, mais le ventre est terminé en pointe; la poitrine et la tête occupent presque la moitié de sa longueur; celle-ci est grosse, arrondie, garnie en devant de deux pointes écailleuses, courbées; et de chaque côté en dessous, de trois épines semblables, réunies à leur base: l'abdomen est divisé en neuf anneaux, garnis chacun, tant en dessus qu'en dessous, d'une rangée d'épines courbées en arrière, et de plusieurs petits poils, son extrémité est terminée par quatre épines assez longues.

Ces insectes forment un genre assez nombreux. M. Fabricius en a décrit

environ trente espèces d'Europe, et autant d'exotiques.

L'Asile géant, *Asilus grossus.*

Il est très-grand : la tête est noire, couverte sur le front et sur les côtés de poils fins, longs et serrés, de couleur grise ; la trompe est épaisse, noire et comprimée ; le corselet est noir, couvert en dessus d'un duvet serré d'un gris cendré ; l'abdomen est court, ovale ; le premier anneau est noir, lisse ; le second et le troisième sont d'un gris cendré, velus, les autres noirs ; les ailes sont cendrées, avec les nervures brunes ; les pattes sont noires, sans piquans.

On le trouve en Amérique.

L'Asile Frélon, *Asilus Crabroniformis.*

Cet asile, un des plus grands de ceux d'Europe, a environ un pouce de lon-

gueur : les deux premiers articles des antennes sont fauves, le reste est noir : la trompe et les yeux sont noirs ; la tête est couverte de poils fauves assez longs ; le corselet est d'un brun jaunâtre, avec deux petites lignes brunes sur le milieu de sa partie antérieure ; l'abdomen est alongé, terminé en pointe ; les trois premiers anneaux sont noirs, les autres fauves. Les ailes sont jaunâtres, avec quelques taches brunes à l'extrémité ; les pattes sont fauves, avec les cuisses brunes.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les champs et dans les bois : il vole fort vîte, sur-tout quand il fait chaud, et se précipite sur les insectes qu'il apperçoit.

L'Asile velu, *Asilus ephippium*.

Il est de la grandeur du précédent ; les antennes sont noires, très-rapprochées, sans poils à l'extrémité ; la tête

et tout le corps sont noirs; la partie antérieure du corselet est couverte de poils noirs; la partie postérieure a des poils d'un jaune verdâtre; l'abdomen est noir luisant; les ailes sont brunes, avec les nervures d'un brun obscur; les pattes sont très-longues; les cuisses et les jambes, noires, luisantes; les tarses sont fauves en dessous, garnis de poils de la même couleur; l'abdomen de la femelle est large, ovale, applati, un peu concave en dessous, et recourbé: celui du mâle est presque cylindrique, un peu concave en dessous.

On le trouve en Europe, dans les bois.

L'Asile bourdon, *Asilus gibbosus*.

Il est de la grandeur de l'asile frélon; les antennes sont noires, très-courtes, et ne sont pas terminées par un filet; tout le corps est noir luisant; le derrière de la tête et le front sont garnis de longs



1. Asile doré.
2. Asile bordé
3. Asile teuton.
4. Emp. appendiculée.
5. Bomb. bichon.

poils, d'un gris jaunâtre; le corselet est très-convexe; l'abdomen ovale, terminé en pointe, couvert de poils cendrés à l'extrémité; les ailes sont brunes, avec les nervures d'un brun foncé; les pattes sont couvertes de poils noirs.

On le trouve en Europe, dans les champs.

L'Asile doré, *Asilus aureus*.

Il a dix lignes de longueur; tout le corps et les pattes sont velus; les antennes et la trompe sont noires; la tête est couverte de longs poils d'un jaune doré; le corselet est brun, avec des poils de la même couleur; le dessus de l'abdomen, à l'exception des deux premiers anneaux, est couvert de poils d'un jaune doré; tout le dessous est brun, sans poils; les ailes sont brunes, avec le bord extérieur jaunâtre; les pattes sont brunes, avec des poils de même couleur.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

L'Asile noir, *Asilus ater*.

Il est long de huit à dix lignes, couvert de poils longs, peu serrés; tout le corps est d'un noir foncé : on voit seulement quelques poils blanchâtres à la partie antérieure de la tête; les antennes ne sont point terminées par un filet; les ailes et les pattes sont noires.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris, dans les champs, quelquefois au bord de l'eau.

L'Asile diadême, *Asilus diadema*.

Il est de la grandeur et de la couleur du précédent. Tout son corps est presque lisse; le front est gris; les ailes et les balanciers sont noirs; la trompe est couverte de poils noirs, longs et serrés.

On le trouve dans les départemens

méridionaux de la France, aux environs de Paris et en Italie.

L'Asile jaune, *Asilus flavus.*

Il est long d'environ dix lignes; les antennes sont noires et n'ont point de filet terminal; la trompe est noire plus longue que la tête; tout le corps est noir, velu; les poils de la tête et ceux du dessus du corselet sont blanchâtres; l'abdomen est ovale, applati, couvert en dessus de poils fins et serrés, d'un roux jaunâtre; les nervures des ailes sont brunes, les balanciers sont jaunes, les cuisses sont renflées, garnies de poils d'un gris cendré; les jambes sont couvertes de poils roussâtres; les tarses sont noirâtres.

On le trouve en Europe.

L'Asile roux, *Asilus gilvus.*

Il a environ dix lignes de longueur; il est noir, peu velu; les antennes sont

noires et ne sont point terminées par un filet; le front est couvert de poils d'un gris jaunâtre; le corselet est presque lisse sur le milieu, garni sur les côtés et à sa partie postérieure de quelques poils fauves; l'abdomen est noir, couvert en dessus de poils d'un roux foncé, très-luisant, qui le font paroître satiné; les ailes ont une teinte noirâtre, et sont transparentes à leur origine; les pattes sont noires, très-velues.

On le trouve en Europe, dans les bois.

L'Asile bordé, *Asilus marginatus*.

Il a environ six lignes de long; les antennes sont noires; la tête est noire, avec des poils d'un jaune doré sur le front; le corselet est noir; l'abdomen large, ovale, noir, avec le bord des anneaux couvert de poils courts et jaunâtres, qui le font paroître comme bordé; les ailes sont plus longues que

l'abdomen, brunes, avec les nervures obscures; les balanciers sont d'un jaune citron.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

L'Asile cendré, *Asilus forcipatus.*

Il varie pour la grandeur, depuis sept jusqu'à dix lignes; tout le corps est d'une couleur grise cendrée, plus ou moins foncée; les antennes sont noires, terminées par un filet; la trompe est noire, assez courte; la tête est couverte de poils d'un gris jaunâtre; le corselet est très-renflé, peu velu; il a sur le milieu une ligne noirâtre; l'abdomen est alongé, presque cylindrique, terminé en pointe dans la femelle, et par deux crochets dans le mâle: il est d'une couleur cendrée noirâtre, avec le bord des anneaux gris, l'extrémité est noire; les ailes sont en recouvrement

sur l'abdomen; les pattes sont d'un brun obscur, avec des poils gris.

On le trouve en Europe, dans les champs et dans les bois: il est très-commun aux environs de Paris.

L'Asile Tipule, *Asilus Tipuloides.*

Il a quatre lignes de longueur; les antennes sont noires; les yeux sont bruns ou grisâtres; le corselet est d'une couleur cendrée obscure, avec trois lignes longitudinales noires en dessus; l'abdomen des femelles est de la couleur du corselet: celui des mâles est d'un jaune pâle; les ailes de ceux-ci sont d'un jaune brun: celles des femelles sont blanches; dans les deux sexes les pattes sont très-longues d'un jaune pâle.

On le trouve en Europe, dans les prés, dans les champs et les jardins.

L'Asile Teuton, *Asilus Teutonus.*

Il a environ dix lignes de longueur; les antennes sont fauves; la tête est noire; le front est couvert d'un duvet doré, très-brillant; le corselet est noir, lisse, avec une ligne longitudinale d'un jaune doré de chaque côté, et plusieurs taches de la même couleur, au-dessous des ailes; l'abdomen est noir, avec un point blanc formé par des poils courts sur les côtés de chaque anneau; les ailes ont le bord extérieur jaunâtre, le bord intérieur et l'extrémité bruns; les pattes sont fauves, les tarses noirs.

On le trouve dans les départemens méridionaux de la France, où il est beaucoup plus grand qu'aux environs de Paris. Cet asile est redoutable aux petits insectes. Le cit. Olivier l'a vu prendre au vol de grosses mouches, et des abeilles à miel, et les emporter vivantes entre ses pattes.

L'Asile linéaire, *Asilus linearis.*

Il a environ six lignes de long; la tête est noire; le front est couvert d'un duvet argenté brillant; le corselet est noir, luisant, d'un gris cendré à sa partie supérieure, avec quatre lignes noires, dont les deux du milieu sont plus longues que les autres; l'abdomen est alongé, linéaire, noir, luisant, avec le bord des anneaux jaune; les ailes sont transparentes, sans taches; les balanciers et les pattes sont fauves.

On le trouve dans les îles du Danemarck, aux environs de Paris.

L'Asile cylindrique, *Asilus œlandicus.*

Il varie pour la grandeur depuis sept jusqu'à neuf lignes : il est noir, lisse, luisant; les antennes sont plus longues que la tête, et ne sont pas terminées par un filet : on voit sur le front, un duvet

d'un blanc argenté ; l'abdomen est long, cylindrique, un peu plus gros à l'extrémité qu'à sa base; les ailes sont étroites, très-noires ; les balanciers sont fauves ; les pattes sont fauves, avec l'extrémité des jambes et les tarses noirs.

On le trouve en Europe, dans les prés et dans les bois humides : il est commun aux environs de Paris.

CCIV^e GENRE.

EMPIS.

Caractères génériques. Antennes presque de la longueur de la tête, rapprochées ; premier et second article, grenus, arrondis; le troisième terminé en pointe très-alongée. — Trompe filiforme, longue, bifide, cannelée. — Suçoir composé de quatre pièces ; la supérieure assez grosse, de la longueur de la trompe, contenant trois soies, reçues dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules courtes, filiformes, un peu velues, insérées à la base latérale de la trompe.

Les empis ont quelques rapports avec les asiles et les bombilles; ils ressemblent un peu aux premiers par la forme du corps et par les antennes, et aux seconds, par les antennes; mais ils diffèrent des uns et des autres par plusieurs parties, principalement par la trompe qui est perpendiculaire à la tête.

Les antennes sont composées de trois articles, dont les deux premiers sont courts, grenus, arrondis ; le troisième, plus long que les deux autres ensemble, est conique, plus gros à son origine qu'à son extrémité, qui finit en pointe plus ou moins alongée.

La tête est petite, arrondie, séparée du corselet par un col mince ; les yeux sont grands, ils occupent une partie de la tête; les petits yeux lisses manquent à ces insectes; la trompe est composée de cinq pièces, celle du dessous, qui est la plus longue, est large, applatie à son origine, renflée près de l'extrémité, terminée en pointe mousse, et cannelée à sa partie supérieure. En dessus de celle-ci est une autre pièce plus courte, large à son origine, également terminée en pointe mousse, et cannelée à sa partie inférieure. Entre ces deux parties, se trouvent placées les trois autres pièces, qui sont déliées, applaties et transparentes, et qui forment le suçoir. A l'ori-

gine de la trompe, on voit deux petites antennules articulées et velues.

Le corselet est arrondi, très-convexe en dessus, comme bossu; l'écusson est arrondi; l'abdomen est plus ou moins alongé; les ailes sont ovales, ordinairement plus grandes que l'abdomen sur lequel elles sont croisées et couchées. Les balanciers sont assez longs, terminés par un petit bouton arrondi.

Les pattes sont longues, attachées au corselet par des hanches longues et coniques; les tarses sont terminés par deux crochets, et deux petites pelottes spongieuses.

Les empis sont des insectes de grandeur moyenne; toutes sont carnassières et se nourrissent de mouches et d'autres petits insectes, qu'elles saisissent et sucent ensuite avec leur longue trompe. On les voit souvent accouplées: le mâle est placé sur le dos de la femelle, et pendant l'accouplement même, il est quel-

quefois occupé à sucer une mouche. La larve de ces insectes est inconnue.

Ce genre est composé d'une vingtaine d'espèces : on les trouve presque toutes en Europe.

L'Empis boréale, *Empis borealis*.

Elle varie pour la grandeur : elle a ordinairement cinq lignes de longueur ; elle est très-noire, sans taches ; le corselet est très-gros et élevé ; l'abdomen est mince, alongé, pointu à l'extremité ; dans la femelle, il est garni de deux petites pièces mobiles ; celui du mâle est terminé par deux crochets. Les ailes sont très-grandes, d'un brun obscur, avec le bord extérieur roussâtre ; les pattes sont rousses, avec l'extrémité des cuisses, celle des jambes et les tarses noirs.

On la trouve au nord de l'Europe.

L'Empis appendiculée, *Empis forcipata*.

Elle a trois lignes et demie de longueur : les yeux sont testacés; le corselet et l'abdomen sont cendrés; celui-ci est oblong, terminé par une double pince; les cuisses sont velues, les jambes sont longues, de couleur grise; les ailes sont transparentes, assez longues.

On la trouve en Europe.

L'Empis maure, *Empis maura*.

Cette espèce est très-petite : elle n'a qu'une ligne et demie de longueur; la trompe est un peu plus courte et un peu plus grosse que dans les autres espèces; les antennes ont les deux premiers articles courts, arrondis, le dernier long, sétacé; tout le corps est noir, sans taches; les pattes sont noires; le premier article des tarses antérieurs est gros,

ovale ; les ailes sont beaucoup plus longues que le corps, blanches, avec le bord extérieur un peu obscur depuis le milieu jusqu'à l'extrémité.

On la trouve dans toute l'Europe, sur les fleurs, selon M. Fabricius : elle voltige en bourdonnant sur les eaux stagnantes.

L'Empis stercorale, *Empis stercorea.*

Elle a environ trois lignes et demie de longueur ; tout le corps est testacé, avec une ligne longitudinale noire sur le milieu du corselet et sur le milieu de l'abdomen ; les yeux sont d'un brun rougeâtre ; les ailes sont grandes, transparentes, avec les nervures brunes ; les cuisses et les jambes sont de la couleur du corps, les tarses noirâtres.

On la trouve en Europe, aux environs de Paris, sur les fleurs en ombelles.

L'Empis livide, *Empis livida.*

Elle a trois à quatre lignes de longueur : tout le corps est d'un jaune pâle; les yeux sont bruns; le corselet a sur son milieu trois lignes longitudinales noires; les anneaux de l'abdomen ont chacun sur leur milieu une tache triangulaire brune; les ailes qui sont couchées sur le corps, sont transparentes, avec les nervures brunes, et la base jaunâtre.

On la trouve dans presque toute l'Europe.

CCVe GENRE.

BOMBILLE.

Caractères génériques. Antennes courtes, rapprochées, filiformes, composées de trois articles, dont le premier long, le second court, le dernier alongé, terminé en pointe. — Trompe droite, alongée, sétacée, cannelée, bifide. — Suçoir composé de quatre pièces; la supérieure un peu plus large, contenant trois soies dans la cannelure de la trompe. — Deux antennules courtes, filiformes, insérées à la base de la trompe.

Linnée, Degéer, et d'autres Naturalistes, ont distingué ces insectes des asiles, parmi lesquels le cit. Geoffroy a placé la seule espèce qu'il a connue. Les bombilles ont quelques rapports avec les asiles et les empis; mais ils diffèrent un peu des premiers par les antennes, et beaucoup des uns et des autres par la trompe et par la forme du corps.

Les bombilles ont les antennes un peu plus longues que la tête ; les deux premiers articles sont cylindriques, le second est court, le premier est plus gros et moins long que le troisième, qui finit en pointe mousse. Elles sont insérées au milieu du front.

La tête est petite, arrondie, munie de deux yeux à réseau qui l'occupent presque entièrement, et de trois petits yeux lisses placés en triangle sur le sommet de la tête. La trompe est très-longue : dans la plupart de ces insectes elle égale le corps en longueur ; elle est mince, déliée, portée en avant, insérée dans une cavité qui se trouve au-devant de la tête, au-dessous des antennes. Elle est composée de cinq pièces qu'on peut séparer facilement dans l'insecte vivant. De ces cinq pièces, deux sont plus grandes que les autres, et d'inégale longueur entre elles ; l'une placée à la partie inférieure, et la plus longue, est un peu courbée à son extrémité, cannelée

en dessus, et sert de gaîne aux trois pièces qui composent le suçoir; l'autre, placée à la partie supérieure, fait l'office de lèvre et sert à contenir le suçoir dans la gaîne, sur laquelle elle est couchée. Les trois autres pièces ou le suçoir sont des filets très-minces et très-fins, d'inégale longueur; les deux latéraux sont plus courts que celui du milieu, et celui-ci est moins long que la gaîne. A l'origine, et de chaque côté de la trompe, sont les deux antennules, qui sont courtes et velues.

Le corselet est large, renflé; l'abdomen est large, applati, arrondi à l'extrémité, uni au corselet dans toute sa largeur. L'un et l'autre sont entièrement couverts de poils longs, fins et serrés.

Les ailes sont très-longues, peu larges; l'insecte les porte très-écartées du corps. Les balanciers sont courts, terminés par une petite masse comprimée, obtuse.

Les pattes sont très-longues et très-minces ; le dernier article des tarses est terminé par deux petits crochets et par deux petites pelottes spongieuses.

Les bombilles sont très-agiles et volent avec beaucoup de rapidité. Ils planent au-dessus des fleurs sans s'y poser, et introduisent dedans leur longue trompe, pour en tirer les sucs mielleux qu'elles contiennent, et dont ils font leur unique nourriture. En volant, ils font, avec leurs ailes, un bruit semblable à celui que font entendre les abeilles-bourdons, et quelques insectes de cet ordre. Leurs larves et leurs métamorphoses sont inconnues.

M. Fabricius a décrit dix-neuf de ces insectes, et le cit. Olivier vingt-sept ; cet auteur les a divisés en deux familles ; l'une, composée de vingt-quatre espèces, comprend les bombilles à corps velu, et la seconde, ceux à corps pubescent. On trouve à-peu-près la moitié de tous ces insectes en Europe.

Le Bombille bichon, *Bombylius major*.

Il a environ six lignes de longueur : le corps est court, couvert de poils d'un gris jaunâtre ; la trompe est noire, pointue, recourbée à l'extrémité, et de la longueur du corps ; les ailes sont longues, blanches et transparentes au bord intérieur et à l'extrémité ; brunes depuis la base jusque près de l'extrémité du bord extérieur, où cette grande tache forme des ondes ; les pattes sont longues, minces, de couleur grise, chargée d'épines noirâtres assez longues ; les tarses sont noirs.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Bombille ponctué, *Bombylius medius.*

Il est un peu plus grand que le précédent, auquel il ressemble beaucoup; tout le corps est couvert de poils longs, fins et serrés de couleur rousse; les antennes, la trompe et les pattes sont noires; les jambes sont couvertes de petites épines noires; les ailes sont moitié brunes et moitié blanches; elles ont sur la partie brune, qui est le long du bord extérieur, ainsi que sur la partie transparente, plusieurs petites taches obscures à la jonction des nervures, ce qui les fait paroître comme pointillées.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Bombille cul-blanc, *Bombylius analis.* Oliv.

Il a six lignes de longueur : il ne diffère du bombille bichon, qu'en ce que

l'extrémité de son corps est couverte de poils blanchâtres, et que les ailes ne sont noirâtres qu'à leur origine. La trompe est noire, longue; les pattes sont brunes, et les tarses noirs.

On le trouve en Provence.

Le Bombille immaculé, *Bombylius minor.*

Il varie pour la grandeur, depuis quatre jusqu'à six lignes : tout le corps est noir, couvert de poils d'un gris jaunâtre; la trompe est longue, noire; les pattes et les antennes sont noires; les ailes sont transparentes, sans taches, avec une légère teinte brune à la base.

On le trouve en Europe, aux environs de Paris.

Le Bombille cuivreux, *Bombylius cupreus.*

Il est de grandeur moyenne : les antennes sont noires, longues, réunies à la

base; la trompe, plus courte que les antennes, est sétacée, portée en avant; le corselet est noir, d'une couleur cuivreuse sur les côtés, avec la partie antérieure couverte de poils fauves; l'abdomen est cuivreux; vu à un certain jour, il paroît vert; il a une rangée de points fauves tout le long de sa partie supérieure. Les pattes sont noires, les cuisses pâles en dessous, les postérieures sont comprimées et ciliées; les ailes sont obscures.

On le trouve à Cayenne.

Le Bombille tacheté, *Bombylius maculatus.*

Il a environ trois lignes de longueur; les antennes et la trompe sont noires; le front est couvert de poils blanchâtres; le corselet est noir, avec des poils blancs très-serrés à sa partie antérieure; l'abdomen est noir, avec des poils blancs à l'extrémité, entre lesquels sont des

points brillans d'un blanc de neige ; les pattes sont noires.

On le trouve sur la côte de Malabar.

Le Bombille pygmée, *Bombylius pigmœus.*

Il est très-petit : la tête est noire. Le corselet est velu, obscur, blanc à sa partie antérieure et postérieure ; l'abdomen est couvert de poils ferrugineux ; les ailes sont noires le long du bord extérieur, et elles ont quelques points noirs ; les pattes sont ferrugineuses.

On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

Le Bombille verdâtre, *Bombylius virescens.*

La trompe est à peine de la longueur de la tête ; tout le corps est couvert de poils fins et serrés de couleur verdâtre ; les ailes sont blanches, sans taches.

On le trouve en Espagne, sur les fleurs.

Le Bombille Mélanocéphale, *Bombylius Melanocephalus.*

Il est petit : la trompe est noire; la tête, le corselet et l'abdomen sont couverts de poils fins et serrés, noirs sur la tête, jaunes sur le corselet et l'abdomen; l'anus, ou les deux derniers anneaux, sont argentés, brillans; les ailes sont blanches, avec un peu de brun à la base; les jambes et les tarses sont noirs; les cuisses testacées.

On le trouve en Barbarie, sur les fleurs.

Le Bombille brillant, *Bombylius nitidulus.*

Il a environ quatre lignes de longueur: la tête est couverte de poils blancs; les antennes et la trompe sont noires; le

corselet et l'abdomen sont couverts de poils jaunâtres brillans; l'anus est un peu obscur, les jambes et les tarses sont testacés; les cuisses noires, les ailes sont obscures.

On le trouve en Allemagne.

FIN DU TOME NEUVIÈME.